

DUGRAIS

Histoire de la famille DUGRAIS, DUGRES, DUGREZ meunier, Nyoiseau, Chatelais

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT

<http://www.odile-halbert.com> sur lequel vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, les actes notariés, les chartriers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste Fichier créé 1982 Mis à jour

10.01.2019 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*

Arbre généalogique descendant	(page)
Histoire.....	2
le patronyme en Anjou	2
localisation.....	3
les activités professionnelles.....	3
le niveau culturel	3
légende.....	3
mon ascendance à Jean Dugrais x avant 1605 Jeanne Gerard	4
Jean Dugrès x avant 1605 Jeanne Gerard.....	4
Anne Dugrais x1 Pierre Bellier x2 Jean Goyault.....	8
Julien Dugrais x1642 Françoise Belier	9
Françoise Dugrais x 1663 Louis Descheres.....	11
Jeanne Dugrais x avant 1671 Jean Citoleux.....	11
Pierre Dugrais x1675 Hèlène Gault.....	11
Marie Dugrais x1672 Louis Maussion	13
Pierre Prezelin x1710 Jeanne Maussion	13
Julien Maussion x1717 Renée Serru.....	14
Renée Maussion x1754 Jean Doueteau	14
Jean Doueteau x1794 Renée Lemée	14
Renée Doueteau x1833 Louis Peteul.....	14
Anne Dugrais 1x Pabot 2x F. Hunault 2x R. Guynoiseau	14
Marie Hunault x1698 Pierre Lequeux	15
Madeleine Guynoiseau x1710 Pierre Renault	15
Jean Dugrais x1682 Renée Pabot	15
Julien Dugrez x1708 Marie Guesdon	17
Julien Dugrez x/1748 Marie Robin	19
Marie-Anne Dugrez x 1770 René Richou.....	19
René Richou x 1807 Anne Richou.....	20
Alexandre Richou x Claire Rafray	20
Alexandre Richou x 1869 Augustine Briand.....	20
Jeanne-Martine Richou x 1801 Pierre-François Besnard.....	20
Jeanne Besnard x 1836 Julien Bessonneau	20
Julien Dugrais x1685 Marie Gault	21
Anne-Catherine Dugrais x1704 Simon Bodin.....	22
Marie Dugrais x1707 Pierre Perrault	22
Marie-Madeleine Perrault x1740 René Adam	26

Julien Perrault x1728 Marie Houdemon.....	26
Pierre Perrault 1x A. Bourneuf 2x J. Bernier.....	26
Anne Perrault 1x A. Brillat 2x C. Equi.....	26
François Perrault x1745 Marie Drouin.....	27
François Perrault x Renée Guilleux.....	27
Perrine Perrault x1764 Vincent Guillot.....	28
Marguerite Dugrais 1x N. Nogue 2x P. Lami.....	28
Marguerite Nogue x1736 Pierre Denoe.....	29
Jean Denoe x1781 Françoise Beurais.....	29
Françoise Denoe x1801 Pierre Rieau.....	29
Julienne Dugrais x 1716 François Bazin.....	29
Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton.....	29
Julienne Lebreton x1778 Jacques-Marie Jallot.....	29
René-Guillaume Jallot x1807 Elisabeth Jallot.....	29
Joséphine Jallot x1842 Esprit-Victor Guillot.....	30
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	30
Françoise Dugrais "de StAmbroise" à l'abbaye de Nyoiseau.....	30
Jeanne Dugrais x1640 Pierre Bodere.....	30
Jean Bodere x1677 Renée Paigis.....	30
Marie Bodere x1710 Jacques Ollivier.....	31
Jean Bodere x1716 Marie Lattay.....	31
Jean Bodere x1759 Jacqueline Lemonnier.....	31
Françoise Bodere x1722 René Thibault.....	31
Renée Dugrais x1648 Pierre Chevalier.....	32
Catherine Dugrais x avant 1645 Michel Morice.....	32
Pierre Dugrais x avant 1651 Elisabeth Fayau.....	33
Catherine Dugrais x 1673 Etienne Dubois.....	34
Grugé : manifestement proches parents.....	34
Pierre Dugrais marchand à Grugé 1610.....	34
Anne Dugres x Jean Bodinier.....	37
Perrine Dugrais x avant 1623 Isaac Bodinier.....	38
N. Dugres, père d'Amaury et Françoise.....	38
Amaury Dugres x/1619 Catherine Fleschard.....	38
Jean Dugres 1x F. Serbert 2x M. Nupieds.....	38
Françoise Dugres x /1617 Jacques Poirier.....	39
François Dugrais x /1600 Antoinette Popin.....	39
Pierre Dugres x Marguerite Gohier.....	39
René Dugrais x/1660 Renée Hunault.....	40
Jean Dugrais x1711 Charlotte Metereau.....	40
Anne Charlotte Dugrais x1731 Jean Hubert.....	40
Charles Dugrais x1683 Françoise Castolet.....	40
François Dugres x /1636 Guyonne Delacuche.....	41
Renée Dugres x 1656 Paul Beurois.....	42
Françoise Dugrais x 1666 Mathurin Hirt.....	42
les Dugrais de Brain-sur-Longuenée et Angers.....	43
non rattachés pour le moment.....	44
les Gerard.....	46

Histoire

le patronyme en Anjou

Le patronyme DUGRAIS, DUGRÈS, DUGREZ, signifie originaire de Grais, Grez « terrain rocailleux » (in Morlet M.T., *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, 1991).

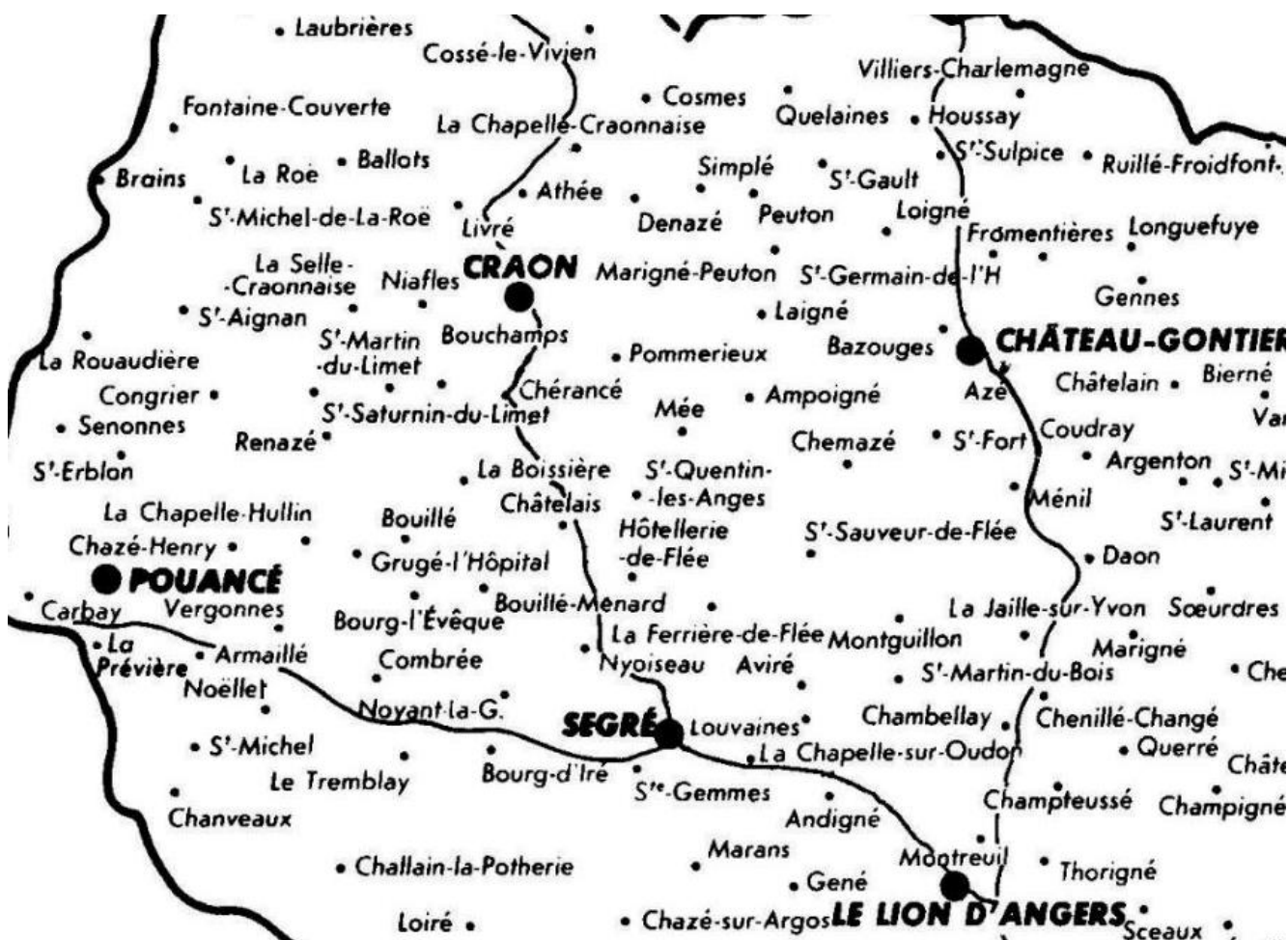
C. Port pour le Maine-et-Loire donne *Grée* fermes à Armaillé, Bourg-d'Iré, Corzé, la Ferrière, Grez-Neuville, la Potherie, le Tremblay ; *Grées* hameau à Chazé-Henry ; *Grez* paroisse devenue Grez-Neuville proche le Lion-d'Angers - ruisseau à Noyant-la-Gravoyère affluent de la Verzée - ancienne maison noble à Combrée - ferme à Montreuil-sur-Maine.

L'abbé Angot pour la Mayenne donne *Grée* fermes à Bazouges, S^tSaturnin-du-Limet, Congrier, la Rouaudière, S^tDenis-d'Anjou.

Je trouve également dans mes ancêtres le patronyme GRAYS, GREES, dans la région de Loiré & Marans, sans savoir s'il s'agit d'un seul & même patronyme.

Enfin, on trouve aussi le patronyme DESGRÉES, DEGRÉES dans la même région, & des passages de l'un à l'autre sont sans doute possibles.

localisation



extrait de la carte des anciennes paroisses de l'Anjou

les activités professionnelles

Tous meuniers

le niveau culturel

Sachant signer

légende

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative

- *[tante maternelle]* : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Jean Dugrais x avant 1605 Jeanne Gerard

Le tout en Maine-et-Loire, jusqu'en 1908

- 12-Jean Dugrès x/1605 Jeanne Gerard
- 11-Julien Dugrais x Nyoiseau 20 février 1642 Françoise Bellier
- 10-Julien Dugrais x Nyoiseau 25 septembre 1685 Marie Gault
- 9-Julienne Dugrais x Combrée 29 septembre 1716 François Bazin
- 8-Julienne Bazin x Combrée 29 décembre 1747 Guillaume Lebreton
- 7-Julienne Lebreton x Armaillé 24 février 1778 Jacques-Marie Jallot
- 6-René-Guillaume Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 Elisabeth Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes 1908 Edouard Guillouard
- 2-mes parents
- 1-moi

Jean Dugrès x avant 1605 Jeanne Gerard

Ce couple vient probablement de Grugé à Bouillé, toute proche, car j'ai entièrement retranscrit l'ancien registre de Bouillé, en vain, il n'y a aucun Dugrais et aucune Jeanne Gerard auparavant 1605.

Meunier à Bouillé-Ménard, dont au moins 8 enfants nés à Bouillé.

Le 15 mai 1610 à Bouillé-Ménard au baptême de Jean Joncheray fils de Pierre et Renée sa femme fut parrain « *Jehan Dugrès moulinier à Bouillé* »

Leurs filles Anne, Catherine et Jeanne, ont un mariage filiatif et celui de Renée donne la présence de « *Jeanne Girard sa mère et Julien Girard son frère* »

Le mariage de Julien Dugrais à Nyoiseau en 1642 n'est pas filiatif, on sait par ailleurs qu'il est frère de Jeanne épouse de Pierre Bodere.

Or, Jeanne a bien un frère Julien né en 1611 à Bouillé-Ménard, que l'on peut donc supposer celui qui se marie à Nyoiseau le 20.2.1642 avec Françoise Bellier

Cette hypothèse est renforcée par le métier de meunier à la fois celui de Jean Dugrès époux de Jeanne Girard et de Julien Dugrais époux de Françoise Bellier

Jean Dugrais est décédé après 1629 et avant juin 1640 : je n'ai pas trouvé sa sépulture à Bouillé-Ménard, mais les sépultures manquent de 1629 à 1633

On sait que Jeanne Gerard est présente au mariage de sa fille Renée en juin 1646, puis en 1649 à la naissance d'un enfant de sa fille Catherine. Enfin on la trouve marraine à Nyoiseau le 15 août 1651 du premier enfant de Pierre Dugrais et Elisabeth Fayau, et comme généralement lorsque les grands parents étaient vivants ils parrainent les premiers nés, j'ai estimé que sa présence à ce baptême valait filiation de Pierre Dugrais ici.

Effectivement, elle vécut fort longtemps, puisqu'elle est inhumée à Nyoiseau, dans une toute petite mention en marge du registre « le 7 juillet 1663 fut ensépulturée Jeanne Gerard au cimetière de céans - vue 153 ». Elle pouvait avoir environ 80 ans puisqu'elle avait mis au monde un enfant en 1605.

Ce couple est socialement très remarquable, non seulement par leur innombrable postérité, mais surtout par les alliances de leurs enfants, dont certains savent signer, même leur fille Catherine, tandis que d'autres ne savent pas signer. Voici quelques différences pourraient :

- leur fille Catherine aurait reçu une éducation des religieuses du couvent de Nyoiseau et pas ses soeurs, car elle sait signer avant son mariage.
- leur fille Anne, même si je pense qu'elle ne sait pas signer, a épousé un sergent royal Pierre Bellier
- leur fille Jeanne, même si je pense qu'elle en sait pas signer, a épousé un notaire à Montreuil Pierre Bodere
- leur fille Renée, même si je pense qu'elle ne sait pas signer, a épousé un notaire à Nyoiseau Pierre Chevalier, lequel a même été inhumé dans l'église de Nyoiseau.
- sur les 2 garçons, Julien est meunier et sur sa sépulture il est précisé « inhumé dans l'église », signe de notabilité, et Pierre tanneur

En conclusion, si Jean Dugrais est meunier, Jeanne Gerard avait sans doute une éducation et un héritage, car il a existé des Gerard notaires, etc... dans cette région. Et elle aurait été assez fille unique pour avoir du bien, et si je fais cette hypothèse, c'est que je ne trouve pas de proches parents Gerard dans les parrainages, signe qu'ils étaient rares.

Un différend entre Jean Dugrais et René Hantry comporte 3 actes : Deux des trois actes, sont passés le mardi 9 mars, le premier étant une cession d'Hantry sous forme de vente à Jean Dugrès pour rester quitte de la somme qu'il lui doit. Le second aussi passé le même mardi 9 mars 1621 est la transaction. Enfin le troisième est une seconde transaction, car entre-temps une tierce personne est venu réclamer un autre point, et il a fallu encore s'entendre. Mais dans toute cette affaire qui a pourtant mener le meunier Jean Dugrais en appel à Paris, les motifs ne sont pas exposés, et je n'ai pu trouver aucun motif du différend. Mais il est plus ou moins question de parts de Laubrière, et je pense qu'il s'agissait sans doute d'un partage antérieur mal fait (ou mal digéré) ou autre problème d'indivis. Quoiqu'il en soit, vous remarquerez que pour un problème local, on doit encore venir à Angers traiter et transiger, car les avocats d'Angers étaient les conseils pour tous ces procès. « Le mardi 9 mars 1621¹ avant midy fut présent estably et deument soubsmis René Hantry marchand demeurant en la paroisse de Montguillon tant en son nom que soy faisant fort de Jacquine Payen sa femme à laquelle il promet et s'oblige faire ratiffier ces présentes et obliger seule et avec luy en fournir et bailler à l'acheteur cy après nommé lettres de ratiffication et obligation vallables dedans la feste de Pasques prochainement venant à ses cousts et despens ces présentes demeurant etc lequel esdits noms et en chacun d'eulx seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs hoirs etc confesse avoir ce jourd'huy vendu quitte et transporté et par ces présentes vend quite cède et transporte dès maintenant et à présent à tousjoursmais perpétuelement par héritage et promet garantir de tous troubles descharge d'hypothèque evictions et empeschements quelconques à Jehan Dugres marchand meulnier demeurant en la paroisse de Bouillé Amenard ce stipulant et acceptant et lequel à achapté pour luy et pour Jehanne Gerard sa femme absente leurs hoirs scavoir est la tierce partie par indivis du lieu et closerie de Laubrière dite paroisse de Bouillé ainsi qu'elle apparten audit vendeur et y est fondé de son chef comme héritier pur et simple de deffuncte Jehanne Fauveau sa mère non comprins toutefois ce que pouvoit y avoir droit deffunt Estienne Hantry son père la succession duquel il a répudiée à cause des acquests faits par ledit deffunt et à l'égard de ladite tierce partie sans plus en faire aucune réservation ne préjudicir par l'acheteur à ses droits pour le retrait ès deux autres parties à luy vendues comme exception dudit droit suivant ses contrats et sentence sur icelle intervenue au siège présidial de ceste ville tant contre ledit vendeur que ses père et mère et ayeulx dudit vendeur contre sesdits père et mère jugé par la mesme sentence et à s'en pourvoir respectivement ainsi qu'ils verront, ou fief et seigneurie de Bouillé aulx cens rentes charges et debvoirs seigneuriaux et féodaux anciens et accoustumés que les parties adverties de l'ordonnance royale n'ont autrement peu exprimer que l'acquéreur néanlmoins payera et acquitera à l'advenir quite du passé, transporté etc et est faite ladite vendition cession et transport pour le

¹ AD49-5E121 devant nus Jullien Deille notaire royal à Angers

prix et somme de 400 livres sur laquelle demeure déduite à l'acquéreur la somme de 103 livres à luy due par ledit vendeur esdits noms, savoir 35 livres 6 sols par luy payées en son acquit à Jehan Guilmault par sa quittance du 23 novembre 1619, 55 livres qu'il luy devoit par argent presté par cédule et comme ayant convenu estre déduits avec lesdits 35 livres 6 sols sur l'avance de la ferme de ladite portion dudit lieu mentionné au bail passé par Popin notaire le 25 février dernier dont toutefois l'acquéreur n'a jouy² et le surplus jusques à ladite somme de 103 aussi par argent et bled outre la déduction des 15 livres que ledit acquéreur devoit rembourser de sa part des réparations par ledit vendeur fait faire sur le total dudit lieu dont par le moyen de la vendition présentement faite l'acquéreur demeure quitte, et sur le surplus de ladite somme de 400 livres l'acquéreur aussi soubsmis s'est obligé et a promis payer en l'acquit dudit vendeur et de sadite femme savoir à Jacques Vierron et Françoise Malherbe sa femme la somme de 200 livres pour l'admortissement de 12 livres 10 sols de rente hypothécaire constituée par contrat passé par Hyret notaire de la cour de Craon le 4 novembre 1619, et en faire le rachapt dans ung an cependant en payer et continuer la rente sans préjudice audit vendeur de ses droits contre ledit Vierron et sa femme, et à s'en pourvoir ainsi qu'il verra à faire, demeurant ledit acquéreur subrogé aux droits et hypothèques desdits Guilmault et Vierron à l'effet du garantage desdites choses vendues, et le reste montant la somme de 97 livres ledit acquéreur l'a payée contant audit vendeur esdits noms qui l'a reçue en notre présence en pièces de 16 sols et autre monnaie ayant cours suivant l'édit dont il l'en quitte, et au moyen de ce demeure ledit bail afferme nul sauf en cas de retrait audit cas il tiendra pour les années qui en pourroyent leur rester en payant à raison de 20 livres par an, car ainsi les parties l'ont convenu et auquel vendeur l'acquéreur a présentement rendu les codicilles qu'il avoit de luy comme nulles et compensés en ces présentes, à laquelle vendition cession transport promesse de garantage obligation et ce que dit tenir etc obligent respectivement mesme ledit vendeur esdits noms et en chacun d'iceulx seul et pour le tout sans division biens et choses de l'acquéreur à prendre vendre etc renonçant par especial ledit vendeur au bénéfice de division etc, fait audit Angers à notre table en présence de Louys Vyot Jacques Baudry et Pierre Desmazières demeurant Angers tesmoins, ledit acquéreur a dit ne savoir signer, et en vin de marché aussi payé contant par l'acquéreur audit vendeur la somme de 10 livres dont il se contente, et pour l'effet des présentes ledit vendeur esdits noms a prorogé et accepté cour et juridiction en la sénéchaussée et siège présidial de ceste ville pour y estre jugé comme par les juges naturels et a renoncé à toutes exceptions et faits déclinatoires »

« Le mardi 9 mars 1621³ avant midy fut présent estably et deurement soubsmis Jehan Dugres marchand meunier demeurant en la paroisse de Bouillé Amenard d'une part et René Hantry marchand demeurant en la paroisse de Montguillon d'autre part, lesquels sur l'advis de leurs conseils et amis ont fait l'accord et transaction qui ensuit, tant du procès criminel pendant par devant monsieur le lieutenant criminel en ceste ville que appel du juge de Bouillé interjeté et relevé par ledit Hanltry qu'autres procès civils pour raison du payement de certaine cédule dudit Hanltry dont le principal a esté compris au contrat aujourd'hui fait entre eux à savoir que ledit Hanltry s'est désisté et départy se désiste et départ dudit appel et en ladite instance principale et d'appel ensemble en ladite instance civile les parties demeurent hors de cour et procès, et néanmoins pour toute réparation civile despens dommages et intérêts que le dit Dugrès eus peu et pourroit prétendre contre ledit Hanltry les parties en ont accordé et composé à la somme de 50 livres tz que ledit Dugrès en faveur dudit contrat et autre a quitté et remis quitte et remet audit Hanltry, à la charge néanmoins qu'en cas de retrait ledit Hanltry la fera payer et rembourser audit Dugrès, et à faulte de ce faire la luy payer sans forme de procès, et autrement ledit Dugrès n'eust fait ladite remise et au moyen de ce et dudit contrat les parties demeurent respectivement quites l'ung vers l'autre de toutes choses qu'ils

² J'ai compris que Hantry avait quitté Bouillé Ménard pour Montguillon sans doute après le 23 juin 1589, date à laquelle mon relevé du dernier registre de Bouillé donne le baptême de Perrine Hautery/Hantery : « Le vingt troysiesme jour dudict juijn l'an susdict fut baptisée Perrine fille d'Estienne Hautery et de Jehanne Fauveau sa femme parrain Renée Chollier marraines Perrine Gandon femme de François Hodées Sr de la Piochère et Michèle Douesneau femme de Léon Lemesle moulier par moy soubsigné Hallenault » v°61-144 - Suite à ce départ, lui ou ses parents, ont affermé le lieu de Laubinière, et même affermé à Jean Dugrais par le dernier bail du 25 février 1621, mais que vue la sentence rendue contre luy Hantry doit vendre une part de Laubinière à son fermier, auquel il doit aussi déjà de l'argent. Je note également au passage que Léon Lemesle était meunier à Bouillé en 1589, donc il y a avait 2 meuniers

³ AD49-5E121 devant Jullien Deille notaire royal à Angers

eussent peu et pourroit se demander, encore qu'elles ne soyent en ces présentes exprimées et ont voulu dire générale renonciation non valoir à quoi et auxdites demandes ils ont renoncé et renonce sauf toutefois et non ... droits dudit Dugrès contre ledit Hanltry et ses frères et soeurs et le garantage de deux parts entières du lieu de Laubrière suivant son contrat ... ny les droits de recours dudit Hualtry contre sesdits frères et soeurs pour raison desquels ils se pourvoiront ainsi qu'ils verront, ce qu'ils ont respectivement stipulé et accepté, à laquelle transaction et ce que dit est tenir dommages obligent respectivement dont etc fait audit Angers à nostre tabler en présence de Me Loys Vyot Jacques Baudin et François Guitton demeurant audit Angers ledit Dugrès a dit ne savoir signer »

« Le vendredi 23 avril 1621 avant midy, par devant nous René Serezin notaire royal à Angers furent présents et personnellement établis Jean Dugres marchand demeurant aux moullins de Bouillé d'une part, et Jean Hautry marchand demeurant en la ville de Château-Gontier d'autre part, lesquels du procès pendant entre eulx au siège présidial de cette ville sur l'insinuation et sommation faite par ledit Dugrès audit Cheutry (sic) de la demande que lui fait Pierre Prevost l'aisné marchand demeurant en cette ville se disant créancier de Estienne Houtry (sic) père dudit Jean **pour raison de partie du lieu et closerie de Laubrière dite paroisse de Bouillé cy devant acquise par ledit Dugrès tant dudit Hentry que de René Hentry et Jacqueline Poiez sa femme et Perrine Hentry femme séparée de biens d'avec Pierre Dumayne**, ont recogneu et confessé avoir par l'advis de leurs conseils fait l'accord et transaction qui s'ensuit, c'est à savoir que ledit Hentry a promis et promet de prendre le fait et cause dudit Dugrès en la demande dudit Prevost et d'icelle l'acquiter tant en principal que despens et pour ainsy le déclare en jugement a constitué procuration à part et hors des présentes et pour les despens que ledit Dugrès pourroit prétendre tant contre ledit Hentry père pour le tout que pour une moitié contre ledit René Hentry, de ladite instance, soit en demandeur ou défendeur, les parties en ont convenu composé et accordé à la somme de 28 livres 10 sols, et où par l'événement du procès ledit Dugrès seroit évincé des choses prétendues par ledit Prevost ou de partie d'icelles ledit Dugrès en pourra prétendre contre ledit Jean Hentry aucun dommages et intérêts meme seulement diminution de ce qu'il luy doibt par ledit contrat d'acquest du prix que seront les choses vendues et le remboursement des ventes à la proportion avec les despens, sauf le recours d'iceluy Hentry contre les autres covendeurs dudit lieu et seigneurie de fief, ainsi qu'il verra estre à faire, sans desroger par ledit Dugrès au sollide de ses contrats et exécution desdits jugements contre les autres vendeurs dudit lieu, et par ces mesmes présentes lesdites parties ont recogneu avoir compté ensemblement de ce que ledit Dugrès à payé audit Henrty en desduction du prix dudit contrat montant 425 livres, savoir 37 livres 30 sols 4 deniers à Jean Guenault en présence et du consentement dudit Henry par acquit du 23 novembre 1619 passé par Popin notaire du Bourg Levesque par une part, 27 livres audit Hentru par quittance passée par Delpière notaire dudit Bouillé le 26 janvier 1620, 9 livres 5 sols par autre dont y a quittance, et 4 livres par autre pour la nourriture dudit Hentry 5 semaines qu'il a esté en la maison dudit Dugrès et des intérêts que ledit Dugrès eust peu debvoir à raison de la stipulation faite par ledit contrat jusque à ce jour, par l'issue duquel compte s'est ledit Dugrès trouvé redevable vers ledit Henry de la somme de 350 livres tz desduction faite de ladite somme de 28 livres 10 sols pour ladite composition de despens cy dessus, sur laquelle somme de 350 livres ledit Dugres payera et a promis payer audit Henry la somme de 100 livres dans quinzaine aultre 100 livres dans l'Angevine le tout prochainement venant, sans intérêts, et le surplus montant 150 livres iceluy Hentry a consenty et consent qu'il demeure entre les mains dudit Dugres jusques à ce que ledit procès soit vidé et terminé aussi sans intérêts en considération des présentes et de ce que ledit Dugres ne pourra prétendre aucun recours contre ledit Henry pour la restitution des jouissances qu'il fera cy après des choses ou dommages et intérêts pour le non jouissance d'icelles, le tout en l'esgard dudit Henry seulement, laquelle instance ledit Henry demeure néanmoins tenu faire vider et terminer dedans ung an prochainement venant et où ladite somme de 150 livres tz ne seroit suffisante pour ladite exécution ledit Henry promet et s'oblige d'y satisfaire sauf son recours, et au surplus demeurent les parties hors de cour et de procès sans aucun despens dommages et intérêts, ce qu'elles ont respectivement stipulé et accepté tellement que à tout ce que dessus tenir et au dommage etc obligent lesdites parties respectivement etc renonçant etc foy jugement condamnation etc, fait et passé audit Angers maison de nous notaire en présence de Me Louys

Viot sieur de la Chauvière Nicolas Jacob et Jean Granger praticiens demeurant audit Angers tesmoins, lesdites parties ont dit ne savoir signer »

Jean DUGRAIS †après 1629 avant juin 1640 x /1605 Jeanne GERARD †Nyoiseau 7 juillet 1663

1-Anne DUGREZ °Bouillé-Ménard 12 octobre 1605 † Montreuil-sur-Maine 18 septembre 1686 « baptisée Anne fille de Jehan Dugrès et de Jehanne (blanc) parrain Me Georges Minaud mon frère marraine **Anne Dugrés [pourrait être une tante]** par moi soussigné Menand curé de Bouillé » x1 S'Aubin-du-Pavoil 19 février 1629 Pierre **BELLIER** °S'Aubin-du-Pavoil 16.4.1605 †2.8.1638 Mariage en l'église de Bouillé Ménard, et il est dit « fils de François et de Orphraize Lemaczon » x2 Nyoiseau 20 janvier 1650 Jean **GOYAULT** Dont postérité suivra

2-Jean DUGRAIS °Bouillé-Ménard 24 février 1609 « baptisé Jehan fils de Jehan Dugrès et de Jehanne sa femme parrain Jehan Hantry marraine **Marguerite Dugrés de Grugé, fille de Pierre [pourrait être une tante]** »

3-Julien DUGRAIS °Bouillé-Ménard 29 août 1611 †Nyoiseau 20 août 1683 « fut baptisé Jullien fils de Jehan Dugrès et de Jehanne parrain Julien Hodée fils du sieur de la Plante fermier de la terre et seigneurie de Bouillé, marraine **Françoise Dugrés [pourrait être une tante]** » x Nyoiseau 20 février 1642 (sans mention) Françoise BELIER Dont postérité suivra

4-Jeanne DUGRAIS °Bouillé-Ménard 22 mai 1614 †Montreuil-sur-Maine 21.1.1679 « fut baptisée Jehanne fille de Jehan Dugrée et de Jehanne Gerard ses père et mère parrain Me Jehan Menand prêtre curé de Bouillé et Jehanne Beauxmais marraine » x Nyoiseau 30 juin 1640 Pierre **BODERE** Dont postérité suivra

5-Renée DUGRAIS °Bouillé-Ménard 7 mars 1618 « fut baptisée Renée fille de Jehan Dugres et de Jehanne Gerard sa femme parrain René Beaulxamis (s) marraine Mathurine Lemotheux femme de Pierre Belleseur, laquelle Lemotheux a dit ne savoir signer - vue 75 » x Bouillé-Ménard 17 juin 1646 Pierre **CHEVALIER** Dont postérité suivra

6-Catherine DUGRAIS °Bouillé-Ménard 11 novembre 1620 « fut baptisée Catherine fille de Jehan Dugrès et de Jehanne Girard sa femme parrain René Houesnart marraine Catherine Rousseau - vue 81 » x Nyoiseau 25 juin 1640 Michel **MORICE** Dont postérité suivra

7-Pierre DUGRAIS °Bouillé-Ménard 8 mai 1623 « fut baptisé Pierre fils de Jehan Dugres et de Jehanne (blanc), parrain Me Pierre Popin sergent royal marraine honneste femme Marguerite Hodée femme de Pierre Chevalier - vue 90 » x Château-Gontier saint Rémy 14 février 1650 Elisabeth FAYAU Dont postérité suivra

Anne Dugrais x1 Pierre Bellier x2 Jean Goyault

2e mariage à Nyoiseau « le 20 janvier 1650 furent espousés en l'église de céans Jean Goyault paroissien de Longuefuye et Anne Dugres veufve deffunt Pierre Belier fait par permission de messieurs les curés desdits lieux en présence des soubzsignés (signé P. Bodere) - vue 79 »

Anne Dugrais est inhumée à Montreuil « le 18 septembre 1686 a esté ensépulturé en petit cimetière de céans par nous curé soussigné Anne Dugrais veufve Pierre Bellier, âgé de 78 ans ou environ décédée du jour d'hier sur le minuit ce fait en présence de h. h. François Bellier son fils et Me Laurens Guion notaire son petit-fils demeurant à La Chapelle-sur-Oudon et h. femme Jeanne Meuctou femme de Me Pierre Bellier demeurant au Lion d'Angers brue de ladite Dugrais, et Me Pierre Bodere notaire de cette cour son neveu **[fils de sa soeur Jeanne Dugrais]** »

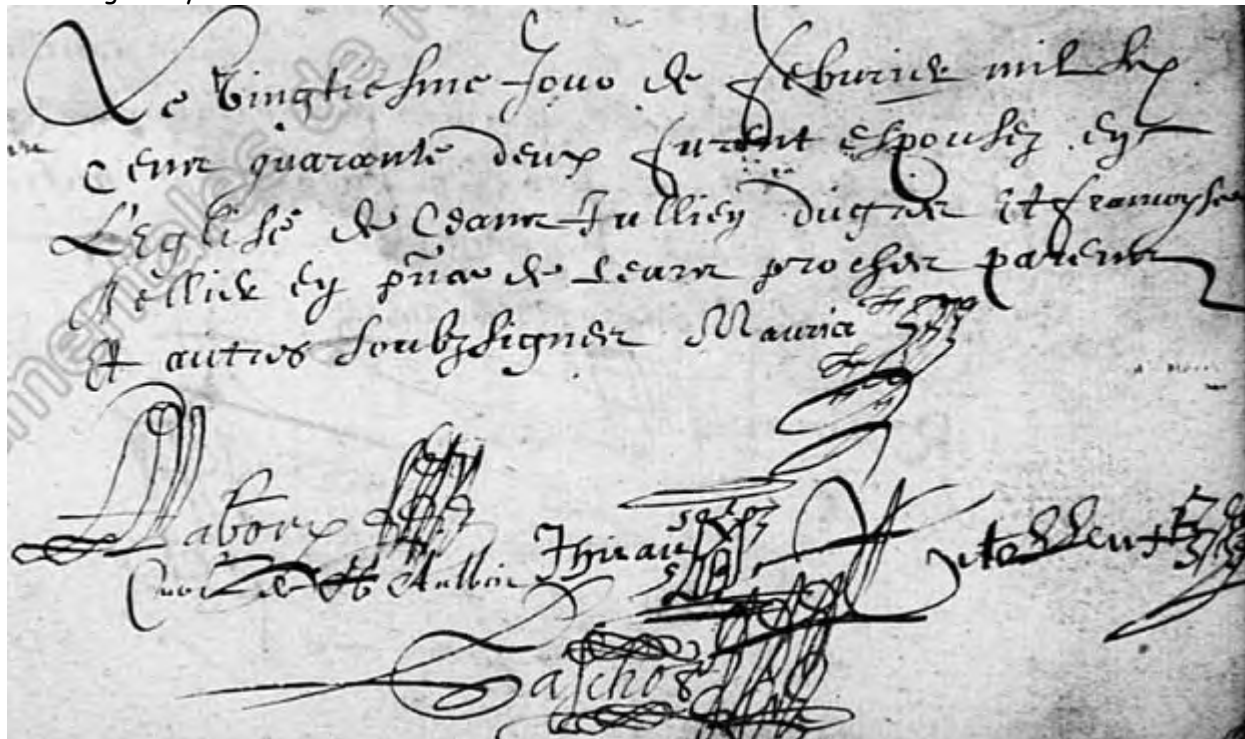
Anne DUGREZ °Bouillé-Ménard 12 octobre 1605 † Montreuil-sur-Maine 18 septembre 1686 Fille de Jean DUGRAS et de Jeanne GERARD x1 S'Aubin-du-Pavoil 19 février 1629 Pierre **BELLIER** °S'Aubin-du-Pavoil 16.4.1605 †2.8.1638 Filleul de Pierre Jousseau D^t au Bourg d'Iré, et de Françoise Joncheray dt à la Poissonnaye, baptisé à Nyoiseau, parents D^t à Orvaux. Mariage en l'église de Bouillé Ménard, et il est dit « fils de François et de Orphraize Lemaczon » x2 Nyoiseau 20 janvier 1650 Jean **GOYAULT**

1-François BELIER °S'Aubin du Pavoil 3 octobre 1629 Filleul de Mathurin Belier prêtre, et de Jeanne Du Grez D^t à Nyoiseau **[tante maternelle]**. M^d chapelier au faubourg d'Azé. C^t de mariage le 22.1.1658 avec Louise

Goupil de consentement avec son beau-frère Jean Hoyau (acte Letessier selon AD53-200J Fonds Du Brossay) x 1658 Louise GOUPIL

Julien Dugrais x1642 Françoise Belier

Leur mariage à Nyoiseau le 20 février 1642 est sans filiation.



Julien Dugrais est **meunier** au bourg de **Nyoiseau**. Comme probablement tout meunier, ou du moins la plupart, il a au moins domestique puisqu'on trouve la sépulture à Nyoiseau le 23 mars 1661 de « Etienne Martin serviteur de Julien Dugrais meunier »

Julien Dugrais est père de Julien, Françoise, Jeanne, Marie et Anne cités en 1683. Allié du S^r de Grandmaison et beau-frère de Pierre Pouriats cités en 1683.

Oncle d'Etienne Hayer cité en 1683, mais sans que l'on sache si c'est du côté Bellier.

Julien Dugrais est inhumé en l'église de Nyoiseau, signe de notabilité à l'époque.

Avec Stephane Delanoue et Christine Brillet, nous trouvons 14 enfants en 22 ans, grâce au registre diocésain mis en ligne sur le site des AD en 2012. J'ai tout relu et tout retranscrit en février 2012.

Julien DUGRAIS °Bouillé-Ménard 29 août 1611 †Nyoiseau 20 août 1683 Frère de Jeanne DUGRAIS épouse de Pierre BODERE. x Nyoiseau 20 février 1642 Françoise BELIER °Nyoiseau 28 décembre 1622 †Nyoiseau 17 décembre 1684 Fille de François Bellier †1676/ et Françoise Genet

1-Françoise DUGRAIS °Nyoiseau 2 novembre 1643 « avons conféré les cérémonies du st baptesme à une fille de Jullien Dugres et Françoysse Belier, laquelle avoit esté baptisée à la maison par Michel Loussier tenant lieu de sage femme, et ont esté parrain François Belier l'ainé paroissien de st Aubin du Pavoil **[grand-père maternel]**, et marraine Catherine Dugrès **[pourrait être celle qui épouse Michel Morice vers 1645]** paroissienne de céans, qui luy ont imposé le nom de Françoysse et ont dit ne savoir signer (mais signature de Catherine Dugrès) - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 54 »
Françoise DUGRAIS †/1688 x La Jaille-Yvon 1663 (subsiste uniquement une table manuscrite annuelle et non filiative) Louis **DECHÈRE** Dont postérité suivra

2-Jean DUGRAIS °Nyoiseau 19 septembre 1645 « fut baptisé Jean fils de Jullien Dugrès et Françoise Belier parrain vénérable et discret Me Jehan Huau prêtre vicaire de céans, marraine Renée Dugrès paroissienne de Bouillé **[tante paternelle]** - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 58 » †Nyoiseau 8 novembre 1652 « furent ensepulturés les cadavres de Jean Dugrès âgé de 7 ans et

plus fils de Jullien Dugres et François Lorant âgé de 9 ans et plus fils de François Lorant, lesquels enfants furent étouffé dans la sablonnière du brin du Grieioullay par de gros gazonn (sic) de sable qui tombèrent sur eux où ils ont esté trois semaines et trois jours sans estre trouvés »

- 3-Jeanne DUGRAIS °Nyoiseau 9 avril 1647 « fut baptisée Jeanne fille de Jullien Dugres et Francoyse Belier parrain **François Belier frère de ladite Françoise** (signe), marraine honneste fille Jehanne Adron qui ne sait signer Bouillé - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 61 » x Nyoiseau 26 juillet 1663 Jean **CITOLEUX** Dont postérité suivra
- 4-Julien DUGRAIS °Nyoiseau 28 février 1649 « fut baptisé Julien Dugres fils de Julien Dugres et Françoise Belier parrain Pierre Dugres (signe) la marraine Renée Gaschot tous paroissiens de céans - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 64 » †Nyoiseau 28 novembre 1649 « inhumé 9 mois »
- 5-Pierre DUGRAIS °Nyoiseau 15 novembre 1650 « fut baptisé Pierre fils de Jullien Dugres et Françoise Belier, parrain honorable homme Pierre Chevalier (signe) **[oncle paternel par alliance avec Renée Dugrais]** marraine honorable femme Yzabelle Fayau (signe) **[épouse de Pierre Dugrais tanneur non rattaché à ce jour]** tous paroissiens de céans - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 66 » x Nyoiseau 19 février 1675 Hélène GAULT Dont postérité suivra
- 6-Marie DUGRAIS °Nyoiseau 2 août 1652 « fut baptisée Marie fille de Jullien Dugrès et Françoise Bellier parrain Me Pierre Gaschot curé de céans, marraine damoysselle Anne Belotteau au lieu et place de madame Françoise de Bretagne abbesse de Nyoiseau - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 69 » x Montreuil-sur-Maine 19.7.1672 Louis **MAUSSION** Dont postérité suivra
- 7-Anne DUGRAIS °Nyoiseau 25 mars 1654 « fut baptisée Anne fille de Jullien dugres et Françoise Belier paroissien de céans, parraine honneste homme Pierre Bodere (signe) **[oncle paternel par alliance avec Jeanne Dugrais]**, marraine Anne Dugrès paroissiens de Montreuil la marraine ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 72 » x1 Craon ^{StClément} 6.10.1674 Jean **PABOT** x2 Nyoiseau 20.9.1676 François **HUNAUT** x3 Bourg-d'Iré 18.2.1685 René **GUYNOISEAU** Dont postérité suivra
- 8-Jean DUGRAIS °Nyoiseau 13 juillet 1656 « ont esté (baptisé) par nous curé soussigne Jean et Philippe jumeaux fils et fille de Julien Dugrès et Françoise Bellier, ledit Jean est nay et venu le premier au monde, Jean Perault (signe) demeurant en (abimé) et Marie Bellier (a dit ne savoir signer) demeurant en st Aubin du (Pavoil) ont esté parrain et marraine dudit Jean, et Me Pierre Dugres (signe) tanneur demeurant audit St Aubin et honneste femme Philippe Lemestaier (signe) demeurant en cette paroisse parrain et marraine de ladite Philippe - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 77 » †Nyoiseau 10.12.1728 x Renée PABOT Dont postérité suivra
- 9-Philippe (fille) DUGRAIS °Nyoiseau 13 juillet 1656 jumelle de Jean †Nyoiseau 4 décembre 1657 « inhumée à 16 mois »
- 10-Julien DUGRAIS °Nyoiseau 9 avril 1658 « fut baptisé Jullien fils de Jullien Degres (sic) et de Françoise Belier paroissiens de céans, parrain vénérable et discret Me Yves Grais prêtre demeurant à Nyoiseau marraine honneste femme Anne Dulac (signe) aussi paroissienne de céans - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 79 » †Nyoiseau 1er décembre 1705 x Nyoiseau 25.9.1685 Marie GAUD Dont postérité suivra
- 11-Aubin DUGRAIS °Nyoiseau 31 octobre 1659 « fut baptisé Aulbin fils de Julien Dugres et de Françoise Belier, parrain Aulbin Drouin marraine Catherine Morice (signe) tous paroissiens de Segré le parrain ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 82 » †Nyoiseau 22 novembre 1659 « inhumé à 3 semaines »
- 12-Renée DUGRAIS °Nyoiseau 22 septembre 1661 « fut baptisée Renée fille de Jullien Dugres et Françoise Bellier, parrain François Belier (signe) paroissien de St Sauveur de Segré, marraine Renée Chevalier paroissienne de céans qui ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 86 » †Nyoiseau 5 octobre 1661 « inhumée à 12 jours »
- 13-François DUGRAIS °Nyoiseau 30 mars 1663 « fut baptisé François fils de Jullien Du Grays et de Françoise Belier parrain François Belier le jeune (il signe M. Belier), marraine Jeanne Dean (signe) paroissiens de céans - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 88 »
- 14-Marguerite DUGRAIS °Nyoiseau 30 novembre 1665 « fut baptisée Marguerite fille de Julien Dugres et de Françoise Bellier parrain Julien Boullay marraine Anne Gaschot - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 91 »

Françoise Dugrais x 1663 Louis Descheres

ATTENTION, nous n'avons aucune preuve filiative de la place de Françoise Dugrais ici, car il ne subsiste à La Jaille-Yvon qu'une table annuelle non filiative. Les parrainages laissent cependant entrevoir la place de Françoise Dugrais ici.

Il y probablement des naissances ailleurs entre 1663 et 1671

Françoise DUGRAIS † StAubin-du-Pavoil 3 mai 1687 Que Stéphane et moi nous plaçons fille de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER « inhumée Françoise Dugrée vivante femme de Louis Descheres qui fut présent avec leurs enfants et plusieurs parents » x La Jaille-Yvon 1663 (subsiste uniquement une table manuscrite annuelle et non filiative) Louis **DECHÈRE** Qui se remarie le 4.2.1688 à StAubin-du-Pavoil avec Renée Perrault

- 1-Anne DESCHERES ° S'Aubin-du-Pavoil 19 avril 1671 « fut baptisée Anne fille de Louis Descheres et de Françoise Dugres son épouse née de ce jour parrain Pierre Pouriats (signe) [époux de Marie Bellier jeune soeur de Françoise Bellier la grand-mère de l'enfant] marraine Anne Dugrais laquelle ne sait signer » †S'Aubin-du-Pavoil 23.4.1681
- 2-Maurice DECHÉE °S'Aubin-du-Pavoil 3.9.1674 †bas âge Filleul de Renée Chevalier (s) et de Jean Dugrais
- 3-Marie DESCHERES x S^{te}Gemmes-d'Andigné 24.1.1719 Mathurin **GEMIN**
- 4-Marguerite DESCHERE °S'Aubin-du-Pavoil 15.2.1673 Filleule de Jeanne Dugrès et de Jacques Hunault prêtre x S'Aubin-du-Pavoil 1.6.1702 Mathurin **HUAULT**
- 5-Morice DESCHERES °S'Aubin-du-Pavoil 23.5.1678 Filleul de Morice Doyteau et de Héleine Gault [tante maternel car épouse de Pierre Dugrais]
- 6-François DESCHERES °S'Aubin-du-Pavoil 27.11.1682 Filleul de Louis Maussion (s) [oncle maternel car époux de Marie Dugrais] et de Françoise Bellier
- 7-Anne DESCHERES °S'Aubin-du-Pavoil 22.7.1684 Filleule de Julien Dugrais (s) [oncle maternel] et de Marie Belier

Jeanne Dugrais x avant 1671 Jean Citoleux

Mariage à Nyoiseau, hélas non filiatif « le 26 juillet 1663 furent épousés en l'église de céans par nous prêtre soussigné Jean Sitolleux et Jeanne Dugres en la présence de leurs pères et mères et autres qui ne savent signer fors les soussignés (signé Citoleux) - vue 87 ».

Le 20 septembre 1718 vente des meubles de la communauté de †Jean Citoleux vivant **foulon à drap** et Jeanne Dugrès sa femme, faite devant la maison au village de **Bourbelaine** à **Nyoiseau**, en présence de François Quevry de Nyoiseau pour crier et surenchérir (AD49-5^E32/70 Allard Nre royal en Anjou résidant à Nyoiseau)

Jeanne DUGRAIS °Nyoiseau 9 avril 1647 Que je place fille de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER x Nyoiseau 26 juillet 1663 Jean **CITOLEUX**

- 1-René CITOLEUX °Nyoiseau 6 mai 1665 « furent conférées les cérémonies du baptême à René fils de Jean Citoleux et de Jeanne Dugres lequel avoit esté baptisé à la maison par nécessité par René Camus et a esté nommé René par René Citoleux et Françoise Bellier tous paroissiens de céans - en marge « décède bas âge » - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 90 »
- 2-Catherine CYTOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 18.4.1671 Filleule de Louis Deschères et de Catherine Morice
- 2-Renée CITOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 22.11.1673 Filleule de René Coicaut et de Renée Chevalier
- 3-Anne CITOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 25.9.1672 Filleule de Françoise Dugrais et de Pierre Dugrais
- 4-Jeanne CYTOLEUX †idem 1.3.1673
- 5-Marie CYTOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 1675 †idem 8.2.1676
- 6-Françoise CITOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 6.4.1676 Filleule de Renée Rigault et de Jean Foudau prêtre
- 7-Jean CITOLEUX °S'Aubin-d-Pavoil 24.5.1678 Filleul de Jean Dugres (s) et de Françoise Cytoleux
- 8-Jeanne CITOLEUX °S'Aubin-du-Pavoil 8.11.1680 Filleule de Pierre Hunault prêtre et de Catherine Hunault (s)
- 9-Marguerite CITOLEUX °ca 1687 x Bouillé-Ménard 22.10.1716 François **LAURENT**

Pierre Dugrais x1675 Hélène Gault

Mariage à Nyoiseau « Le 19 février 1675, ont esté épousés par moy curé soussigné Pierre Dugres âgé de 22 ans ou environ, et Helainne Gault âgée de 21 ou environ, en présence et du consentement de Julien Dugres

et Françoise Bellier père et mère dudit Pierre Dugres, et de Mathurine Challier mère de ladite Gault, et de Louis Leroy beau-frère de ladite Gault - vue 92 »

Pierre Dugrais est **meunier** au village de Cévillé à **Chatelais (49)** en 1677, puis M^d à **Chérancé (53)**. Il est parrain à Chatelais le 20.2.1677 de Pierre fils de Pierre Couanne & Jeanne Pineau

Sévillé : à *Chatelais*, moulin à eau sur l'Oudon, proche de Chérancé donc de la Mayenne. Autrefois orthographié « Cévillé », l'ancien domaine a appartenu à l'abbaye S^tSerge d'Angers. Une famille en porte le nom, ainsi René de Cévillé épouse à Chatelais le 22.1.1672 Renée de Dieusie. Une famille Gault y vit de 1622 à 1674, date à laquelle René Gault décède à Cévillé, probablement sans postérité, car immédiatement après Pierre Dugrais & Hélène Gault sa femme, s'y installent meuniers.

Le 11 décembre 1705 Hélène Gault ve de Pierre Dugrée est condamnée à payer à Renée Huault ve de Me Jean Dugrée N^{re} royal 80 L pour son habit de deuil & à faire inventaire (AD53-B2/2990)

Le 28 décembre 1705 Hélène Gault veuve de Pierre Dugré, M^d, D^t au bourg de Chérancé, et Renée Huault veuve de Jean Dugré N^{re} royal à Craon, procédant sous l'autorité de Jacques Gastineau l'aîné, avocat, son curateur aux causes, s'accordent. Ladite Huault veut régler l'état de sa communauté avec ledit †Dugré, veut faire inventaire d'icelle, et pour y parvenir il était au préalable que ladite Gault fit faire inventaire de sa communauté avec ledit Dugré son mari afin que la part afférante dudit Jean Dugré fut employée dans l'inventaire que ladite Huault voulait faire de ladite communauté, et comme il y aurait plusieurs effets de ladite communauté d'entre ledit Pierre Dugré et ladite Gault qui dépend de la communauté d'entre ledit Jean Dugré et ladite Huault, et que cela aurait pu causer plusieurs instances entre les parties, il est convenu que ladite Huault fera faire inventaire des biens de ladite communauté, ladite Gault aurait offert la somme de 160 L à ladite Huault à condition que ladite Gault reprendra ce que ledit Jean Dugré son fils a apporté en ladite communauté savoir un lit garni de charlit, un tour, la paillasse, couette, traversin, 2 oreillers ensouillés de coutis, une pelisse, une courtépointe picquée de toile peinte, de tour et rideaux, de serge de Caen verte, un paire de pinces, un demi cabinet, 6 chaises empaillées, une table ronde, 10 nappes, 4 linceuls, 10 serviettes déliées, 6 grosses serviettes, 4 essuie-mains de brin (AD53-3^F14/42 Craon)

En 1732, leur succession laisse 5 enfants, dont l'un, Pierre abandonne sa part car il ne peut rembourser les avancements d'hoir plus élevés qu'il avait reçus de ses parents.

Le 30 octobre 1732⁴ les 4 autres partagent en 4 lots, René Dugrès, Nicollas Dugrès, Joseph Morillon et Héléine Dugrès son épouse D^t à StJulien à Chatelais, et Renée Dugrais

1^{er} lot (choisi par Joseph Morillon et Héléine Dugrès) 1 maison nommée « **la maison de la Pointe** » au **bourg de Nyoiseau** composée d'une salle basse et grenier au dessus, une petite cour close au devant, en laquelle il y a un apentis en lequel est la mosse du four, rues issues, tant au devant qu'aux côtés, joignant d'un côté la rue ou chemin de Nyoiseau à Segré, et d'autre côté la rue en Juifs, abutée d'un bout et tient à la maison de Pierre Equy qu'il tient à titre de rente foncière des abesses de Nyoiseau - 1 petit jardin clos à part situé proche de ladite maison joignant d'un côté la ruelle qui conduit aux Chesnays dudit Nyoiseau, d'autre côté et abuté d'un bout la maison et jardin de Pierre Dumaine, d'autre bout ledit chemin de Segré - 1 petite chataigneraie close à part sise... joignant d'un côté le chemin pour l'exploitation du **Plat d'Étain** - 1 portion de bois taillis contenant 1 journal de terre sis aux bois taillis de la Boudrerie - 10 L 15 s de rente au principal de 215 L créée et constituée par Françoise Lorault et Jeanne Denis sa femme au profit du †Pierre Dugrès et à présent due par le S^r de Hardouin de Chantenay fils puisné dudit S^r de Chantenoy et donataire du †S^r de la Saugère prêtre en conséquence de la délégation à lui faite par François Louault fils et héritier des †Louault et Denis ses père et mère, par le C^t de vente d'une pré sise près la ville de Craon nommée la pré d'Ecteras rue d'^{vt} Jacques Poillard N^{re} royal à Craon le 28.6.1725 - **2^e lot** (choisi par Nicollas Dugrès) 1 **maison sise en la ville de Craon au carrefour des Forges**, composée d'une cave, une salle basse à cheminée, 1 chambre haute aussi à cheminée et 2 greniers au dessus, 1 petite cour au derrière en laquelle sont les latrines en dépendant, 1 petite chambre basse à côté avec une chambre au dessus, joignant d'un côté celle des héritiers du †S^r Durager et abuté sur la rue au carrefour des Forges, tout ainsi qu'elle est exploitée avec les jardins par ledit Nicollas Dugrès - 1 jardin clos à part contenant 12 cordes - **la tannerie dépendant des successions sise sur le pré de Marchefer proche ladite ville de Craon**, ainsi qu'elle appartient aux

⁴ AD49-5E32 notaire à Nyoiseau

copartageants pour l'emplacement de laquelle est du chacun an au seigneur baron de Craon la somme de 50 sols - **3^e lot** (choisi par Renée Dugrès) la 1/2 par indivis de **la closerie de la Basse Potrie à StQuentin** consistant en maison, logements, grange étable toits à porcs, rues issues, vergers, ayreaux, jardins, prés, pastures, terres labourables et non labourables, droits qui en dépendent **4^e lot** (René Dugrès dernier choisissant) l'autre 1/2 par indivis de la closerie de la **Basse Potrie** »

Pierre DUGRAIS °Nyoiseau 15 novembre 1650 †/1705 Fils de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER. x Nyoiseau 19 février 1675 Hélène GAULT °Mée (53) 17 février 1652 †1733

1-Jean DUGRAIS °Chatelais 3.3.1677 †/1732 Filleul de Julien Dugré & de Mathurine Chalier

2-Pierre DUGRAIS °Chatelais 4.3.1679 Filleul de Louis Leroy & Elizabeth Perrault. Patronyme orthographié DUGUÉ sur son b. En 1732, il est M^d D^t à province du Mayne, c'est à dire à 72 km de Nyoiseau, au nord de Laval.

2-Marie DUGRAIS †/1732

3-Hélène DUGRÉS °Châtelais 4.3.1688 Filleule de Julien Dugrez (s) et de Anne Leroy x Chatelais 18.7.1709 Joseph **MORILLON** °ca 1683 M^d. Fils de Julien M^d & Renée Poussard. Vivent à Chatelais en 1732.

4-René DUGRÉS En 1732, il est cavalier de la maréchaussée de la province d'Anjou D^t à Segré la Madeleine

5-Nicolas DUGRÉS °Chatelais 8.3.1685 Cité en 1709. Filleul de Nicolas Cadotz prêtre à Chérancé & de Jeanne Lemétayer épouse de Pierre Bourgeon S^r de la Vinanière M^d tanneur à Cevillé. En 1732, il est M^d mégissier D^t à Craon StClément

6-Renée DUGREZ °Chatelais ca 1694 Elle est aussi prénommée "Jeanne" sur la table Agena. x S^{te}Gemmes-d'Andigné 22.1.1737 Etienne **PLOQUIN** V^f de Louise Dubois

Marie Dugrais x1672 Louis Maussion

Mariés à Montreuil-sur-Maine par Yve Grais (sic) curé de Nyoiseau

Meunier au moulin de Montreuil en 1672-1673

Elle se remarie à Aviré « le 20 octobre 1693 ... fait la bénédiction nuptiale selon les formes prescrites de l'église entre Estienne Chasseboeus garçon musnier âgé de 26 ans natif de la paroisse de Daon fils de feu André Chasseboeuf et de feu Anne Houdebine ses père et mère d'une part, et entre Marie Dugrées veuve de Louis Maucion musnier au moulin de Sauconnié d'autre part, sans qu'il se soit trouvé empeschement ny opposition fait ce jour et an que dessus, en présence d'Estienne Hayer proche parent de part et d'autre, d'André Chasseboeus frère du marié, et de Jean Frippier cousin germain »

Marie DUGRAIS °Nyoiseau 2 août 1652 Fille de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER. x1 Montreuil-sur-Maine 19 juillet 1672 Louis **MAUSSION** † Aviré 22 mars 1693 Fils de †Jean & †Jacquine Ollivier x2 Aviré 20 octobre 1693 Etienne **CHASSEBEUF**

1-Anne MAUSSION °Montreuil-sur-Maine 18.7.1673 Filleule de Françoise Belier femme de Julien Dugrais de Nyoiseau **[grand-mère maternelle]**

2-Françoise MAUSSION °Montreuil-sur-Maine 28.4.1679 Filleule de Pierre Bodere N^{re} & de Jeanne Bodere femme de Jacques Maussion

3-Marie MAUXION x Nyoiseau 11.11.1700 René **VERDON Meunier** à **Chatelais**

4-Jeanne MAUSSION x Montreuil-sur-Maine 15.7.1710 Pierre **PREZELIN** Dont postérité suivra

5-Julien MAUSSION °ca 1687 x Grez-Neuville 23.11.1717 Renée SERRU Dont postérité suivra

Pierre Prezelin x1710 Jeanne Maussion

Charon à la **Maisonneuve près la Grée** en 1716.

Jeanne MAUSSION Fille de Louis MAUSSION & Marie DUGRAIS x Montreuil-sur-Maine 15.7.1710 **Pierre PREZELIN** °Montreuil-sur-Maine 24.2.1685 †idem 29.11.1739 Fils de Pierre & de Marguerite Marion, Filleul de Jacques Thibault & de Renée Crasnier

1-Jeanne PREZELIN °Montreuil-sur-Maine x S^tMartin-du-Bois 23.8.1735 Jean **MESLET**

11-Pierre MESLET °ca 1736 x1 Montreuil-sur-Maine 5.6.1764 Renée MELINE Fille de Maurice & Françoise Landron x2 Montreuil-sur-Maine 6.7.1784 Perrine MERCIER °StMartin-du-Bois Fille de Jean & Marie Thibault

2-Pierre PREZELIN x Montreuil-sur-Maine 25.11.1743 Marie DOUESTEAU V^e

- 3-Marie-Lucie PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 8.11.1715 Filleule de René Thibault son cousin germain, & de Renée Portier femme de Pierre Cormeray d'Angers ^{Trinité}
- 4-Elisabeth PREZELIN °ca 1715 x Montreuil-sur-Maine 19.11.1737 Pierre **GILLET** °S'Martin-du-Bois Fils de †René & Marguerite Leroy
- 5-Jacques PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 12.5.1717 Filleul de Jacques Sureau **masson** cousin paternel, & de Perrine Bodere cousine maternelle
- 6-Renée PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 7.5.1719 †bas âge

Julien Maussion x1717 Renée Serru

Meunier

Julien MAUSSION °ca 1687 Fils de Louis MAUSSION & de Marie DUGRAIS x Grez-Neuville 23.11.1717 Renée SERRU °ca 1687 Fille de René et Renée Ollivier

- 1-Renée MAUSSION x Thorigné-d'Anjou 10.6.1754 Jean **DOUETEAU** Dont postérité suivra

Renée Maussion x1754 Jean Doueteau

Meunier

Renée MAUSSION Fille de Julien MAUSSION & de Renée SERRU. x Thorigné-d'Anjou 10.6.1754 Jean **DOUETEAU**. Fils de Jean, **meunier**, et Marie Bellier

- 1-Marie DOUETEAU x Bourg-l'Evêque 6.7.1789 René **PETEUL** M^d. Fils de René, meunier, et Jeanne Buret
2-Jean DOUETEAU x La Boissière(53) 28.1.1794 Renée LEMÉE Dont postérité suivra

Jean Doueteau x1794 Renée Lemée

Jean DOUETEAU Fils de Jean DOUETEAU & de Renée MAUSSION. x La Boissière(53) 28.1.1794 Renée LEMÉE fille de François et Perrine Robin

- 1-Renée DOUETEAU x La Boissière(53) 1.5.1833 Louis **PETEUL**

Renée Doueteau x1833 Louis Peteul

Renée DOUETEAU x La Boissière(53) 1.5.1833 Louis **PETEUL** Fils de René & Marie Doueteau, son cousin

- 1-Louis PETEUL x Combrée 27.4.1863 Séraphine TOQUET Fille de Julien et Séraphine Menard
11-Zénaïde PETEUL Dont postérité

Anne Dugrais 1x Pabot 2x F. Hunault 2x R. Guynoiseau

Le patronyme d'Anne Dugrais est écrit Dugres au b de Louise et Magdelaine, et Dugrez à celui de Jean Cousine de Léonard Chevalier cité en 1676. Petite-fille de François Bellier présent en 1676

Anne DUGRAIS °Nyoiseau 25 mars 1654 †Noyant-la-Gravoyère 28.2.1720 Fille de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER x1 Craon ^{StClément} 6.10.1674 Jean **PABOT** °ca 1751 Fils de Michel et de Marguerite Ferron x2 Nyoiseau 20.9.1676 François **HUNAUT** °Noyant-la-Gravoyère ca 1671 †idem 17.5.1711 M^d mégicier x3 Bourg-d'Iré 18.2.1685 René **GUYNOISEAU** °Craon ^{StClément} Veuf de Marie Charier. M^d

- 1-Marie HUNAUT x Noyant-la-Gravoyère 2.8.1698 Pierre **LEQUEUX** Dont postérité suivra
2-Marguerite GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 23.3.1686
3-Anne GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 1.9.1687
4-Madeleine GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 20.12.1688 x Noyant-la-Gravoyère 10.7.1710 Pierre **RENAULT** Dont postérité suivra
5-Louise GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 22.2.1690
6-Renée GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 7.6.1693
7-Jean GUINOISEAU °Noyant-la-Gravoyère 14.3.1695

Marie Hunault x1698 Pierre Lequeux

Marie HUNAUT Fille de Anne DURAIS & de son 1^{er} époux François HUNAUT. x Noyant-la-Gravoyère
2.8.1698 Pierre **LEQUEUX** Fils de Jacques & Perrine Lepretre
1-Marie LEQUEUX x Bouillé-Ménard 28.8.1729 Jacques **HOUESNARD** °Bouillé-Ménard 24.1.1687 Fils de
Pierre et Marie Denis, petit fils de Pierre et Marguerite Peluault
2-Pierre LEQUEUX x Noyant-la-Gravoyère 26.11.1743 Françoise LEMERCIER Fille de Pierre & Jeanne
Guesdon

Madeleine Guinoiseau x1710 Pierre Renault

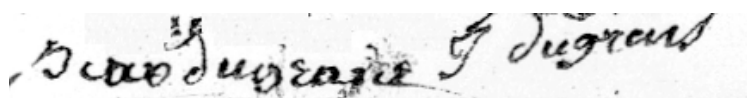
Madeleine GUINOISEAU °ca 1692 Fille de Anne DURAIS & de son 2^e époux René GUINOISEAU x Noyant-la-Gravoyère
10.7.1710 Pierre **RENAULT** Fils de Sébastien & Jeanne Fouchet
1-Magdeleine RENAULT °Noyant-la-Gravoyère 9.11.1711
2-Louis RENAULT °Noyant-la-Gravoyère 23.11.1713
3-Renée RENEAU °Noyant-la-Gravoyère 3.1.1717
4-Perrine RENAULT °Noyant-la-Gravoyère 28.12.1718
5-Françoise RENAULT °Noyant-la-Gravoyère 27.2.1720 †idem 29.9.1720
6-Pierre RENAULT °Noyant-la-Gravoyère 1.10.1721

Jean Dugrais x1682 Renée Pabot

Jean Dugrais est **meunier** à S^tAubin-du-Pavoil.

Il est parrain à Nyoiseau le 24.5.1701 de Mathieu Pouriats fils de Mathieu & de Louise Camus.

Jean et son fils Julien vont vivre en 1719 une bagarre très serrée avec l'abbesse, dont je pense qu'ils sont sortis vainqueurs. En effet, l'abbesse leur baille le 15.12.1719 le moulin de Pont-Martin à moitié chez Allard notaire à Nyoiseau, alors que 2 mois plus tard, ce bail est résilié chez Bouvet N^{re} à Segré, et remplacé par un bail à ferme nettement plus moderne. Entre temps l'abbesse est décédée, et la nouvelle prieure, Jeanne Lasnier, issue de la haute bourgeoisie très au fait de la gestion, prend en charge le nouveau bail. Elle se montre ferme, puisqu'elle a l'œil sur les poissons, et sur les « disettes d'eau » que Magdeleine de Razilly avait oubliés. Plus moderne elle supprime le pain d'étréne mais conserve le boisseau de froment rouge. Enfin, si elle laisse plus de liberté de gestion au meunier, c'est contre une ferme très élevée : 350 L par an.



Jean Dugrais Vf Pabot et son fils Julien, le 15.12.1719 (AD49-5^E32/8)

« Le 15 décembre 1719⁵ vénérable dame Jeanne Lasnier prieure du Grand Moustier en l'abbaye royale de Notre Dame de Nyoiseau, le siège de ladite abbaye vaccant, y demeurante d'une part, et Jean Dugrais l'aîné veuf de défunte Renée Pabot, Jullien Dugrais son fils marchand meunier et Marie Guesdon sa femme de luy autorisée devant nous pour l'effet des présentes, demeurant ensemble à la Corbière à Noyant-la-Gravoyère, chacun d'eux seul et pour le tout solidairement sans division, renonçant etc d'autre part, entre lesquels a esté fait le bail à ferme qui suit, à scavoir que ladite dame prieure a donné et donne par ces présentes auxdits Dugrais père et fils et Guesdon ce acceptant audit titre de ferme pour le temps et espace de 5 années et 5 cueillettes entières et consécutives qui commenceront le 1^{er} jour de l'année prochaine 1720 fête de la Circoncision et finiront à pareil jour à la fin desdites 5 années, scavoir les moulins à eau du Pont Martin tant à froment que seigle situés à Nyoiseau avec la maison (f^o2) et jardins en dépendant et les joignant, ensemble la préé du Plessis Renard et un clotteau de terre sis près la Hamonière en la paroisse de S^tAubin-du-Pavoil, ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune réserve en faire par ladite dame prieure, et que lesdits preneurs ont dit bien connaître, à la charge par eux d'en jouir en bon père de famille sans y commettre aucune malversation ni dégradation comme de n'abattre aucun arbre fruitier ni marmentaux par

⁵ AD49-5^E32/008 devant Bouvet notaire royal Segré

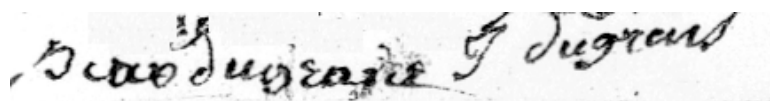
pied branche ni autrement fors les émondables qu'ils couperont émonderont ayant atteint leurs sepves sans icelles avancer ni retarder, et de tenir entretenir et rendre les maisons et logements desdits moulins en bonnes réparations de couvertures d'ardoise et autres à quoi fermiers de moulins sont tenus, et à l'égard de la chaussée desdits moullins iceux preneurs feront faire chacun an sur icelle chaussée le nombre de 4 journées de masson à reploter aux endroits le plus nécessaire, et quant aux meulles et moullages desdits moullins lesdits preneurs les recevront à l'échantillon pour les rendre en pareil état suivant le procès verbal qui en sera fait au commencement de ce (f°3) bail, et en cas qu'il fut nécessaire de faire quelque réparations aux moullins, il sera fourni auxdits preneurs de bois et autres matières à place, lequel bois les preneurs feront néanmoins abattre et équarer à leurs frais dont ils en auront les coupeaux sans pouvoir rien prétendre aux branchages ; ne pourront lesdits preneurs pêcher dans l'étendue des eaux et pêcheries de ladite abbaye soit au dessus ou dessous desdits moulins en façon quelconque, fors avec une nasse (*écrit Nance*) qu'ils pourront tendre dans la porte desdits moulins si bon leur semble sans faire aucun dommage à ladite porte ni carreaux d'icelle, et seront tenus lesdits preneurs d'apporter la moitié des poissons qu'ils y prendront à ladite abbaye comme aussi s'obligent de ramasser chacun an et recueillir les rentes de blé et autres espèces de grains dus à ladite abbaye et de les y conduire comme ont accoutumé faire les meuniers desdits moulins, sans espérer aucun salaire fors la nourriture des personnes chevaux et mulets ; ne pourront enlever à la fin du présent bail aucun foin paille chaume ni engrais qu'ils pourront recueillir la dernière année du bail, attendu qu'ils trouveront le tout au commencement de leurs jouissances et donneront chacun an à ladite prieure un bouesseau de froment rouge net mesure de Segré aux environs de la fête de l'Epiphanie (f°4) au lieu et place d'un pain d'estrainne⁶ ; auront lesdits preneurs une vache allant et venant paccager avec les autres bestiaux de l'abbaye sans en rien payer. Le présent bail à ferme ainsi fait moyennant 350 livres que lesdits preneurs s'obligent payer chacun solidairement au 1^{er} jour de l'an commençant le 1^{er} de l'année 1721 et ainsi de suite. Les preneurs ne pourront céder le présent bail à autre sans le consentement de la prieure. Les preneurs ont présentement payé à la prieure 50 L comptant. S'engagent en outre les preneurs de ne point laisser manquer l'abbaye de farine en cas de disette d'eau ils se fourniront à leurs frais à d'autres moulins pour en fournir à suffire, de plus ont consenti iceux preneurs que le bail à 1/2 des moulins que leur a ci-davant consenti très illustre révérante Magdelainne de Rasily abbesse de l'abbaye d^{vt} Pierre Allard notaire royal à Nyoiseau le 15.10.dernier demeure nul. »

Le 15.10.1719 très illustre et révérante dame Magdelaine de Razilly abbesse de l'abbaye royale Notre Dame de Nyoiseau y D^t baille à 1/2 et non autrement à Jean Dugrais l'aîné veuve de René Pabot, et Jullien Dugrais son fils M^d meunier et Marie Guesdon son épouse, D^t ensemblement à la Corbinière à Noyant-la-Gravoyère, pour 9 années de cueillettes entières commençant au jour de Toussaint 1719, savoir les moulins à eau du Pont-Martin tant à froment qu'à seigle situés dite paroisse de Nyoiseau avec la maison et jardins en dépendant et les joignant ensemble la pré du Plessis-Renard et le marais pendant le cour du présent bail, et la pré de Launais pendant la 1^{ère} année seulement, et ouvre leur donne comme dessus un clotteau situé près la Hamonnière paroisse de StAubin-du-Pavoil, tout ainsi qu'en ont joui les précédents meuniers comme le tout se poursuit et comporte sans aucune réservation en faire par madame abesse fors ledit pré de Launais après ledit an passé, duquel elle fait réserve expresse auxquelle preneurs madite dame donne liberté d'avoir une vache allant et venant pacager avec celles de ladite abbaye au profit de laquelle elle ne prétendra rien non plus qu'en ce qui proviendrait des jardins cloteau pour par lesdits fermiers jouir desdites choses en bon père de famille sans y commettre aucune malversation de n'abattre ni émonder aucuns arbres fruitteaux ni marmanteaux dessus lesdites choses par pied branche ni autrement fors les émondables seulement qu'ils couperont émonderont en temps et saison convenables lorsqu'ils auront à tenir raisonnables, tiendront et entretiendront iceux preneurs les maisons et logements desdites choses en bon état de réparation en quoi colons français et preneur de baux à moitié sont ordinairement tenus et les rendront à la fin du présent bail

⁶ la fouace des étrennes d'un boisseau de froment, selon les autres baux en Anjou

en bonnes et dues réparations, tout ainsi qu'elles leur seront baillées au commencement d'icelui, et à l'égard de la chaussée, iceux preneurs feront chacun an sur icelle chaussée le nombre de 4 journées de masson à recloter les lieux nécessaires et quant aux meules et moulages du moulin à seigle les recevront à l'échantillon et en payeront la moitié à madite dame abbesse et ce moyen seront fondés en la moitié et la diminuation qui se trouvera sur icelle meule et moulage et portera 1/2 par 1/2 entres ledites parties, et s'il est besoin d'en acheter, elles seront aussi payées 1/2 par 1/2, les tournures et vioures seront entretenues à la même raison pour quoi faire madite dame fournira de tout bois à place, les cables et filoches nécessaires auxdits moulins seront pareillement fournis 1/2 par 1/2 et tous les autres ustanciles seront auxdits moulins et partageront à la fin dudit bail à la même raison et entretenu au commencement de ce bail par madite dame et les preneurs 1/2 par 1/2, chevaux et mulles pour l'utilité les moulins desquels sera fait prisage par gens à ce connaisseurs dont les parties conviendront respectivement et ce au commencement du présent bail et seront partagés à la fin d'iceux à la même raison, et en cas qu'il vienne à mourir quelqu'un desdits bestiaux la perte s'en portera aussi 1/2 par 1/2, nourriront des cochons de nourriture qui seront partagés au jour de Toussaint de chacun an 1/2 par 1/2 entre madite dame abbesse et lesdits preneurs, et au surplus les moutures profits et revenus profits ou pertes que lesdits preneurs pourront faire et marchés de bled qu'ils achèteront et vendront débours pour y parvenir crédits qu'ils feront et pourront faire se partageront 1/2 par 1/2 entre lesdites parties, et outre accordé entres ledites parties que tous les grains de ladite abbaye seront moulus audit moulin du Pont-Martin sans qu'ils ne soient moulés en aucunautre moulin en tant qu'il plaira) madite dame abbesse, les moutures desquels grains seront aussi partagés 1/2 par 1/2 entre madite dame abesse et lesdits preneurs, et lui rendront la juste 1/2 en ladite abbaye à leurs frais et généralement de tout ce qui proviendra sur lesdits lieux, et quant au moulin à draps et foulon qui l'exploitera ne pourra le faire battre qu'à eaux perdue, bailleront chacun an 6 poulettes à la Pentecôte, et 4 oisons s'ils en nourrissent, 4 cannetons et 1 pain d'etrenne du revenu dela fleur d'un bouesseau de froment rouge mesure de Segré, comme aussi madite dame abbesse promet donner chacun an 2 aires de paille pendant le cours du présent bail auxdits preneurs, duquel bail à 1/2 ils lui fourniront copie des présentes toutes fois et quantes lequel bail à 1/2 et tout ce que dessus les parties l'ont ainsi voulu consenti stipulé et à quoi s'obligent solidairement lesdits preneurs ... passé en ladite abbaye de Nyoiseau au parloir et grille de madite dame abbesse, en présence de François Metereau tailleur d'habits et de René Hunault M^d D^t à Nyoiseau témoins à ce requis (AD49-5^E32/071 Allard Nre Nyoiseau)

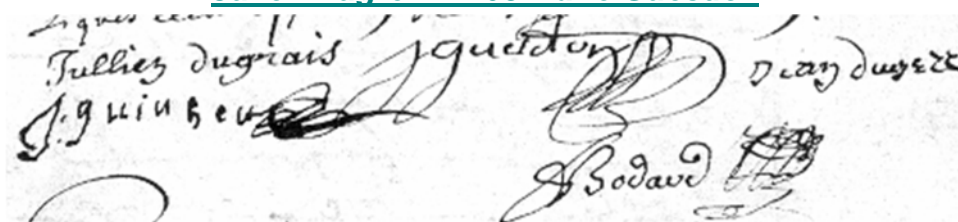
Au contrat de mariage de Julien Dugrais et de Marie Gault sont présents Pierre Dugré M^d D^t au **moulin de Cevillé** à Chatelais et de Jean Dugré aussi M^d D^t au **moulin de Chouaigne** paroisse de Craon Saint Clément ses frères



Jean Dugrais Vf Pabot et son fils Julien, le 15.12.1719 (AD49-5^E32/8)

Jean DUGRAIS °Nyoiseau 13 juillet 1656 †Nyoiseau 10.12.1728 Fils de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER.
 x1 Montreuil-sur-Maine 21.6.1672 Jeanne HOUDIN Fille de †Julien et de Renée Beaumont x2 /1683
 Renée PABOT Vivante au mariage de son fils Julien
 1-Julien DUGREZ °ca 1683 †1747 x S'Aubin-du-Pavoil 4.9.1708 Marie GUESDON Dont postérité suivra

Julien Dugrez x1708 Marie Guesdon



Jullien Dugrais (le marié), J. Guesdon (père de la mariée), Jean Dugrez (père du marié), Bodard Segré le 22.8.1708 (AD49-5^E32/1)

Meunier à S^tAubin-du-Pavoil

Leur C^t de mariage est signé le 22.8.1708 à Segré. Jullien Dugrez a 25 ans, est M^d meunier à StAubin-du-Pavoil, ainsi que son père. Il reçoit 500 L en avancement de droits successifs dont 50 L de meuble pour la communauté, et 450 en bien propre. C'est une somme relativement importante, qui représente la 1/2 d'une closerie ou le 1/6 de la dot des filles d'avocat. Marie Guesdon reçoit 200 L dont 50 L pour la communauté et 150 L en bien propre. Antoine Guesdon **maréchal en œuvres blanches** à Noyant oncle de la mariée est présent. Guesdon (AD49-5^E32/001 Segré)

Le 24.2.1751 Charles Dugrès **meunier** fils de †Jullien D^t au moulin du bourg au **Bourg-d'Iré**, par représentation de son père habile à succéder à †Marie-Anne Pabot veuve en 2^e noces de François Delorme M^d décédée à Gastines, craignant que la succession de ladite Pabot ne soit plus onéreuse que lucrative renonce à succéder (AD49-5^E32/021 Segré)

« Le 15 décembre 1719⁷ vénérable dame Jeanne Lasnier prieure du Grand Moustier en l'abbaye royale de Notre Dame de Nyoiseau, le siège de ladite abbaye vacant, y demeurante d'une part, et Jean Dugrais l'aîné veuf de défunte Renée Pabot, Jullien Dugrais son fils marchand meunier et Marie Guesdon sa femme de luy autorisée devant nous pour l'effet des présentes, demeurant ensemble à la Corbière à Noyant-la-Gravoyère, chacun d'eux seul et pour le tout solidairement sans division, renonçant etc d'autre part, entre lesquels a esté fait le bail à ferme qui suit, à scavoir que ladite dame prieure a donné et donne par ces présentes auxdits Dugrais père et fils et Guesdon ce acceptant audit titre de ferme pour le temps et espace de 5 années et 5 cueillettes entières et consécutives qui commenceront le 1^{er} jour de l'année prochaine 1720 fête de la Circoncision et finiront à pareil jour à la fin desdites 5 années, scavoir les moulins à eau du Pont Martin tant à froment que seigle situés à Nyoiseau avec la maison (f^o2) et jardins en dépendant et les joignant, ensemble la pré du Plessis Renard et un clotteau de terre sis près la Hamonière sur StAubin-du-Pavoil, ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune réserve, que lesdits preneurs ont dit bien connaître, à la charge par eux d'en jouir en bon père de famille sans y commettre aucune malversation ni dégradation comme n'abattre aucun arbre fruitier ni marmentaux par pied branche ni autrement fors les émondables qu'ils couperont émonderont sans avancer ni retarder, et détenir entretenir et rendre les maisons et logements desdits moulins en bonnes réparations de couvertures d'ardoise, et à l'égard de la chaussée desdits moullins iceux preneurs feront faire chacun an sur icelle chaussée le nombre de 4 journées de masson à recloteler aux endroits le plus nécessaire, et quant aux meulles et moullages desdits moullins lesdits preneurs les recevront à l'échantillon pour les rendre en pareil état suivant le procès verbal qui en sera fait au commencement de ce bail, et en cas qu'il fut nécessaire de faire quelque réparations aux moullins, il sera fourni aux preneurs de bois et autres matières à place, lequel bois les preneurs feront néanmoins abattre et équarer à leurs frais dont ils en auront les coupeaux sans pouvoir rien prétendre aux branchages, ne pourront lesdits preneurs pêcher dans l'étendue des eaux et pêcheries de ladite abbaye soit au dessus ou dessous desdits moulins en façon quelconque, fors avec une nasse (**écrit Nance**) qu'ils pourront tendre dans la porte desdits moulins si bon leur semble sans faire aucun dommage à ladite porte ni carreaux d'icelle, et seront tenus lesdits preneurs d'apporter la moitié des poissons qu'ils y prendront à ladite abbaye comme aussi s'obligent de ramasser chacun an et recueillir les rentes de blé et autres espèces de grains dus à ladite abbaye et de les y conduire comme ont accoutumé faire les meuniers desdits moulins, sans espérer aucun salaire fors la nourriture des personnes [genaux] et mulets, ne pourront enlever à la fin du présent bail aucun foin paille chaume ni engrais qu'ils pourront recueillir la dernière année du bail, attendu qu'ils trouveront le tout au commencement de leurs jouissances et donneront chacun an à ladite prieure un bouesseau de froment rouge net mesure de Segré aux environs de la fête de l'Epiphanie au lieu et place d'un pain d'estrainne, auront lesdits preneurs une vache allant et venant paccager avec les autres bestiaux de l'abbaye sans en rien payer. Le présent bail à ferme ainsi fait moyennant 350 L que lesdits preneurs s'obligent payer chacun solidairement au 1^{er} jour de l'an commençant le 1^{er} de l'année 1721 et ainsi de suite. Les preneurs ne pourront céder le

⁷ AD49-5^E32/008 devant Bouvet notaire royal Segré

présent bail à autre sans le consentement de la prieure. Les preneurs ont présentement payé à la prieure 50 L comptant. S'engagent en outre les preneurs de ne point laisser manquer l'abbaye de farine en cas de disette d'eau ils se fourniront à leurs frais à d'autres moulins pour en fournir à suffire, de plus ont consenti iceux preneurs que le bail à 1/2 des moulins que leur a ci-davant consenti très illustre révérende Magdelaine de Rasilly abbesse de l'abbaye d^{vt} Pierre Allard notaire royal à Nyoiseau le 15.10.dernier demeure nul.

Le 6.3.1748 Marie Guesdon veuve de Julien Dugres M^d meunier et Julien Dugres son fils M^d meunier D^t au moulin de Nyoiseau : ladite Guesdon étant d'un âge fort avancé et d'ailleurs très infirme et hors d'état de pouvoir travailler, n'ayant suffisamment de bien pour pouvoir se subsister, gager, n'avoir avec elle une servante domestique pour la traiter et gouverner, payer un louage et les impôts ordinaires à quoi elle serait obligé, ses revenus et ceux dont elle jouit du côté de son t^mari ne pouvant excéder la somme de 120 à 130 L charges déduites, se serait adressée à son fils Julien Dugrès l'un de ses enfants, auquel elle aurait proposé de la prendre et recevoir chez lui en sa maison et demeure ou elle est entrée à la Toussaint dernière pour la loger nourrir chauffer et coucher reblanchir traiter gouverner tant que malade pendant le reste de ses jours pour le bénéfice de ses biens et de sondit t^mari dont elle est veuve, à laquelle proposition répondant ledit Dugres fils, pour le respect et l'amitié qu'il porte à sadite mère a accepté et elle lui laisse tous ses biens en viager. Si Charles Dugres frère dudit Julien Dugres et les autres enfants de ladite Guesdon prétendent participer à ladite cession, et jouir par moitié desdits héritages, ils seraient tenus payer audit Julien leur frère la moitié des pensions logement chauffage reblanchissage traitement médicaments et gouvernement de leur mère. Ladite Guesdon déclare avoir porté avec elle en la maison dudit Julien Dugres 12 draps de toile de brin en réparaon de 6 aulnes le couple, une huche en chêne, un lit garni de 2 couettes dont une de peu de valeur, 2 traversiers ensouillés de coutis, un demi tour d'étoffe verte, vergettes couverture de laine rouge et un lodier de toile avec ses habits (AD49-5^E32/077)

Julien DUGREZ °ca 1683 †/1747 x S'Aubin-du-Pavoil 4.9.1708 Marie GUESDON Fille de Jacques, maréchal en œuvres blanches au Bourg-d'Iré, & Marguerite Delanoë décédée avant le mariage de sa fille
 1-Jeanne-Marie DUGREZ °Nyoiseau 26.8.1711 †bas âge Petite-fille de Jean Dugrez (s)
 2-Julien DUGRÈS °Nyoiseau 7.9.1713 Filleul de Marie Dugrès fille de Pierre et Hélène Gaud x /1748 Marie-Anne ROBIN Dont postérité suivra
 3-Charles DUGREZ °Nyoiseau x Bourg-d'Iré 1.8.1747 Marie BODUSSEAU Fille de René & Marie Perrault

Julien Dugrez x/1748 Marie Robin

meunier

Julien DUGRAIS °Nyoiseau 7.9.1713 x /1748 Marie-Anne ROBIN
 1-Marie-Anne DUGREZ °S'Aubin-du-Pavoil ca 1748 x S'Aubin-du-Pavoil (publication à Nyoiseau le 27.11.1770)
 6.12.1770 René RICHOU Dont postérité suivra
 2-Julien-René DUGRAIS °Nyoiseau 22.1.1754 Filleul de Renée Robin de Craon ^{StClément}
 3-Julienne-Jacquine DUGRAIS °Nyoiseau 1.7.1757 Filleule de Jacques Rabault M^d à S'Rémy de Chateaugontier et de Jeanne Robin épouse de René Denis meunier à Laigné

Marie-Anne Dugrez x 1770 René Richou

Nièce de Charles Dugrès, soeur de Julien Dugrès et de Jeanne Dugrès cités en 1770
 La famille RICHOU, famille de riches meuniers, a fait l'objet de publications scientifiques sur Internet

Marie-Anne DUGREZ °S'Aubin-du-Pavoil ca 1748 x S'Aubin-du-Pavoil (publication à Nyoiseau le 27.11.1770)
 6.12.1770 René RICHOU °La Membrolle Meunier. Fils de Pierre et Renée Soreau
 1-Marie Anne RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 1er septembre 1771 †Brissac-Quincé 31 mars 1852 x La Membrolle-sur-Longuenée 16 ,janvier 1798 Nicolas JOUBERT °Brissac-Quincé 17 février 1775 †Brissac-Quincé 10 octobre 1828 Marchand tanneur. Fils d'Elie et Marie Dugrais

- 2-René RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 25 Juillet 1774 †Le Lion-d'Angers 13 octobre 1840 x Angers 19 janvier 1807 Anne RICHOU Dont postérité suivra
- 3-Jeanne-Martine RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 11 novembre 1775 †Montreuil-Belfroy 7 février 1861 x La Membrolle-sur-Longuenée 16 juin 1801 Pierre-François BESNARD Dont postérité suivra
- 4-Julien RICHOU 1777-1782
- 5-Françoise RICHOU 1778-1858
- 6-Renée RICHOU 1781-
- 7-Rose RICHOU 1782-1861
- 8-Pierre RICHOU 1785-1872
- 9-Félicité RICHOU 1789-1858
- 10-Auguste RICHOU 1790-

René Richou x 1807 Anne Richou

- René RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 25 Juillet 1774 †Le Lion-d'Angers 13 octobre 1840 Fils de René RICHOU et Marie-Anne DUGREZ x Angers 19 janvier 1807 Anne RICHOU 1787-1848
- 1-Aimée RICHOU °1808
- 2-Alexandre RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 25 octobre 1809 †La Membrolle-sur-Longuenée 10 août 1888 x Claire **RAFFRAY** Dont postérité suivra
- 3-Auguste RICHOU 1811-1878
- 4-Eugène RICHOU 1815-1889

Alexandre Richou x Claire Raffray

- Alexandre RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 25 octobre 1809 †La Membrolle-sur-Longuenée 10 août 1888 x Claire **RAFFRAY** 1813-1904
- 1-Alexandre RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 5 février 1835 †Angers 23 décembre 1897 x Saint-Fort (53) 26 avril 1869 Augustine BRIAND °1843
- 2-Claire RICHOU 1837-1837
- 3-Marie Claire RICHOU 1838-1929
- 4-René Eugène RICHOU 1841-1900

Alexandre Richou x 1869 Augustine Briand

- 1-Auguste RICHOU °Angers 20 février 1870 †Angers 25 novembre 1907 x Marie Joséphine GIBERT 1874-1904
- 1-Marie-Thérèse RICHOU °1897
- 2-Elisabeth RICHOU °1898
- 3-Alexandre Marie Gabriel Joseph René Eugène RICHOU °La Membrolle-sur-Longuenée 1901 †Angers 16 mai 1980 Avoué. Membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers (1959)x1 Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine) 14 mai 1825 Emilie JAC 1899-1931 x2 Treize-Vents (85) 11 juillet 1935 Brigitte RENE-BAZIN 1909-1987 petite-fille de René Bazin écrivain. Dont postérité

Jeanne-Martine Richou x 1801 Pierre-François Besnard

- Jeanne-Martine RICHOU ° La Membrolle-sur-Longuenée 11 novembre 1775 †Montreuil-Belfroy 7 février 1861 Fille de René RICHOU et Marie-Anne DUGREZ x La Membrolle-sur-Longuenée 16 juin 1801 Pierre-François BESNARD °1779 †1832
- 1-Jeanne BESNARD °Saulgé-l'Hôpital 2 mai 1802 † Saint-Clément-de-la-Place 14 mai 1868 x Saint-Clément-de-la-Place 28 septembre 1836 Julien **BESSONNEAU**
- 2-François BESNARD 1806-1879

Jeanne Besnard x 1836 Julien Bessonneau

Industriel voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Julien_Bessonneau_\(industriel\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Julien_Bessonneau_(industriel))

Jeanne BESNARD °Saulgé-l'Hôpital 2 mai 1802 † Saint-Clément-de-la-Place 14 mai 1868 x Saint-Clément-de-la-Place 28 septembre 1836 Julien **BESSONNEAU** 1796 †1869

1-Julien BESSONNEAU °Saint-Clément-de-la-Place 21 mars 1842 †1916 x Angers 30 mai 1870 Françoise BESNARD 1847-1894

11-Julien BESSONNEAU °Paris 10 mai 1880 †Paris 24 août 1960 Industriel et Député du Maine et Loire

Julien Dugrais x1685 Marie Gault

Le 27.8.1685 C^t de mariage de Julien Dugré M^d meunier D^t au moulin de Nyoiseau, fils de ††Julien et Françoise Belier avec Marie Gault fille de ††François et Marguerite Maunoury, D^t au moulin du Verger à Craon StClément, émancipée procédant sous l'autorité de René Gasnier M^d son curateur aux causes, D^t au lieu de la Roche à St Martin de Limet. Ledit Dugré prendra la future épouse avec tous et chacuns ses droits noms raisons et actions à elle échus de la succession de ses ††père et mère, desquels biens de ladite future épouse il en entrera en la future communauté la somme de 100 L et le surplus tiendra de nature de propre immeuble patrimoine et matrimoine de ladite future et des siens en ses estocs et lignées ... et à l'égard du futur époux aussi tous et chacuns ses droits ... Pourront ladite future épouse, ses enfants dudit mariage et ses héritiers repudier ladite future communauté, en ce faisant reprendra tout ce qu'elle justifiera y avoir porté, avec ses habits et hardes à son usage, bagues et bijoux franchement et quittement de toutes dettes dont elle sera acquitée par ledit futur époux, quoi qu'elle y eust porté, et fut personnellement obligée, et ou ils vendraient ou alièneraient leurs propres, ils en seront respectivement recompensés sur les effets de ladite future communauté s'ils sont suffisants, sinon sur leurs acquets même la future épouse par présence et privilège, à laquelle future épouse, le futur a assigné douaire le cas advenant, et a la future épouse reconnu avoir ci-devant reçu de René Courcier son beau-frère 23 L à valoir sur le prix des grains qui lui furent adjugés lors de la vente des meubles desdits ††père et mère, au moyen lesdits futurs se sont de l'avis, savoir ledit futur époux de Pierre Dugré M^d D^t au moulin de Cevillé à Chatelais et de Jean Dugré aussi M^d D^t au moulin de Chouaigne à Saint Clément ses frères à ce présents, et ladite future épouse dudit Gasnier son curateur aux causes, de Jean Gault M^d D^t aux Planches son frère, de Jean Perdriau M^d D^t à la Hardelière à St Martin de Limet, dudit René Courcier M^d et de Jeanne Gault sa femme D^t au moulin du Verger ses beaux-frères (AD53-3^E14/05)

Julien Dugrais est meunier à Nyoiseau. Il est beau-frère de François Gauld de Chatelais cité en 1705. Beau-frère de René Coursier de Craon ^{StClément} cité en 1705. Oncle de Pierre et René Dugrais de Chérancé, cités en 1705. Beau-père de Simon Bodin de S^tAubin-du-Pavoil cité en 1705

Marie Gauld est soeur de François, belle-soeur de Jean Perdreau, et tutrice de René Garnier à son mariage.

Marie meurt la 1^{ère} à 32 ans, laissant 5 filles âgées de 3 à 14 ans, et Julien la suit 5 ans plus tard à Nyoiseau : « Le 1er décembre 1705 fut inhumé par nous curé dans notre église paroissiale Julien Dugrez veuf de Marie Gaud âgé de 46 ans, ont assisté à l'enterrement Anne, Marie, Marguerite, Julienne et Françoise Dugrez filles du defunt, Simon Bodin son gendre de la paroisse de St Aubin du Pavoil, René Coursier son beau-frère, de la paroisse de St Clément de Craon, Pierre et René Dugrais ses neveux de la paroisse de Chérancé, et Laurent Guyet procureur fiscal de la paroisse de La Chapelle sur Oudon et plusieurs autres et François Gaud frère de la défunte femme dudit Julien Dugrais de la paroisse de CHâtelais, lesdites Marie Marguerite Julienne et Françoise ont déclaré ne savoir signer ».

Anne, Marie, Marguerite, Julienne et Françoise ont donc un curateur. Probablement plusieurs curateurs, car je n'ai trouvé pour le moment que celui des deux dernières Julienne et Françoise, qui est Jean Perdriau/Perdriau. Manifestement ce Jean Perdriau a épousé une Gault sœur de Marie, mais je ne l'ai pas encore retrouvé. (cf sa trace au § Françoise sœur Ste Ambroise)

- Julien DUGRAIS** °Nyoiseau 9 avril 1658 †Nyoiseau 1er décembre 1705 Fils de Julien DUGRAIS & Françoise BELIER. x Nyoiseau 25 septembre 1685 Marie GAULT °Niaffles 22.4.1667 †Nyoiseau 22.1.1700 fille de †Françoise, **boulangier**, et †Marguerite Maunoury
- 1-Anne-Catherine DUGRAIS °Nyoiseau 29.12.1686 †StAubin-du-Pavoil 11.9.1707 Filleule de n.h. François Davout °Mamers en Maine, et de haute et puissante D^{ame} Anne-Catherine de Beauvillard de S'Aignan abbesse de Nyoiseau, en présence de n.h. Louis Dupin °Beaumont en Perche et de François Marsolier procureur. x Nyoiseau 7.10.1704 Simon **BODIN** Dont postérité suivra
- 2-Marie DUGRAIS °Nyoiseau 25.5.1689 Filleule de François Gaud Vⁱ de Marguerite Simon boulangier à Chérancé en 1689, et de Hélène Gaud épouse de Pierre Dugrais meunier à Chatelais x Nyoiseau 7 janvier 1706 Pierre **PERRAULT** Dont postérité suivra
- 3-Madeleine DUGRAIS °†Nyoiseau 17.2.1691 Cousine de Renée Chevalier
- 4-Marguerite DUGRAIS °Nyoiseau 27.11.1692 † S'Aubin-du-Pavoil 28.10.1740 x1 S'Aubin-du-Pavoil 3.3.1710 Nicolas **NUGUE** x2 S'Aubin-du-Pavoil Pierre **LAMI** Dont postérité suivra
- 5-Julienne DUGRAIS °Nyoiseau 25.10.1694 Filleule de René Coursier **meunier** à Craon ^{StClément} beau-frère du père, et de Renée Pabot épouse de Jean Dugrez **meunier** à S'Aubin-du-Pavoil x Combrée 29.6.1716 François **BAZIN** maréchal en oeuvres blanches Dont postérité suivra
- 6-Pierre DUGRAIS
- 7-Madeleine DUGRAIS °Nyoiseau 20.2.1696 †bas âge Filleule de Pierre Dugrais fils de Pierre M^d et Hélène Gaud de Chérancé, et de Anne Dugrais sa soeur.
- 8-Françoise DUGRAIS °Nyoiseau 28.10.1697 Filleule de François Querdré M^d et de Marie Mauxion fille de Louis meunier et Marie Dugrais. Soeur de S^{te}Ambroise en l'abbaye royale de Nyoiseau Dont l'histoire suit

Anne-Catherine Dugrais x1704 Simon Bodin

Nièce de Pierre Dugrais. Assistée de n.h. François de Beaumont à son mariage. Marraine à Nyoiseau le 10.9.1701 avec Jean Jalot serger de Jean Querdrays fils de François et Philippe Neveu

Anne-Catherine DUGRAIS °Nyoiseau 29.12.1686 †StAubin-du-Pavoil 11.9.1707 Fille de Julien DUGRAIS & de Marie GAUD x Nyoiseau 7.10.1704 Simon **BODIN** °S'Aubin-du-Pavoil †idem M^d. Fils de François, **tisserand**, et Jeanne Chevalier

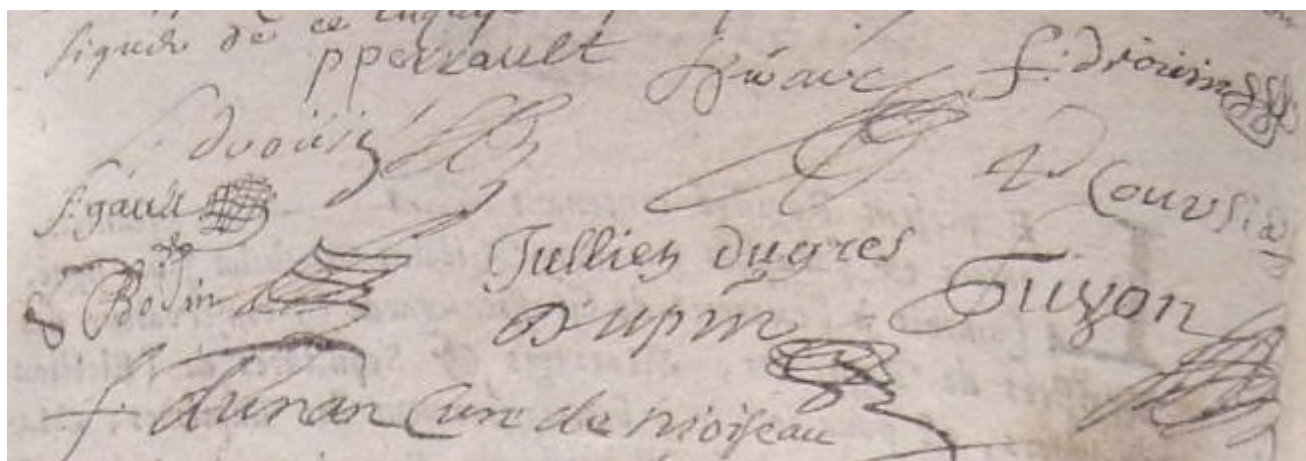
1-Simon BODIN °S'Aubin-du-Pavoil 2.9.1707 Filleul de Jean Dugrez (s) et de Jeanne Bodin

Marie Dugrais x1707 Pierre Perrault

Le C^d de mariage entre Pierre Perrault et Marie Dugré est signé D^r Pierre Bodere N^{re} à Montreuil sur Maine le 23.12.1705 (acte disparu, cité in inventaire après décès de Marie Dugrés, AD49-5^E63/14)

Il est **meunier** au **moulin d'Orveaux**

Mariage à Nyoiseau « le 7 janvier 1706 ont reçu la bénédiction nuptiale de nous curé de Nioiseau dans notre église paroissiale Pierre Perrault meunier et Marie Dugrais deurement autorisés de leurs parents, ont assisté audit mariage Pierre Perrault son père et Françoise Girard son oncle et son parrain, Lezin et François les Drouins ses oncles, et **René Courcier et François Gault oncles de ladite Dugrais, Simon Bodin son beau-frère, et Laurent Guyon son cousin**, et n.h. Louis Dupin sieur du Boullay intendant de madame de Nioiseau, Julien Dugrais cousin germain de l'épouse, ladite Marie Dugrais a déclaré ne savoir signer »



Le 6.3.1716 l'abbesse de Noyseau baille à ferme à Pierre Perrault M^d **meunier** et Marie Dugrès sa femme le **moulin à blé et froment d'Orvaux à StAubin-du-Pavoil** pour 7 ans pour 300 L/an en 2 termes égaux (AD49-5^E32/70).

Le 11.4.1716 Louis Equy menuisier et Françoise Bottereau son épouse, D^t au bourg de Noyseau, baille à ferme à Pierre Perrault M^d **meunier** et Marie Dugrès sa femme pour 7 ans la closerie de la Bouzaille à Combrée pour 140 L/an (AD49-5^E32/70 Noyseau)

Le 30.1.1727 Pierre Perrault M^d **meunier** **au moulin d'Orvaux à StAubin-du-Pavoil** déjà emprunteur de 300 L à René Goullier du Boiscoschin D^t au bourg de Carbay, composent à 400 L pour 20 L de rente annuelle (AD49-5^E40/028)

En 1731, il signe avec le fouteur de draps un partage du temps en cas de sécheresse :

Le 20 juin 1731 h.h. Pierre Perrault M^d **meunier** et François Rappin **fouteur de draps** D^t tous les deux au village d'Orvaux à StAubin-du-Pavoil, lesquels pour éviter toutes constestations qui auraient pu naître entre eux à raison des tournures avirures de leurs moulins qu'ils auraient pu prétendre l'un et l'autre au sujet de l'eau conformément à leurs baux, et afin d'avoir paix et amitié et tenant à vivre en bons voisins sont respectivement convenus à l'amiable que ledit Rappin à compter du 1^{er} mai de chacune année jusqu'à la Toussaint suivante pendant le cours de leurs baux, et quant à la courante à compter de ce jour, ne pourra prétendre d'eau ni faire battre son moulin à draps que pendant 24 heures par chaque semaine seulement commençant le mardi matin à 6 heures et à finir et cesser le lendemain mercredi à pareille heure de 6 heures du matin, sans que pendant ce temps ledit Perrault puisse aucunement faire tourner et avirer son moulin au moyen de ce qu'il aura lui seul pour le tout, pendant le reste du temps à compter du mercredi 6 h du matin jusqu'au mardi suivant 6 h du matin, l'eau qui se trouvera et fera tourner avirer son moulin, sans que pendant ce temps ledit Rappin puisse faire tourner et battre son moulin, et sera chacun d'eux tenu de bien fermer et étancher ses bechets, le tout à peine de 5 L d'amende à laquelle ils se soumettent l'un et l'autre pour chacune contravention payable dans 8 jours par le contrevenant, à laquelle ils consentent être contraints par toutes voix de droit, et quant au restant de l'année à compter dudit jour de la Toussaint jusqu'audit jour du 1^{er} mai de chaque année, les parties feront tourner avirer et battre leurs moulins ainsi qu'ils sont en droit de faire conformément à leurs baux et à l'égard de l'instance pendante entre les parties au siège présidial de Château-Gontier par ledit Rappin instituée contre ledit Perrault pour les causes connues auxdites parties, veulent et consentent par ces présentes icelles parties respectivement qu'icelle instance au moyen de l'accord et convention particulière faite, demeure nulle et assoupie en tous ses chefs circonstances et dépendances, sans aucun dépens dommages et resteront de part et d'autre, fors qu'à l'égard du chenal en question, ledit Perrault en pourra payer le prix toutefois sur le pied de l'appréciation qui en sera faite par experts dont les parties conviendront respectivement à l'amiable, car les parties ont ouy le tout voulu et consenti, passé en l'abbaye royale de Noyseau au parloir et grille de Mme l'abbesse dudit lieu en présence de François Metereau et François Seure marchands demeurant audit Noyseau (AD49-5^E32/073).

Le 11.3.1733, Pierre Perrault M^d et Marie Dugrès achètent à Charlotte Métaireau veuve de Jean Dugrais M^d au bourg de Noyseau une rente hypothécaire de 13 L pour 260 L de principal due par Mathurin Hiret sarger et Anne Pouriats sa femme et créée le 21.7.1725 (AD49-5^E32/015 Segré)

Le 2.11.1750 Julien Dugrès M^d D^t au moulin de Nyoiseau acquéreur de la closerie de la Behuère à Noyant la Gravoyère par C^t le 27.2.1750 à Châteaugontier d^{vt} Millet N^{re}, s'est transporté au château de Noyant maison seigneuriale et principal manoir du fief de la Roche Noyant à Noyant, et à demander à la domestique de lui faire parler à Mr de Scépeaux afin de lui exhiber féodalement le contrat d'acquest fait par lui de Catherine Houesnard veuve de Pierre Foucher, Ledit Dugrès luy a exhibé le C^t d'acquet pour 1150 L (AD49-5^F32/21 Segré)

Le 30.9.1750 Julien Dugrès meunier à Nyoiseau baille à $\frac{1}{2}$ à Thomas Ferré closier et Marie Trouillaud sa femme la closerie de Ripière à Chatelais (AD49-5^F32/021 Segré)

Il est inhumé en 1759 « âgé de 70 ans »

Le 18 novembre 1773, elle rend aveu à la seigneurie de Bouzeille : « par devant nous Pierre Le Cercler⁸, avocat au siège présidial de Chateaugontier, sénéchal de ladite Seigneurie, a volontairement comparu en personne Marie Dugrez veuve Pierre Perrault demeurante au bourg et paroisse de Nioizeau, acquéreur Georges Thoueil, fils de François, laquelle après avoir eu communication des déclarations de ses auteurs et s'y conformant, s'est avouée sujet de cette Seigneurie pour raison des héritages ci après confrontés, situés paroisse de Combrée.

1. Premièrement une chambre de maison à cheminée sise au village de Bouzeille, un toit à porcs avec les rues et issues, joignant vers le midi et aboutissant vers orient aux rues et issues, vers le nord au chemin tendant dudit Bouzeille au Pâtis de la Hamonnière.

2. Item, une autre chambre de maison avec un grenier au dessus, située au même endroit, joignant vers orient et aboutissant vers midi les rues et issues au dit lieu, vers occident et nord à la maison et appentis du sieur Christophe Equy.

3. Item dix cordes de terre au jardin d'en bas joignant vers orient le jardin au nommé Serbet, vers occident celui du sieur Pierre Bobot, aboutissant vers midi au pré de la Sorinière à Maurice Besnier et vers le nord aux jardins des sieurs Equy et Bobot.

4. Item huit cordes de verger au dit lieu joignant vers orient un sentier qui sert à exploiter les pièces des petites Sorinières, vers occident le jardin du sieur Equy, aboutissant vers midi aux jardins du sieur Poilievre et dudit Serbet et vers le nord aux issues de la maison ci-dessus.

5. Item huit cordes de terre en la pièce de la Chesnaye joignant vers midi celle de Gabriel Poilievre, vers le nord le cloteau de la nouette au sieur Bobot et audit Besnier, aboutissant vers orient aux terres du lieu de Bouzeille et vers occident au cloteau du Clerge à Michel Blanchard.

6. Item deux boissellées de terre en la grande pièce joignant vers orient celle de Jacques Gabillard, vers occident celle de ladite Perrault, aboutissant vers midi au cloteau de Maurice Besnier et vers le nord à la terre de la métairie de Bouzeille des domaines du céans.

7. Item dix cordes de terre en la pièce de Sorinière, joignant vers orient la terre des sieurs Bobot, Poilievre et Gabillard, vers occident celle dudit Gabillard, aboutissant vers midi celle du sieur Equy, et vers le nord au chemin tendant de Bouzeille au Pâtis de la Hamonnière.

8. Item trois cordes de terre au jardin du four, joignant vers orient celui de Michel Blanchard, vers occident autre jardin dudit Blanchard, aboutissant vers midi au jardin de Pierre Suard et vers le nord au sentier qui sert à exploiter la pièce de la grande Croix audit Poilievre.

9. Item dix cordes de pré nommé Gazon, joignant vers midi la terre du sieur Bobot, vers le nord le pré de Jacques Gabillard, aboutissant vers orient au pré ci-après et vers occident au cloteau de la Reyneraye au sieur Dugrez.

10. Item un autre pré du même nom contenant une boissellée formant un triangle, joignant vers orient le pâtis du Gazon, vers midi le pré dudit sieur Dugrez, et vers occident le pré du sieur Gabillard, des héritiers Raoul et l'article précédent. Pour raison de quoi la dite comparante a reconnu devoir chaque an à cette Seigneurie au terme d'Angevine huit sols cinq deniers de cens en freche Pierre Suard et autres.

11. Item, la dite veuve Perrault comme étant au lieu de Mathurin Letoil qui était fils de Lezin, une pièce de terre nommée petite Lande, contenant une boissellée et demie, joignant vers orient la pièce du moulin audit

⁸ archives privées RB

Bobot, vers occident la pièce de la Lande à Pierre Suard, aboutissant vers midi au cloteau de la Hamonnière audit Suard, et vers le nord aux Landes de Bouzeille.

12. Item, une châtaigneraie au bas de la pièce des grandes Sorinières contenant trois cordes joignant vers orient le chemin tendant de Combrée à Segré, vers occident la terre du sieur Equy, aboutissant vers midi à la châtaigneraie du sieur Bobot et vers le nord à celle des dits Gabillard et Blanchard.

13. Item, deux boissellées et demie de terre en la pièce des petites Sables joignant vers midi le chemin qui sert à exploiter les pièces de Bouzeille et y aboutit vers occident, vers le nord la terre dudit Gabillard et vers orient à celle de Maurice Besnier.

14. Item droit et usage au pasty Fontaine, lande de Bouzeille et de la Hamonnière, pour raison de quoi la dite comparante a reconnu devoir chaque an à cette dite Seigneurie audit terme quatre sols deux deniers de cens, en freche avec le sieur Peju, la veuve Michel Suard et le sieur Jacques Gabillard.

15. Item un pré nommé Petites Sorinières contenant dix cordes, joignant vers orient celui de Jacques Gabillard, vers occident le jardin de Gabriel Poillièvre en partie, et au surplus le pré de Jacques Gabillard, aboutissant vers midi au pré dudit Serbet, et vers le nord au jardin de Maurice Besnier.

16. Item demie boissellée de terre en la pièce de la grande Croix, joignant vers orient la terre du sieur Dugrez, vers occident celle de Pierre Raoul, aboutissant vers midi à celle dudit sieur Equy, et vers le nord au chemin tendant de Segré à Pouancé.

17. Item deux boissellées de terre en la grande pièce joignant vers orient l'article ci-devant, confronté vers occident la terre dudit Blanchard, aboutissant vers midi au cloteau des Melaines à Pierre Suard et vers le nord la pièce du grand Chemin audit Besnier.

18. Item deux pièces se tenant nommées Carulets contenant un journal joignant vers orient les terres des sieurs Besnier et Gabillard, vers occident les Landes de Bouzeille et y aboutit vers midi, et vers le nord aux landes de Misangrain. Pour raison de quoi elle a reconnu devoir chaque an à cette dite Seigneurie audit terme angevine un denier de cens hors freche. - Et est tout ce que ladite comparante a dit tenir en la mouvance de cette dite Seigneurie, à laquelle sa présente déclaration et aux devoirs y contenus elle a persisté et fait arrêt, s'est désavoué d'autres héritages, dont nous l'avons jugée, et de son consentement, condamnée de payer, servir et continuer chaque an à l'avenir les dits devoirs ci-dessus reconnus solidairement avec ses cofrecheurs, et aux dépends, qu'avons liquidé à sept livres y compris ces présentes. - Donné aux Assises de la dite Seigneurie tenues par nous sénéchal susdit en la maison de la Tête noire située au bourg et paroisse de Nyoiseau, et à la dite comparante déclaré ne savoir signer de ce enquis, la remembrance est signée Le Cercler, Babin et de nous, greffier soussigné. »



Bouzeille, selon carte IGN 2016

Marie DUGRAIS °Nyoiseau 25 mai 1689 †Nyoiseau 1er juillet 1781 à 92 ans. Cousine de Julien Dugrais. Fille de Julien DUGRAIS & de Marie GAUD x Nyoiseau 7.1.1707 Pierre **PERRAULT** °ca 1689 †Nyoiseau 15.5.1759 Fils de Pierre et neveu de François Girard

- 1-Marie-Madeleine PERRAULT °Nyoiseau 7.10.1707 Filleule de Marguerite Dugrais **sa tante** x Bourg-d'Iré 8.5.1740 René **ADAM** Dont postérité suivra
- 2-Julien PERRAUD °Nyoiseau 28.9.1708 †idem 10.4.1756 **Meunier** au **moulin du Verger**. Neveu de Marie Perraud du Bourg-d'Iré. x Azé (53) 26.10.1728 Marie HOUDMON Dont postérité suivra
- 3-Pierre PERRAULT °Nyoiseau 7.8.1710 †bas âge Neveu de Jeanne Perrault du Bourg-d'Iré
- 4-Pierre PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 11.1.1712 Filleul de h.h. René Belnoe M^d à Segré & de Julienne Dugrez x1 1741 Anne BOURNEUF x2 1780 Jeanne-Perrine BERNIER Dont postérité suivra
- 5-Anne-Catherine PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 2.6.1714 Filleule de Françoise Dugrez
- 6-Anne PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 11.2.1716 x1 1744 Augustin **BRILLET** Dont postérité suivra
- 7-René PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 5.4.1717
- 8-François PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 3.2.1719 x 1745 Marie DROUIN Dont postérité suivra

Marie-Madeleine Perrault x1740 René Adam

- Marie-Madeleine PERRAULT** °Nyoiseau 7.10.1707 †/1761 Fille de Pierre PERRAULT & de Marie DUGRAIS x Bourg-d'Iré 8.5.1740 René **ADAM** Fils de Philippe & Anne Rocheron
- 1-Suzanne ADAM x Bourg-d'Iré 24.11.1761 Gervais **PELLETIER** Fils de Gervais & Marie Fiat

Julien Perrault x1728 Marie Houdemon

Meunier au **moulin du Verger**, Moulin à farine situé sur la commune d'Azé (53) et détruit en 1858
Neveu de Marie Perraud du Bourg-d'Iré

- Julien PERRAUD** °Nyoiseau 28.9.1708 †idem 10.4.1756 Fils de Pierre PERRAULT & de Marie DUGRAIS. x Azé (53) 26.10.1728 Marie HOUDMON †/1756 °Azé Fille de François Houdemon et de Marie Joubert
- 1-

Pierre Perrault 1x A. Bourneuf 2x J. Bernier

- Pierre PERRAULT** °ca 1714 Fils de Pierre PERRAULT & de Marie DUGRAIS Vit à Noëllet en 1780 x1 Segré ^{StSauveur} 6.2.1741 Anne BOURNEUF °ca 1718 Fille de Mathurin & Marguerite Sureau x2 Le Tremblay 22.4.1780 Jeanne-Perrine BERNIER Fille de Christophe & Françoise Goulet
- 1-Joseph PERRAULT x S'Aubin-du-Pavoil 6.10.1780 Renée HAIER Fille de †Pierre et de Renée Rousseau
- 2-Anne PERRAULT °ca 1755 x Segré ^{StSauveur} 1.10.1770 Pierre **GISLARD** °ca 1755 Fils de Pierre & Françoise Chasseboeuf

Anne Perrault 1x A. Brillet 2x C. Equi

Augustin Brillet est **M^d tanneur**, Christophe Equi est **menuisier** en 1767
le C^t du 2^e mariage de Anne Perrault est passé le 2.8.1755 D^{vt} Jean Aubert N^{re} à Châtelais. Compte-tenu des enfants du 1^{er} lit, un inventaire des biens d'Anne Perrault est effectué le 18.8.1755 (AD49-5^E63/4)

- Anne PERRAULT** °ca 1725 Fille de Pierre PERRAULT & de Marie DUGRAIS x1 S'Aubin-du-Pavoil 4.8.1744 Augustin **BRILLET** °ca 1720 †/1751 Fils de René & Catherine Drouault x2 Nyoiseau 26.8.1755 Christophe-Augustin **EQUI** °ca 1726
- 1-Anne BRILLET °1745 x Nyoiseau 29.10.1770 René **DELAUNAY** M^d de Chateaugontier
- 2-Augustin BRILLET °S'Aubin-du-Pavoil 7.1.1751 Fils posthume
- 3-Christophe EQUI °Nyoiseau 8.11.1756
- 4-Louis-Julien EQUI °Nyoiseau 12.12.1757 x Nyoiseau 12.3.1781 Louise BAZIN Fille de Jean et Perrine Pottin Dont descendance à BAZIN
- 5-François EQUI °ca 1761 †Nyoiseau 30.5.1764
- 6-Marie-Anne EQUI °Nyoiseau 17.12.1764
- 7-Françoise-Marguerite EQUI °Nyoiseau 30.1.1767

François Perrault x1745 Marie Drouin

Il a 4 ans lorsque sa grand-tante, Françoise Dugrais de S^{te} Ambroise, novice en l'abbaye royale de Nyoiseau, lui donne le 19.2.1723, le pré du Rimouillet dont elle a hérité de ses parents †Jullien Dugrais et Marie Gault, situé à Nyoiseau, valant 80 L (AD49-5^E32/071 Allard Nre Nyoiseau)

Il est **meunier** au moulin d'Orveaux à StAubin-du-Pavoil, et au moins 3 de ses enfants se marient, mais je n'ai pas encore trouvé leur postérité.

Le 17.11.1757 Louise du Cambou abbesse de Nyoiseau baille à ferme pour 7 ans à h.h. François Perrault M^d meunier et Marie Drouin son épouse D^t à Orvaux à Saint Aubin du Pavoil, la maison seigneuriale dudit Orvaux ou lesdits preneurs demeurent, les moulins à seigle et froment, jardins terres et prés en dépendant, y compris le lieu des Bas Bouillons, et la métairie d'orvaux, tout ainsi qu'en a jouit par bail à ferme Pierre Perrault et Marie Dugrès père et mère desdits preneurs... (AD49-5^E32/078)

Le 16.1.1756 D^{elle} Marie Marguerite Duval fille majeure D^t pensionnaire au monastère du Buron à Azé, et Françoise Duval sa sœur D^t en la ville de Château-Gontier, pour se procurer un plus fort revenu, créent à François Perrault M^d meunier et Marie Drouin sa femme, D^t au moulin d'Orvault à St Aubin du Pavoil, une rente viagère de 80 L/an pour 800 L due jusqu'à la dernière vivante d'elles, puis sera éteinte (AD49-5^E32/078)

Le viager sur capital est fort rare, et le revenu annuel de 10 % contre 6,25 % à l'obligation.

François PERRAULT °ca 1719 Fils de Pierre PERRAULT & de Marie DUGRAIS x S'Aubin-du-Pavoil 22.6.1745
Marie DROUIN °ca 1715 Fille de François & Jacqueline Chauvin

- 1-François PERRAULT °ca 1754 †Nyoiseau 4.11.1789 x Montreuil-sur-Maine 29.10.1778 Renée GUILLEUX
Dont postérité suivra
- 2-Françoise PERRAULT °ca 1750 Soeur de François Perrault cité en 1776 x Nyoiseau 1.9.1776 Pierre **RAGOT**
°Château-Gontier ca 1747 **Boulangier** à Chateaugontier. Fils de Pierre Me Boulangier
- 3-Anne PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 21.7.1751 x Nyoiseau 8.1.1774 Jacques **GUIBLAIS** °ca 1748 **notaire et greffier** de la baronnie de Chalonnnes. Fils de Me Jean N^{re} et greffier et Renée Brossard à Ferrée
- 4-Marie PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 7.9.1745 x Louvaines 25.9.1769 Pierre **BEAUMONT**
- 5-Perrine PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 29.11.1746 Filleule de Pierre Perrault **M^d meunier** à Noëllet x Vincent **GUILLOT** Dont postérité suivra
- 6-Pierre PERRAULT °S'Aubin-du-Pavoil 11.6.1756 **Boulangier** à Nyoiseau en 1779 **Boulangier** à **Chateaugontier** cité en 1789 x Château-Gontier ^{StJean} 21.9.1779 Renée RAGOT fille de Pierre **boulangier** et Elisabeth Meniau

François Perrault x Renée Guilleux

M^d **meunier** à **Nyoiseau**

Ils sont au moins 12 enfants

François PERRAULT °ca 1754 †Nyoiseau 4.11.1789 Fils de François PERRAULT et de Marie DROUIN x Montreuil-sur-Maine 29.10.1778 Renée GUILLEUX °ca 1758 fille de †Joseph Guilleux **M^d meunier** et de Marie Burgevin fermière de Hautebize

- a-Renée PERRAULT °Nyoiseau 24.10.1779 Filleule de h.h. François Perrault, ayeul, et de Marie Richau de Montreuil Belfroy
- b-François Joseph PERRAULT °Nyoiseau 30.12.1780 †idem 4.9.1781 Filleul de **Joseph Guilleux de Thorigné**, son oncle, et de Charlotte Guilleux épouse de Christophe Equi sa tante
- c-Marie Renée PERRAULT °Nyoiseau 30.1.1782 Filleule de Pierre Perrault **boulangier à Château-Gontier StJean** et de Marie Guilleux épouse Richer **de Montreuil**
- d-François PERRAULT °11.2.1784
- e-René PERRAULT °Nyoiseau 7.8.1784 Filleule de Mathurin Guilleux de Château-Gontier, **son oncle**, et de Marie Ragot **aussi de Château-Gontier** épouse de Pierre Perrault
- f-Joseph PERRAULT °Nyoiseau 9.10.1785 Filleul de Pierre Guilleu **oncle** et de Françoise Equi
- g-Adélaïde PERRAULT °Nyoiseau 17.11.1786
- h-Hélène PERRAULT °Nyoiseau 23.12.1787

i-Renée PERRAULT °Nyoiseau 18.2.1789 †idem 2.1.1791
 j-Françoise PERRAULT °Nyoiseau 7.10.1790
 k-Louise PERRAULT °Nyoiseau 24.1.1792
 l-Pierre PERRAULT °Nyoiseau 12 2 1794

Perrine Perrault x1764 Vincent Guillot

Perrine PERRAULT †/1791 Fille de François PERRAULT et de Marie DROUIN x Loiré 10.1.1764 Vincent **GUILLOT** °Gené 10.10.1733 †/1804 Fils de Mathurin & de Françoise Huet. M^d à Gené [cf famille GUILLOT](#)

- 1-Mathurin GUILLOT °S'Aubin-du-Pavoil ca 1767 x S^{te}Gemmes-d'Andigné 24.11.1800 Françoise HERGON °Vritz(44) Fille de Pascal & Françoise Cesbron
- 2-François GUILLOT °1770 †Gené 29.5.1775
- 3-Anne GUILLOT °1772 x Chazé-sur-Argos 31.7.1794 François **BRESSON** cavalier °Regney?(88) fils de François et Anne Gerard
- 4-Françoise-Marguerite GUILLOT °Gené 2.11.1773 cousine de Louis Guillot. Filleule de Marguerite Guillot épouse Aubert
- 5-Perrine GUILLOT (du 2x) °Gené 11.12.1778 x S^{te}Gemmes-d'Andigné 24.1.1804 François **THIBAUT** °Le Lion-d'Angers Fils de Jean & Renée Moriceau
- 6-Pierre François GUILLOT °Gené 22.5.1780
- 7-Victoire-Cécile GUILLOT °Gené 15.2.1782
- 8-Marie GUILLOT °Gené 3.2.1784

Marguerite Dugrais 1x N. Nugue 2x P. Lami

Ils demeurent à **Margerie** à **StAubin-du-Pavoil** en 1712.

Le 15.12.1730 Jean Ruau mari de Renée Nugue, M^d, Pierre Lamy charpentier mari de Marguerite Dugré auparavant veuve de Nicolas Nugue **vitrier**, Nicolas et Marguerite Nugue enfants du †Nugue et de ladite Dugré tous de StAubin-du-Pavoil, tant pour eux que pour leurs cohéritiers de †Nicolas Nugue et Marie Evrye, nouveau titre (AD49-5^E32/13 Segré)

Le 10.1.1748 François Pasquier employé dans les fermes du roi dans la brigade de **Brain-sur-Longuenée**, père et tuteur de Renée et Françoise Pasquier ses enfants de lui et †Renée Nugue, baille à ferme à Nicolas Nugue **meunier** au **moulin de la Lande de la Pierre Errue** à **Aviré**, 2 pièces de terre à StAubin-du-Pavoil (AD49-5^E32/20 Segré)

Marguerite DUGRAIS °Nyoiseau 27.11.1692 † S'Aubin-du-Pavoil 28.10.1740 Fille de Julien DUGRAIS & de Marie GAUD x1 S'Aubin-du-Pavoil 3.3.1710 Nicolas **NUGUE** °ca 1682 †S'Aubin-du-Pavoil 29.1.1719 Fils de Nicolas & Marie Ernis. M^d à la Margerie en 1714 x2 S'Aubin-du-Pavoil Pierre **LAMI** °ca 1697 †S'Aubin-du-Pavoil 24.12.1742 Vit à la Justommays en 1730-1740. Fils de Jean et Françoise Girardière

- 1-Nicolas NUGUEZ °S'Aubin-du-Pavoil 3.8.1712 Filleul de Pierre Perrault (s) **meunier** à **Maingué** et de Marie Nuges x Aviré 14.7.1750 Claudine ROCHEPEAU °ca 1715 Fille de Jacques & Jeanne Fromond
- 2-Julien-Laurent NUGUE °S'Aubin-du-Pavoil 10.8.1713 †idem 30.7.1714 Filleul de Jean Huau M^d et de Julienne Dugrais
- 3-Marguerite NUGUE °S'Aubin-du-Pavoil 23.10.1714 †Nyoiseau 15.9.1780 Filleule de Simon Bodin M^d x Nyoiseau 1.12.1736 Pierre **DENOE** Dont postérité suivra
- 4-Anne LAMY °S'Aubin-du-Pavoil 8.12.1727 Née à la Margerie
- 5-Julien LAMY °S'Aubin-du-Pavoil 22.7.1733 †idem 12.8.1733
- 6-Jeanne LAMI °S'Aubin-du-Pavoil 15.6.1731 x Nyoiseau 15.10.1765 Mathurin **BEURIER** °Bouillé-Ménard ca 1733 Tisserand
- 7-Pierre LAMI cité en 1765 comme vivant à Chazé-Henry

Marguerite Nugue x1736 Pierre Denoe**Maçon à Nyoiseau**

Marguerite NUGUE °S'Aubin-du-Pavoil 23.10.1714 †Nyoiseau 15.9.1780 Fille de Nicolas NUGUE & de Marguerite DUGRAIS x Nyoiseau 1.12.1736 Pierre **DENOE** °Louvaines 28.12.1682 †Nyoiseau 1.4.1740 Veuf de Geneviève Coquereau. Fils de Jean et de Perrine Mercier
 1-Jean DENOE °Nyoiseau 28.4.1737 †idem 16.12.1807 x Nyoiseau 21.8.1781 Françoise BEURAIIS Dont postérité suivra
 2-Simon DENOE °Nyoiseau 16.2.1739
 3-Jacques DENOE °Nyoiseau 8.11.1740 †idem 7.4.1742 Fils posthume

Jean Denoe x1781 Françoise Beurais

Jean DENOE °Nyoiseau 28.4.1737 †idem 16.12.1807 Fils de Pierre DENOE et de Marguerite NUGUE x Nyoiseau 21.8.1781 Françoise BEURAIIS °Saint Aubin du Pavoil 21.2.1753 †Nyoiseau 24.7.1833 Fille de Charles et de Anne Moreau
 1-Françoise Marthe DENOE °Nyoiseau 29.7.1782 x Nyoiseau 30.12.1801 Pierre Vincent **RIEAU** Dont postérité suivra

Françoise Denoe x1801 Pierre Rieau

Françoise Marthe DENOE °Nyoiseau 29.7.1782 Fille de Jean DENOE et de Françoise BEURAIIS x Nyoiseau 30.12.1801 Pierre Vincent **RIEAU** °Châtelais 19.9.1771 †Nyoiseau 17.6.1841 Fils de Mathurin et de Marie Grosbois
 1-Victoire Marie RIEAU °Nyoiseau 29.11.1806 †Château-Gontier 9.5.1893 x Craon 30.9.1834 René Pierre **BRILLET** °Craon 10.3.1802 †idem 9.4.1873 Tonnelier Dont postérité

Julienne Dugrais x 1716 François Bazin

Julienne Dugrais épouse à 21 ans François Bazin maréchal en œuvres blanches au bourg de Combrée.
 Elle a hérité de sa mère du 1/3 indivis de la closerie des Planches à **Niaflès** et du ¼ indivis du pré du Rimouillet à Nyoiseau, et d'un cloteau de terre clos à part nommée la Gallière près la Vieille Ville de Nyoiseau. Elle les échange le 23.7.1728 avec Pierre Perrault meunier à Orvaux à StAubin-du-Pavoil, contre les biens qu'il a acquit de Jeanne Borbeau veuve de Louis Heuze tant en son nom que comme tutrice naturelle de ses enfants, de Joseph Robert et Jeanne Heuze sa femme, de René Heuze, pour 440 L par contrat passé au Bourg-d'Iré le 10.6.1727 et situés à la Foussaye à Combrée (AD49-5^E32/72 Allard Nre Nyoiseau) **Cet acte est important il montre que les Gault avaient des biens à Niaflès.**

Julienne DUGRAIS °Nyoiseau 25.10.1694 †/1747 fille de Julien DUGRAIS et Marie GAULT x Combrée 29 septembre 1716 François **BAZIN** °Combrée 26.6.1691 †1748/ Fils de Mathurin & Jeanne MARGOTIN, Maréchal en oeuvres blanches
 a-François BAZIN °Combrée 26.7.1717
 b-Mathurin-Julien BAZIN °Combrée 18.6.1718 x Combrée 28.5.1748 Marie RAOUL **Dont postérité BAZIN**
 c-Julienne BAZIN °Combrée 7.8.1720 x Combrée 29.12.1747 Guillaume **LEBRETON** °Laval la Trinité 1725 Fils de Jean et Anne Bonhommet (voir généalogie LEBRETON)
 d-Henri-Joseph BAZIN °C 17.9.1722 †Combrée 18.10.1724
 e-Charlotte BAZIN °Combrée 15.10. 1723 † à 1 an
 f-Françoise BAZIN °C 12.9.1725
 g-Pierre BAZIN °C 27.2.1727 M^d tanneur au Bourg d'Iré
 h-Jean-Auguste BAZIN x Perrine POTIN **Dont postérité BAZIN**
 i-Mathurine BAZIN °Combrée 29.10.1728
 j-François BAZIN °Combrée 26.3.1731 sous diacre en 1753, pretre
 k-Julien BAZIN °C 28.11.1732 M^d fermier à Combrée. Filleul de Anne Charlotte Perrault de St Aubin

Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton**Julienne Lebreton x1778 Jacques-Marie Jallot****René-Guillaume Jallot x1807 Elisabeth Jallot**

Joséphine Jallot x1842 Esprit-Victor GuillotAimée Guillot x1881 Charles AudineauFrançoise Dugrais "de StAmbroise" à l'abbaye de Nyoiseau

Le 3.4.1717 René Robin M^d mari de Anne Perderiau D^t à **la Touche à Renazé** emprunte à François Bazin maréchal en oeuvres blanches et Julienne Dugrès son épouse D^t à Combrée, Françoise Dugrès mineure de 19 ans D^t à StAubin du Pavail sous l'autorité de h.h. Jean Dugrès M^d meunier son curateur, 1100 L pour 55 L de rente (AD49-5^E32/70 Allard Nre royal en Anjou résidant à Nyoiseau)

Le 19.2.1723 Françoise Dugrais dite de StAmbroise, novice en l'abbaye royale de Nyoiseau, fille et héritière pour 1/5^e de †**Julien Dugres et Marie Gault ses père et mère**, majeure, cède à François Bazin M^d et Jullienne Dugrès son épouse D^t au bourg de Combrée la 1/2 du C^t de constitution de 55 L de rente créé au profit de ladite Julienne Dugrès et de ladite Françoise Dugrès de StAmbroise novice pour 1 100 L par René Robin et Anne Perdereau sa femme comme héritiers de †Jean Perdereau leur oncle, qui, curateur aux personnes et biens desdites dames Dugrais ainsi que le tout est expliqué par l'acte de rédition de compte fait entre ledit †Perdereau, Jean Dugrès faisant pour lesdites mineurs reçu devant nous N^{re} le 14.10.1713, et par ledit C^t de création aussi reçu de nous notaire le 3.8.1717 pour y recourir si besoin est, en la rente duquel contrat ladite dame Françoise Dugrès est fondée pour 27 L 10 s de rente annuelle, au principal de 550 L, laquelle somme de 550 L lesdits sieur et dame Bazin ont payée à ladite dame Françoise Dugrès de StAmbroise au vu de nous N^{re} en louis d'argent, qui les en quitte et s'en contente, ensemble des arrérages échus, et consent que ledit Bazin s'en fasse payer ainsi qu'elle est due par lesdits Robin et femme même s'en faire donner et consentir titre nouveau d^{vt} N^{re}, passé au dehors deladite abbaye en présence de Pierre Perrault M^d meunier mari de Marie Dugrès, de Marguerite Dugrès, beau-frère et sœur de ladite dame de StAmbroise (AD49-5^E32/71 Allard Nre Nyoiseau)

Ces actes sont importants pour la présence d'un Perdereau/Perdriau qui est de la famille, et vit du côté de Renazé.

Jeanne Dugrais x1640 Pierre Bodere**Notaire**

Mariage à Nyoiseau le 30 juin 1640 « Pierre Bodere fils de Pierre Bodere et de défunte Jeanne Bordier et Jeanne Dugrée fille de défunt Jean Dugrée et Jeanne Gerard en présence des soussignés et ladite Gerard, Jullien Dugrée et autres. Signé Bodere, Bodere, Maurice, Catherine Dugrée (ils signent tous) »

Jeanne Dugrais Vve de Pierre Bodere Bail à François Hunault (sans doute futur neveu par son mariage avec Anne Dugrais) Marchand Tissier, des biens sur Grugé hérité des père et mère de Jeanne Dugrais. La famille Dugrais a sans doute bien des liens avec Grugé et sans doute la famille Dugrais de Grugé

Jeanne DUGRAIS °Bouillé-Ménard 22.5.1614 †Montreuil-sur-Maine 21.1.1679 Soeur de Julien Dugrais cité en 1672 au mariage de Pierre Bodere x Nyoiseau 30 juin 1640 Pierre **BODERE** †/1672 fils de Pierre Bodere et †Jeanne Bordier

1-Pierre BODERE °Montreuil-sur-Maine 29.4.1641 **Notaire**. Filleul de Julien Dugres [**oncle maternel**] & de Jacqueline [Belier] x Montreuil-sur-Maine 4.2.1672 Marie SUREAU Fille de †Pierre & Jacqueline Allard

2-Joseph BODERE °Montreuil-sur-Maine 20.11.1643 Filleul de n.h. Urbain [Guesdon] C^t du roy en l'élection d'Angers & Anne Leroyer femme de h.h. Bodard

3-Jean BODERE x Montreuil-sur-Maine 1.7.1677 Renée PAIGIS Dont postérité suivra

Jean Bodere x1677 Renée Paigis**Maréchal en oeuvres blanches à Montreuil-sur-Maine**

Jean BODERE †/1726 Fils de Pierre BODERE & Jeanne DUGRAIS x Montreuil-sur-Maine 1.7.1677 Renée PAIGIS Fille de Guy **forgeur** & Renée Besnon

- a-Renée BODERE °Montreuil-sur-Maine 29.12.1678 Filleule de Laurent Guion N^{re} & de Marie Chesneau femme de Pierre Bodere N^{re}
- b-Jeanne BODERE °Montreuil-sur-Maine 12.9.1680 x1 Montreuil-sur-Maine 18.1.1710 René **SERRU** V^f de Renée Ollivier x2 Montreuil-sur-Maine 12.9.1713 François **OLLIVIER** Fils de Jacques **meunier** & Charlotte Picantin
- c-Marie BODERE °Montreuil-sur-Maine 25.10.1682 Filleule de René Paigis x Montreuil-sur-Maine 7.10.1710 Jacques **OLLIVIER** Dont postérité suivra
- d-Anne BODERE °Montreuil-sur-Maine 28.3.1686 x Montreuil-sur-Maine 29.1.1715 Michel **RIVERON** Fils de Michel & Marie Gaumer
- e-Jacquine BODERE °Montreuil-sur-Maine 1.3.1689
- f-Jean BODERE °Montreuil-sur-Maine 3.5.1691 x 1726 Marie LATTAY Dont postérité suivra
- g-Perrine BODERE °ca 1694 x Montreuil-sur-Maine 14.2.1719 Jacques **ROUSSEAU** °Le Lion-d'Angers Fils de Jean M^d & Renée Vienne
- h-Pierre BODERE °Montreuil-sur-Maine 14.1.1699
- i-Françoise BODERE °ca 1702 x Montreuil-sur-Maine & S^tMartin-du-Bois 26.11.1722 Pierre-René François **THIBAUT** Dont postérité suivra
- j-Françoise BODERE °ca 1703 x Montreuil-sur-Maine 16.11.1722 François **THIBAUT** Fils de René & Marie Prezelin

Marie Bodere x1710 Jacques Ollivier

Meunier au moulin du Rideau de la Saulays à Montreuil-sur-Maine en 1715.

- Marie BODERE** °Montreuil-sur-Maine 25.10.1682 Fille de Jean BODERE & de Renée PAIGIS x Montreuil-sur-Maine 7.10.1710 Jacques **OLLIVIER** Fils de Jacques **meunier** & de Chrlotte Picantin
- 1-Marie OLLIVIER °ca 1712 x Montreuil-sur-Maine 16.10.1737 François **MELINE** °Le Lion-d'Angers Fils de Pierre & Anne Allard

Jean Bodere x1716 Marie Lattay

Maréchal en oeuvres blanches à Montreuil-sur-Maine

- Jean BODERE** °Montreuil-sur-Maine 3.5.1691 †idem 16.4.1732 Fils de Jean BODERE & de Renée PAIGIS. x Montreuil-sur-Maine 29.1.1726 Marie LATTAY Fille d'André & Marie Sureau
- 1-Pierre-René BODERE °Montreuil-sur-Maine 28.10.1727 x Montreuil-sur-Maine 2.10.1753 Louise ALLARD °Brain-sur-Longuenée Fille de René & Marie Gardais
- 2-Marie BODERE x Montreuil-sur-Maine 22.11.1757 Pierre **BOUMIER** Fils de Pierre & Catherine Poisson
- 3-Jean BODERE x Montreuil-sur-Maine 23.10.1759 Jacqueline LEMONNIER Dont postérité suivra

Jean Bodere x1759 Jacqueline Lemonnier

- Jean BODERE** †/1793 Fils de Jean BODERE & de Marie LATTAY. x Montreuil-sur-Maine 23.10.1759 Jacqueline LEMONNIER †/1784 Fille de Jean & Marie Deschères
- 1-Marie BODERE x Montreuil-sur-Maine 23.2.1784 Jérôme **BOURCE**
- 2-Renée BODERE °ca 1763 x Montreuil-sur-Maine 6.6.1791 Jacques **OLLIVIER** Cordonnier en 1793. Fils de Jean & Louise Mosset
- 3-Jean BODERE Maréchal au bourg d'Epinarde en 1793 x Montreuil-sur-Maine 30.4.1793 Jeanne BONSERGENT °Andigné Fille de Jean & Jeanne Savary
- 4-Jeanne BODERE citée en 1793

Françoise Bodere x1722 René Thibault

- Françoise BODERE** °ca 1702/1704 †La Jailleite 21.1.1768 Fille de Jean BODERE & de Renée PAIGIS x Montreuil-sur-Maine & S^tMartin-du-Bois 26.11.1722 Pierre-René François **THIBAUT** †elle/ Fils de René & Marie Prezelin
- 1-Elisabeth THIBAUT x La Jailleite en Louvaines 26.1.1751 Mathurin **LEMANCEAU**
- 2-René THIBAUT °La Jailleite en Louvaines 18.6.1725
- 3-Marie THIBAUT °La Jailleite en Louvaines 24.2.1729
- 4-Jean Antoine THIBAUT °La Jailleite en Louvaines 31.7.1741

- 5-Françoise THIBAUT x La Jaillette en Louvaines 26.9.1768 François **MANCEAU**
 6-Louise Monique THIBAUT °La Jaillette en Louvaines 29.4.1744
 7-Marie THIBAUT °La Jaillette en Louvaines 1.12.1745

Renée Dugrais x1648 Pierre Chevalier

Fermier et **Notaire**

Mariage à Bouillé-Ménard le 17 juin 1646 « ont été conjoints par le sacrement de mariage Me Pierre Chevallier notaire et procureur fiscal de Bouillé, de la paroisse de Chastelais, et Renée Dugrée de cette paroisse par discret Me Magdelon Cheminard sieur du Grandmoulin de la paroisse de Chastelais et ce en notre église de Bouillé présents Me Jean Lebreton vicaire de Chastelais, Me Julien Morineau Me Mathurin Cocault et nous curé de Bouillé, et Pierre Du Coudray escuier sieur de Scépeaux et **Julien Dugrée frère de ladite Dugrée, et Jeanne Girard mère de ladite Dugrée** et plusieurs autres »

Pierre Chevalier a une sépulture honorifique en l'église « Le 27 avril an que dessus (1660) fut ensépulturé en l'église honorable homme Pierre Chevalier sieur de la Bare - vue 148 »

Elle est inhumée « veuve de Pierre Chevalier demeurant au bourg ». Il n'est pas précisé où elle est enterrée, et je pense que si cela avait été dans l'église ce serait mentionné.

Leur fille Renée est cousine de Madeleine Dugrais

Renée DUGRAIS °Bouillé-Ménard 7 mars 1618 †Nyoiseau 4 octobre 1662 Fille de Jean DUGRES et de Jeanne GIRARD x Bouillé-Ménard 17 juin 1646 Pierre **CHEVALIER** †Nyoiseau 27 avril 1660

- 1-Renée CHEVALIER °ca 1648 †Nyoiseau 5.10.1707 **SA** Cousine de Jean Dugrais cité en 1707
- 2-Catherine CHEVALIER °ca 1651 †Nyoiseau 26.9.1707 **SA** Parente de Jean Dugrais, Simon Bodin et Pierre Perrault cités en 1707
- 3-Jean CHEVALIER †Nyoiseau 17 janvier 1661 « inhumé âgé de 3 à 4 ans »

Catherine Dugrais x avant 1645 Michel Morice

Mariage à Nyoiseau « le 25 juin audit an (1640) furent espousés en l'église de céans Michel Morice (signe) fils de Pierre Morice et de Jeanne Gandoys et Katherine Dugrée (signe) fille de defunt Jean Dugrée et de Jeanne Gerard présents ledit Pierre Morice, Jullien Dugrée, ladite Gerard et aultres qui ont dit ne savoir signer - vue 72 »

Catherine DUGRAIS °Bouillé-Ménard 11 novembre 1620 Fille de Jean DUGRAIS et de Jeanne GERARD x Nyoiseau 25 juin 1640 Michel **MORICE**

- 1-Louise MORICE °Nyoiseau 11 mars 1645 « fut baptisé Louyse fille de Michel Morice et Catherine Dugrès parrain honneste homme Pierre Bodere (signe) demeurant à Montreuil **[oncle maternel époux de Jeanne Dugrais]** marraine Louyse Morice demeurant à Combrée qui ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 57 »
- 2-Michel MORICE °Nyoiseau 4 juin 1646 « fut baptisé Michel fils de Michel Morice et Catherine Dugres parrain Pierre Dugres (signe) **[manifestement le marchand tanneur époux d'Elisabeth Fayau]**, marraine Jeanne Dugres paroissienne de Montreuil qui a dit ne savoir signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 60 »
- 3-Jeanne MORICE °Nyoiseau 3 mars 1649 « nous avons conféré les cérémonies du baptesme à Jeanne fille de Michel Morice et Catherine Dugres baptisée à la maison par Michelle Loussier tenant lieu de sage femme et ont esté présents François Heuze (signe) et Jeanne Gerard **[grand-mère maternelle]** qui luy ont imposé ledit nom de Jeanne ladite Gerard ne sait signer - en marge « décédé bas âge » - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 64 » † Nyoiseau 17 mars 1649 « inhumée âgée de 17 jours »
- 4-Marie MORICE °Nyoiseau 3 mars 1649 « le même jour nous avons conféré les cérémonies du baptesme à une autre fille de mesme ventrée des dessus dits et ont esté présents Anthoine Adron escolier (signe) et Anne Gaschot qui luy ont imposé ledit nom de Marie - en marge « décédé bas âge » - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 64 » † Nyoiseau 11 mars 1649 « inhumée âgée de 12 jours »
- 5-Marie MORICE °Nyoiseau 20 juin 1650 « fut baptisée Marie fille de Michel Morice et Catherine Dugrès parrain honorable homme Pierre Chevalier (signe) **[oncle maternel époux de Renée Dugrais]** marraine Marie

Raoul qui ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 66 » † Nyoiseau 18 août 1651 « inhumée âgée de 13 mois »

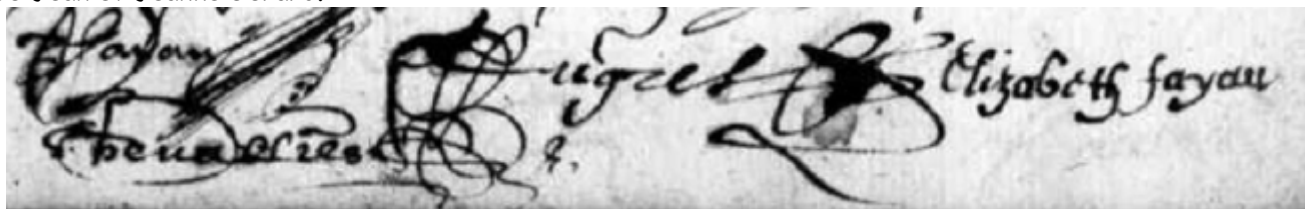
6-François MORICE °Nyoiseau 19 juin 1652 « fut baptisé François fils de Michel Morice et Catherine Dugrès parrain **François Belier** (signe), marraine **Françoise Belier [tante maternelle, épouse de Julien Dugrais]** qui ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 69 »

Pierre Dugrais x avant 1651 Elisabeth Fayau

Ils sont tous deux parrain et marraine d'enfants du couple Julien Dugrais et Françoise Belier, et Julien Dugrais est parrain d'un de leurs enfants

M^d tanneur à **Château-Gontier**

Mariage à Château-Gontier Saint Rémy, sans filiations mais avec la signature des 2 époux et du beau-frère Pierre Chevalier : « Le 14 février 1650 furent épousés par Me Picoreau prêtre de St Rémy en l'église dudit St Rémy chascuns de Pierre Dugres de la paroisse de Nyoiseau d'une part, et Izabeau Feau de ceste paroisse d'autre, en présence des tesmoins soubzsignés - signé : Dugrès, Elizabeth Fayau, Fayau, Chevalier **[beau-frère de l'époux]** - vue 113 » Or, le mariage de Pierre Chevalier est filiatif, et puisqu'il assiste au mariage de Pierre Dugrès c'est en proche parent, donc comme beau-frère et on peut donc donner Pierre Dugrès fils de Jean et Jeanne Gerard.



Pierre Dugrais est inhumé à Nyoiseau « le 26 octobre 1662 fut inhumé et enterré Me Pierre Dugrais **marchand couraieur** de ceste paroisse mari de honorable femme Isabeau Feau - vue 151 »

Pierre DUGRAIS °Bouillé-Ménard 8 mai 1623 † Nyoiseau 26 octobre 1662 Fils de Jean DUGRAIS et Jeanne GERARD x Château-Gontier saint Rémy 14 février 1650 Elisabeth FAYAU

- 1-Elisabeth DUGRAIS °Nyoiseau 15 août 1651 « fut baptisée Helizabet fille d'honnestes personnes Pierre Dugres et Helizabet Fayau parrain honorable homme Pierre Garnier Me cierge Angers (signe), marraine honnestes femme Jeanne Gerard **[que je suppose grand-mère paternelle]** paroissienne de céans qui ne sait signer - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 67 »
- 2-Jean DUGRAIS °Nyoiseau 17 février 1653 « fut baptisé Jean fils d'honnestes personnes Pierre Dugres et Yzabelle Fayau paroissiens de céans, parrain **Julien Dugrais [pourrait être un oncle paternel et il est fils de Jean et Jeanne Gerard]**, marraine honneste femme Françoise Moreul paroissienne de St Remy de Château-Gontier (signe) - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 70 »
- 3-Catherine DUGRAIS °Nyoiseau 5 février 1655 « fut baptisée Catherine fille de Pierre Dugres et de Ysabeau Fayau parrain Me Pierre Chevalier paroissien de Bouillé (signe) **[pourrait être un oncle paternel et il a épousé en 1646 Renée Dugrais fille de Jean et Jeanne Gerard]**, marraine Catherine Dugrès paroissienne de Segré (signe) **[pourrait être une tante et elle est fille de Jean et Jeanne Gerard et a épousé en 1640 Michel Morice]** - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 70 » x Bazouges 9 octobre 1673 Etienne **DUBOIS** Boulanger Dont postérité suivra
- 31-Catherine DUBOIS x Château-Gontier ^{StJean} 28.2.1718 Mathurin **THORÉ** Vf de Elisabeth Lelièvre
- 4-Pierre DUGRAIS °Nyoiseau 13 août 1658 « fut baptisé Pierre fils d'honnestes personnes Pierre Dugres et Ysabelle Fayau paroissiens de céans parrain honneste homme Pierre Belier sergent royal demeurant au Lion d'Angers (signe) **[pourrait être un oncle paternel et il a épousé en 1629 Anne Dugrais fille de Jean et Jeanne Gerard]**, marraine Jeanne Dugres demeurant à Montreuil qui ne sait signer **[pourrait être une tante paternelle et elle fille de Jean et Jeanne Gerard ayant épousé en 1640 Pierre Bodere de Montreuil]** - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 80 »
- 5-Marie DUGRAIS °Nyoiseau 9 septembre 1660 « fut baptisée Marie fille d'honnestes personnes Pierre Dugres et Elizabeth Fayau demeurant en ce bourg, parrain vénérable et discret missire Urbain Buffé prêtre curé de Vern, marraine Françoise Moreul paroissienne de St Remy de Château-Gontier (signe) - Archives Diocésaines en ligne site AD49 (B 1619-1676) vue 84 » x Château-Gontier ^{StJean} 10.5.1689 Julien **MIGNOT** fils de Julien †/1689 Fondateur de serges et de Marie Gilbert

Catherine Dugrais x 1673 Etienne Dubois

Mariage à Bazouges (53) « le 9 octobre 1673 a esté espouzé en l'église de céans par nous curé soubzsigné Estienne Dubois Me boulanger demeurant à Château-Gontier fils de Jean Dubois aussi Me Boulanger et Jacquine Marais ses père et mère d'une part, et Catherine Dugrais fille de deffunt honorable homme Pierre Dugrais vivant marchand tanneur et d'Elizabeth Fayau ses père et mère de cette paroisse d'autre part, en présence d'honorable homme François Fayau marchand serger, Charles Deniel aussy marchand, Jean et François Dubois, Marin Langevin Me boulanger, et Louis Deschamps, tous demeurant audit Château-Gontier fauxbourgs d'Azé »



Catherine DUGRAIS °Nyoiseau 5 février 1655 Fille de Pierre DUGRAIS et Elisabeth FAYAU x Bazouges 9 octobre 1673 Etienne **DUBOIS** Boulanger
1-Catherine DUBOIS x Château-Gontier ^{StJean} 28.2.1718 Mathurin **THORÉ** Vf de Elisabeth Lelièvre

Grugé : manifestement proches parents

Refait en 2012 : Chapelle-Hullin S 1621-1662 (néant) -

Les registres paroissiaux de Grugé ne commencent qu'en 1615, aussi difficile de situer les personnages en 1610 !

J'ignore donc si ce Pierre Dugrais a quelque chose à voir avec mes Dugrais. Mais je sais que mes Dugrais ont pour proches parents :

- **Marguerite Dugrès de Grugé, fille de Pierre [pourrait être une tante]** marraine à Bouillé-Ménard le 24 février 1609 de Jean Dugrais fils de Jean. Et ce Pierre Dugrais pourrait être celui dont est question dans l'acte notarié de 1610 qui suit.
- **Françoise Dugrès [pourrait être une tante]** marraine à Bouillé-Ménard le 29 août 1611 de Julien Dugrais fils de Jean

Pierre Dugrais marchand à Grugé 1610

Pierre Dugrais est marchand à Grugé en 1610 et sait signer. Je trouve des actes le concernant chez les notaires d'Angers :

Il emprunte 180 livres :

« Le 26 avril 1608⁹ avant midy, par devant nous Jullien Deille notaire royal Angers furent présents honorables personnes Jacques Roufflé sieur du Bois Pépin et Pierre Dugrès marchand demeurant en la paroisse de Grugé, lesquels deument soubz mis soubz ladite cour chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs hoirs etc confessent de voir et par ces présentes promettent rendre payer et bailler dedans la Toussaints prochaine en ceste ville

à honorables personnes Claude Haran sieur de la Peronne et Béatrix Gallisson veuve de deffunt Me François Dumesnil vivant sieur de la Perrine procureur de la maison de ville d'Angers y demeurant ce stipulant et acceptant par moitié

la somme de neuf vingt (180) livres tournois à cause de prest fait contant par lesdits Harant et Galliczon auxdits établis qui icelle somme ont eue et receue en notre présence en pièces de 16 sols et autre monnaie aiant cours suivant l'édit dont etc quitent etc

à laquelle dite somme de 180 livres tournois rendre et payer obligent lesdits établis chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs dits biens à prendre vendre etc renonçant par especial au bénéfice de division discussion et ordre etc fait et passé audit Angers maison dudit Haran en présence de Me Nouel Beruyer et Pierre Portran clerc audit Angers tesmoins »



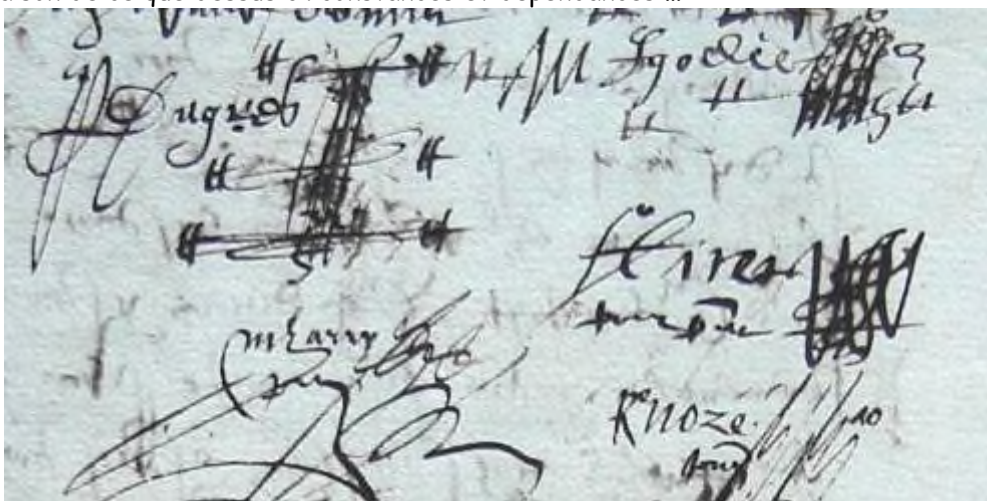
Il a fait emprisonner son curé pour une affaire peu importante :

« Le lundy 21 janvier 1610¹⁰ après midy, devant nous Jullien Deille notaire royal Angers furent présents établis et deument soubz mis vénérable et discret Me Jehan Godier prêtre curé de la cure de Grugé et y demeurant d'une part, et sire Pierre Dugrès marchand demeurant en la dite paroisse de Grugé d'autre part ; lesquels confessent avoir par l'avis de leurs conseils et amys transigé accordé et apointé et par ces présentes transigent accordent et appointent comme s'ensuit des procès pendant entre eulx au siège présidial de ceste ville touchant la restitution de fruits demandée par ledit Godier du temporel de ladite cure de l'année 1609 qu'il prétendoit avoir esté prins par ledit Dugrès se disant commissaire estably sur ledit temporel à la requeste des paroissiens de ladite paroisse dommaiges et intérêts procédant de l'emprisonnement fait de sa personne à la requeste dudit Dugrès agissant à la requeste de dame Madame de Sevigné pour la prise des fruits dudit temporel en ladite année 1609, c'est à savoir qu'en chacune desdites instances tant civiles que criminelles et procès intenté par ledit Godier à cause de sondit emprisonnement procédant desdits fruits prétendus pris en ladite année 1609, les parties demeurent hors cours et procès sans despens dommages et intérêts d'une part et d'autre moyennant que ledit Dugrès recognoist ledit

⁹ AD49-5^E121 Julien Deille notaire royal Angers,

¹⁰ AD49-5^E121 Julien Deille notaire royal Angers, emprisonnement du curé de Bouillé Ménard

Godier homme de bien et rendra ledit Dugrès audit Godier un boisseau de froment par luy pris en ladite année qu'il a dit estre en ung quart au lieu de Champris, et au surplus demeurent les parties quites l'un vers l'autre pour raison de ce que dessus circonstances et dépendances ... »



Pierre Dugrais était fermier de la Primaudière en 1617 et en rend compte à Guillaume Fouquet évêque d'Angers et prieur de la Primaudière. Ses démêlés avec son curé ne l'ont donc pas empêché de prendre un prieuré à bail de l'évêque. Grâce à sa signature, je peux l'identifier comme l'un de ceux qui étaient aussi à Grugé :

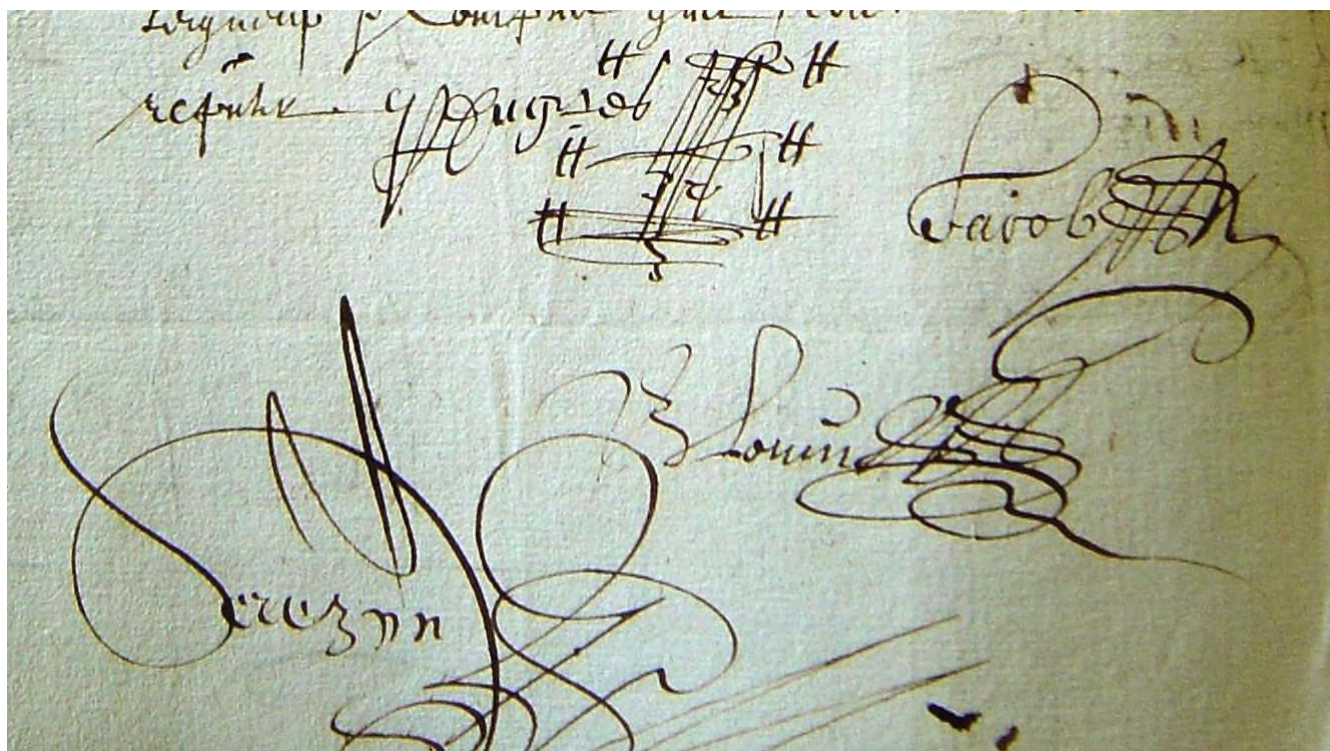
« Le mardi 28 novembre 1617 après midy, par devant nous René Serezin notaire royal à Angers furent présents et personnellement estably **Pierre Dugres marchand demeurant au prieuré de la Primaudière** lequel a recogneu et confessé debvoir et par ces présentes promet rendre et payer en ceste ville dedans d'huy en deux mois prochainement venant

à révérend père en Dieu Me Guillaume Fouquet de la Varanne conseiller du roy en ses conseils d'estat et privé, évesque d'Angers et prieur du prieuré de Montguyon et la Primaudière son annexe, demeurant au prieuré de Lescière les Angers

la somme de 400 livres tz à cause et pour vray et loyal prest fait par ledit seigneur révérend évesque audit estably qui ladite somme a eue prise et receue en espèces de pièces de 16 sols au poids et prix de l'ordonnance dont ils s'est tenu contant et au paiement de laquelle somme de 400 livres dedans ledit temps despens dommage et intérêts en cas de deffault s'est ledit estably obligé et oblige corps et biens comme pour deniers royaux, renonçant etc foy jugement condamnation etc

sauf à desduire audit Dugres l'augmentation et la pension du sieur Genest souprieur de ladite Primaudière et la non jouissance d'un logis sur Angers dépendant dudit prieuré avecq les deniers extraordinaires qu'il peult avoir payés depuis le dernier compte qu'il a rendu à mondit seigneur le tout suivant les acquits et lettres de mondit seigneur et comptes qu'il sera tenu de représenter - fait et passé audit Angers à notre tabler présent Nicolas Jacob et Pierre Blouin demeurant Angers tesmoings

PS (en marge de la première page) : de cette somme de 400 livres contenue en la présente obligation les parties ont compté par devant nous notaire soubz signé et est ledit Dugres demeuré quicte vers ledit évesque comme appert par ledit compte portant quittance de ladite somme en date du 22 mars 1618



Anne Dugres x Jean Bodinier

Une Anne Dugrès [pourrait être une tante] est marraine à Bouillé-Ménard le 12 octobre 1605 d'Anne Dugrais fille de Jean et Jeanne Gerard, mes ancêtres. Elle pourrait être celle qui va épouser Jean Bodinier.

Anne Dugrès est marraine à Grugé le 3 juillet 1617 de Jean Daudibon fils de Jean et de Jeanne Corine et est dite « Anne Dugres », ce qui signifie qu'elle n'est pas encore mariée. Puis elle est marraine le 12 juillet 1618 de Jacques Hudée fils de Joachim et Gervaise Bodin, toujours dite « Anne Dugrès » donc non mariée.


Elle est inhumée à « Grugé, le 24 décembre 1641 a été ensépulturée au cimetière de Grugé honneste femme Anne Dugrès espouse de Me Jean Bodinier »

Il est inhumé à Grugé « le 14 août 1669 a été inhumé en l'église de céans par nous François Guyet prêtre curé de La Chapelle Heuslin en présence et du consentement de Me François Gault aussi prêtre curé de Grugé, le corps de defunt Jean Bodinier vivant notaire royal âgé de 70 ans ou environ - vue 229 »

Anne DUGRAIS † Grugé 24 décembre 1641 x 1618/1621 Jean BODINIER † Grugé 14 août 1669

- 1-Jude BODINIER °Grugé 31 octobre 1621 « fut baptisé Jude fils de Jehan Bodinier et Anne Dugres et furent parrain et marraine Françoise Dugres [probablement tante] et Jehanne Bodinier »
- 2-Jean BODINIER °Grugé 26 janvier 1624 « fut baptisé Jehan fils de Jehan Bodinier et Anne Dugres sa femme, parrain et marraine vénérable et discret missire Jehan Godier curé et Perrine Dugres [probablement tante] »
- 3-Olivier BODINIER °Grugé 16 mars 1625 « fut baptisé Olivier fils de Jehan Bodinier et Anne Dugres et furent parrain et marraine Mathurin Gallot et Olive Bodinier » x Grugé 28 février 1650 Marguerite POPIN « ont reçu la bénédiction nuptiale en face de la ste église de cette paroisse Olivier Bodinier fils de Jean Bodinier et de defunte Marie Dugres [erreur du prénom] et Marguerite Popin veufve feu Guillaume Boulet tous de cette paroisse en présence de leurs proches parents »

Perrine Dugrais x avant 1623 Isaac Bodinier

	<p><i>Pierre Dugres, parrain à Grugé le 25 septembre 1623 de Perrine Bodinier</i></p>
	<p><i>Pierre Dugres le 21 janvier 1610 (AD49-5^E121 Julien Deille notaire royal Angers, emprisonnement du curé de Bouillé Ménard)</i></p>

Il y avait 2 Pierre Dugrais contemporains, et sachant signer, car les signatures sont totalement différentes, pour le P, puis le D, le G, le R, le S et la floriture finale.

Perrine DUGRAIS x avant 1623 Isaac BODINIER

- 1-Perrine BODINIER °Grugé 25 septembre 1623 « fut baptisé Perrine fille de Isaac Bodinier et Perrine Dugres et furent parrain et marraine **Pierre Dugres [probablement oncle]** et **Renée Dugres [probablement tante]**, ledit Isaac et femme et marraine ont dit ne scavoir signer »
- 2-Renée BODINIER °Grugé 12 février 1625 « fut baptisée Renée fille de Izaak Bodinier et Perrine Dugres, et furent parrain et marraine Jehan Robin et Renée Beauchesne »
- 3-Pierre BODINIER x Craon 22 septembre 1650 Françoise SILLIERE « fils de †Isaac et de Perrine Dugrée **paroissien de La Chapelle Hullin**, fille de †Guillaume Cillière et de Georgine Bertran en présence de M^e Jean Poipail S^r de Chounière **beau-père** de la mariée AN2003-page 101 »

N. Dugres, père d'Amaury et Françoise

L'ensemble qui suit est à l'état d'hypothèse, faute de pouvoir retrouver tous les éléments. Ces hypothèses sont basées sur les parrainages et les présences lors des mariages non filiatifs.

Refait en mars 2012 Grugé S 1643-1663

Amaury Dugres x/1619 Catherine Fleschard

Amaury DUGRES, frère de Françoise, x avant 1619 Catherine FLESHARD

- 1-Amaury DUGRES °La Chapelle-Hullin 24 août 1619 Filleul de **Jean Dugrès [probablement l'époux de Jeanne Girard]** et de Catherine Brossard
- 2-Charles DUGRES °Chazé-Henry 20 février 1621 Filleul de Charles Lemounier curé de Chérancé, et de D^{elle} Tienette Amiot (s)
- 3-Jean DUGRES x1 Chapelle-Hullin 24 novembre 1643 Françoise SERBERT alias CERBERT x2 Renazé 7.2.1660 Marie NUPIEDS Dont postrité suivra

Jean Dugres 1x F. Serbert 2x M. Nupieds

Mariage non filiatif mais dans les parrains et marraines des enfants François Poirier, Catherine Fleschart, François Dugrès, le couple part ensuite à Renazé car François 28.11.1657 Renazé Jacqueline Nupied

1er mariage à La Chapelle-Hullin « le 24 novembre 1643 espousailles de Jean Dugres et de Françoise Serbert ont esté faites en l'église de La Chapelle-Hullin par moy messire Mathurin Briand prêtre vicair de Chazé-Henry, en présence de vénérable et discret missire Jean Coyscault prêtre curé dudit lieu, Pierre Godier, Charles Serbert, lesquels ont dit ne savoir signer »

x2 à Renazé 7.2.1660 Marie Nupied de Congrier (p.j.) Mariage à Renazé le 7.2.1660 en présence d' Amaury Dugrès et sa femme père et mère dudit

- plus que probablement François notaire (+ avt 1661) x avt 1643 à Guyone de la Cuche car leur fille Marguerite née à Grugé le 11.10.1644 à pour marraine Catherine Flechart ep d' Amaury Dugrès, Guyone de la Cuche se remarie à un Jean Poirier

- aussi probable René 1629 -1.1.1694 à 65 ans La Boissière, x avt 1660 Renée Hunault avec des enfants nés à B-M et à la Boissière

Jean DUGRES x1 La Chapelle-Hullin 24 novembre 1643 Françoise SERBERT alias CERBERT x2 Renazé 7.2.1660 Marie NUPIEDS

1-Pierre DUGRAIS x La Chapelle-Hullin 3 octobre 1673 Charlotte LEROY « furent les espousailles en l'église de La Chapelle-Hullin faites par nous curé sousigné de Pierre Dugrée fils de deffunt Jean Dugrée et deffunte Françoise Sernbert d'une part, et de Charlotte Leroy fille de deffunt Jullien Leroy et de deffunte Charlotte Perrault présents plusieurs de leurs parents qui ne savent signer »

11-Charlotte DUGRAIS °La Chapelle-Hullin 28.5.1677

2-René DUGRES °Chazé-Henry 19.7.1653 Filleul de n.h. René de Charbonnier écuyer S^r de la Guinerie et de Françoise Coconnier

3-François DUGRES °Renazé 28.11.1657 Filleul de n.h. François Guyet **receveur au grenier à sel de Pouancé** et de h. fille Jacquine Nupieds

4-Renée DUGRAIS (du x2 Marie Nupieds) °Renazé 14.12.1660 Filleule de n.h. René Lohier (s) et de Renée Mouteau (s) femme de François Crosnier

5-Marie DUGRES °Renazé (53) 30.10.1662 Filleule de Mathurin Trovallet et de Catherine Trovallet

Françoise Dugres x /1617 Jacques Poirier

Françoise DUGRES x avant 1617 Jacques **POIRIER**, dont la petite-fille Michelle épousera Louis Boullay fils de Roger et Françoise Houesnard

1-Pierre POIRIER x Grugé 17 février 1650 Renée CLEMENT « ont reçu la bénédiction nuptiale en face de ste église Pierre Poirier fils de defunt Pierre Poirier et de Françoise Dugres et Renée Clement fille de defunt Louys Clement et Perrine Corsin de la paroisse de l'Hospita de Bouillé en présence de leurs proches parents »

François Dugrais x /1600 Antoinette Popin

François DUGRAIS x avant 1600 Anthoinette POPIN

1-Perrine DUGRAIS °La Chapelle-Hullin 23.12.1600 Filleule de Me Pierre Quentin S^r de la Verdelaye et de Mathurine Guynyer et de Perrine Lefebvre

Pierre Dugres x Marguerite Gohier

Le 29.3.1635 Pierre Dugrès M^d à Challain et Jehan Pouriatz M^d au Bourg-d'Iré, vente à M^e Jehan Pouriatz S^r de la Hanochaie A^t à Angers de 13 L 2 sols 3 deniers de rente pour 205 L de principal (AD49 Couëffe N^{re})

Jean Pouriatz M^d de fil est marié à Renée Gohier, probablement sœur de Marguerite épouse de Pierre Dugres

Pierre DUGRES †/9.1642 x Marguerite GOHIER qui se remarie au Bourg d'Iré le 30.9.1642 à Jean Brault veuf de Françoise Bouyer

1-Marguerite DUGRES x Bourg d'Iré 20.11.1665 Jean **LEROYER** fils de Jean et Barbe Perrault

René Dugrais x/1660 Renée Hunault

René DUGRAIS °ca 1629 †La Boissière 1er janvier 1694 (sépulture sans filiation « 65 ans ») x Renée HUNAUT

1-Charles DUGRAIS x La Boissière (53) 5.8.1683 Françoise CASTOROT Dont postrité suivra

2-Anne DUGREZ †La Boissière 30.1.1711 (sépulture sans filiation « 40 ans, en présence de Charles Dugrès et de Pierre Delahaye ») x La Boissière 11.10.1686 Mathurin **PILLOT**

3-Charlotte DUGREZ x La Boissière 11.9.1694 René **DELANOE**

4-Renée DUGRAIS °Bouillé-Ménard 2 avril 1665 « fut baptisée en l'église de Bouillé par moi curé dudit lieu soussigné Renée fille de René Dugrès et de Renée Hunault sa femme, fut parain honneste homme Louys Loussier notaire marraine Louyse Doisneau - vue 31 »

5-Jean DUGRAIS °Bouillé-Ménard 26 août 1667 « fut baptisé en l'église de Bouillé par moy curé dudit lieu soussigné Jena fils de René Dugrès et de Renée Hunault sa femme fut parrain Jean Cormier soussigné marraine Renée Nepveu » x Nyoiseau 27.1.1711 Charlotte METEREAU Dont postrité suivra

6-René DUGRAIS °Bouillé-Ménard 11 décembre 1669 « fut baptisé René fils de René Dugrès et Renée Hunault sa femme parrain François Malnoe et la marraine honneste femme Marie Guenault veuve de defunt monsieur Foussier »

Jean Dugrais x1711 Charlotte Metereau

Jean DUGRAIS †/1731 Fils de René DUGRES et de Renée HUNAUT Laboureur en 1711. M^d de fil dès 1712. Frère de Charles cité en 1711. Parent de Julien Dugrais (s) cité en 1711 x Nyoiseau 27.1.1711 Charlotte METEREAU °1685 †Nyoiseau 20.10.1760

1-Jean DUGRAIS †Nyoiseau 3.6.1712 à 18 jours Petit-fils de Louis Camus

2-François DUGREZ °Nyoiseau 7.8.1713 †bas âge

3-Anne-Charlotte DUGRAIS °Nyoiseau 20.2.1715 †Nyoiseau 23.5.1777 Cousine de Pierre Perrault de S'Aubin-du-Pavoil en 1731 x Nyoiseau 20.11.1731 Jean **HUBERT** Dont postrité suivra

4-Françoise DUGRAIS °Nyoiseau 17.8.1717 †bas âge

5-Marie-Anne DUGRAIS °Nyoiseau 3.7.1718

Anne Charlotte Dugrais x1731 Jean Hubert

Anne-Charlotte DUGRAIS °Nyoiseau 20.2.1715 †Nyoiseau 23.5.1777 Fille de Jean DUGRAIS et de Charlotte METEREAU x Nyoiseau 20.11.1731 Jean **HUBERT tisserand**

1-Jean HUBERT °Nyoiseau 20.5.1733

2-François HUBERT °Nyoiseau 30.3.1735

3-René HUBERT °Nyoiseau 16.12.1636

4-Marie-Anne HUBERT °Nyoiseau 7.10.1738 x Chazé-sur-Argos 15.1.1760 Jean **DROUET** Fils de Jean & Jeanne Cohu

5-Anne-Marie HUBERT °Nyoiseau 14.4.1743

6-Renée-Marthe HUBERT Belle-soeur de Jean Douet cité en 1771 x Nyoiseau 5.2.1771 (t=2François Perrault (2s)) René **BODIN meunier**

7-Julien HUBERT °Nyoiseau 28.8.1752 Frère de François et Marie cités en 1752

8-Jeanne HUBERT °Nyoiseau 1.3.1756

Charles Dugrais x1683 Françoise Castolet

Le 11.2.1727 Charles Dugrès laboureur veuf de †Françoise Castolet D[†] à la Cotellerie à **La Bouessière** fait démission à François et René Dugrès M^d D[†] à la Cotellerie à la Bouessière, et Jacquine Dugrès veuve de René Maillet D[†] à **Chatelais, lesdits Dugrès enfants dudit Charles et de la †Castolet**. Ledit Charles Dugrès père a dit qu'il est hors d'état de pouvoir gagner sa vie rapport à son grand âge, qu'il n'a pour tout bien que la maison où il demeure jardins terres et près qu'il tient à titre de rente foncière non amortissable passée le 22.3.1700 devant Thomas Huault N^{re} royal à Craon, montant 14 L/an et pour tous biens meubles 2 mauvais lits valant 12 L avec draps qui y sont, 4 évailis, 2 assiettes, une pinte d'étain 3 L l'ensemble, 3 coins de feu prisés 40 s, une huche prisée aussi 40 s, 2 mauvais coffres prisés 30 s, ce qu'il y a de ferrements comme pelles, crois, [cobertrains] fourches, faux, broet et autres prisés 4 L, 2 vieil chaudrons d'airain prisés 3 L

5 s, 3 boisseaux d'avoine mesure de Craon prisés 45 s, une vieille vache prisée 8 L. Il laisse le tout à François Dugrès à la charge dudit Dugrès de nourrir et entretenir son père durant sa vie (AD49-5^E32/011 Segré).

Le 25.10.1730 François de Seillons S^{gr} de la Barre D^t à Grugé baille à ferme pour 160 L/an à **François Dugrès et Jeanne Cornu son épouse** pour 9 ans les 2 closieries de la **Boussardièrre** à la **Boissière** avec 282 L de bestiaux prisés (AD49-5^E32/013 Segré)

Le 7.3.1731, François Dugrès M^d baille à ferme à René Seureau métayer à la Tregonnière à la **Bouessière** en Craonnais pour 9 ans la closierie de la **Boussardièrre** à la **Bouessière** appartenant à M^r de la Barre de Seillons qu'il tient à ferme et dont le colon est Pierre Leroy, pour 85 L (AD49-5^E32/014 Segré)

Le 8.3.1731 François Dugrez M^d D^t à la Boissière baille à $\frac{1}{2}$ à Claude Sivé closier et Françoise Hamon son épouse la closierie de Laubrière à la Boissière pour 9 ans AD49-5^E32/014 Segré)

Charles DUGRAIS Fils de René DUGRES et de Renée HUNAULT. x La Boissière(53) 5.8.1683 Françoise

CASTOROT Fille de Jean et Perrine Hutault

1-Jeanne DUGREZ °La Boissière 28.6.1684 Filleule de Jeanne Dugrès épouse de Jean Bucher

2-François DUGRAIS x Jeanne CORNU

3-René DUGRES °La Boissière 1.3.1692

François Dugres x /1636 Guyonne Delacuche

Notaire

Il est inhumé à Renazé (53) « le dimanche 17 mars 1647 **en l'église du Bourg aux Nonains [cette inhumation dans l'église est signe de notabilité] par le vénérable curé de La Chapelle Heuslin [cette présence atteste un lien fort avec les Dugrais de La Chapelle-Hullin où il est sans doute né]** a été ensépulture Me François Dugres notaire en présence de Me François Bodier prêtre curé dudit Bourg aux Nonains »

Elle se remarie 2 ans plus tard, au Bourg aux Nonains le 15 février 1649 avec Jean Paris

Elle est inhumée, toujours au Bourg aux Nonains « le 28 septembre 1662 **en l'église du Bourg aux Nonains** par nour prêtre curé de la paroisse soubzsigné a été enterré le corps de deffunte Guyonne de La Cuche »

Selon Stéphane Delanoue (2012) :

- « Le couple Dugres/de la Cuche est arrivé sur le Bourg aux Nonains vers 1636 (année de naissance de Renée).
- Avant cette date ni lui ni elle ont été parrain et marraine sur cette commune.
- Apres cette date, en tant que notable, ils sont parrain et marraine régulièrement, ils signent tout les 2
- Par hypothèse de travail: j'ai mis François Dugres comme frère de Françoise et Amaury Dugres
- Catherine Flécharde est la marraine de Marguerite en 1644 à Grugé
- Françoise Dugres est marraine de Françoise Dugres en 1638 au Bourg aux Nonains, celle ci est dite de Grugé (Françoise Dugres épouse Poirier est arrivé sur Grugé vers 1630)

François DUGRES †Renazé Bourg aux Nonains 17 mars 1647 x avant 1636 Guyonne de LA CUCHE °Cossé-le-Vivien 22 mars 1609 †Renazé Bourg aux Nonains 28 septembre 1662

1-Renée DUGRES °Renazé Bourg aux Nonains 19 novembre 1636 « a été baptisée Renée fille de honorable homme François Dugres et de Guyonne de la Cuche son espouse et ont été ses parrain et marraine Claude de Mallevault escuyer sieur du Plessis et du Bourg aux Nonains, et honneste fille **Renée Delacuche** (s) **[proche parente]** » x Renazé Bourg aux Nonains 29 avril 1656 Paul **BEURES/BEUOIS** Dont postérité suivra

2-Françoise DUGRES °Renazé Bourg aux Nonains 4 juillet 1638 « a été baptisée Françoise fille de honorables personnes François Dugres notaire et Guyonne de la Cuche son espouse et ont été ses parrain et marraine honnestes personnes René Perdriau (s) marchand et **Françoise Dugres [proche parente]** qui ne sait signer, demeurants à Grugé » x Renazé Le Bourg aux Nonains (53) le 25 février 1666 Mathurin **HYRET** Dont postérité suivra

3-Anne DUGRES °Renazé Bourg aux Nonains 1er mai 1640 « a été baptisée par nous curé du Bourg aux Nonains soubzsigné Anne fille d'honneste personne François Dugres et honneste femme Guyonne de la Cuche son espouse a été parrain Me Pierre Bruneau prêtre curé de Renazé, et marraine honneste

femme **Anne Dugres [proche parente]** qui a dit ne savoir signer » x Renazé 24 février 1661 Jean **MALNOE** Veuf

4-René DUGRES †Grugé 22 juillet 1643 « a esté ensepultré au cimetièrre de Grugé un enfant nommé René fils d'honnestes personnes François Dugres et Guyonne de La Cuche son espouse »

5-François DUGRES °Renazé Bourg aux Nonains 21 novembre 1645 « a esté baptisé en l'église du Bourg aux Nonains par le sieur curé de Renazé soubzsigné François fils de honnestes personnes François Dugres et Guionne Delacuche son espouse parrain honorable homme François Delacuche (s) sieur de la Boifauderye marraine Gillette Goignon femme de Me François Nupieds »

Renée Dugres x 1656 Paul Beurois

Mariage à Renazé (53) : « le samedi 29 avril 1656 en l'église du Bourg aux Nonains par moy curé sousigné ont esté conjoints par mariage Paul Beuroys et Renée Dugres et leurs fiancailles aussy par moy les proclamarions **par le vénérable curé de Saint Erblon [manifestement lié à l'époux, puisque les Peccot sont de Saint Erblon et que le prénom laisse supposer ce ce Peccot est le parrain du marié]** et moy en présence de Paul Peccot (s) proche parent du contractant, Guyonne de la Cuche (s) mère de ladite Dugrès soubzsignés et aultres »

Mariage à L'Hôtellerie-de-Flée : « le 9 janvier 1685 a esté célébré le mariage de René Beurès et de Louise Hiret, ledit Beures fils de deffunct Paul Beurés et de deffunte Renée Dugrée âgé de 26 ans ou environ, estant soubz l'autorité de Mathurin Hiret (s) son oncle par alliance et son curateur, et ladite Hiret âgée de 35 ans veufve feu René Mallon usans de ses droits esétant tous deux de cette paroisse, leurs bans ayant esté publiés sans opposition et ne s'estant trouvé aucun empeschement, nous curé dudit lieu soussigné leur avons donné le bénédiction nuptiale en présence dudit Hiret demeurant à Bouillé, de Pierre Laurens, et Pierre Doielean et de François Lemanceau tous de cette paroisse qui ont esté tesmoins à ce requis et appellés, qui nont dit avec lesdites parties ne scavoit signer excepté le dit Hiret »

Renée DUGRÉE °Renazé Bourg aux Nonains 19 novembre 1636 Fille de François DUGRAIS et de Guyonne DELACUCHE x Renazé Bourg aux Nonains 29 avril 1656 Paul **BEURES/BEUROIS**

1-René BEURES x L'Hôtellerie-de-Flée 9.1.1685 Louise HYRET

Françoise Dugrais x 1666 Mathurin Hiret

Notaire à Bouillé-Ménard en 1667

Mariage non filiatif à Renazé : « ont receu la bénédiction nuptiale Mathurin Hiret et Françoise Dugres en l'église du Bourg aux Nonains par nous prêtre curé de ladite paroisse sousigné en présence de Guillaume Hiret oncle dudit Hiret et de Guillaume Hyret frère dudit Hyret, suore (sic) de François Louvet demeurant audit Bourg aux Nonains »

« la proximité géographique et le même milieu sociale, font que je valide le fait que Françoise Dugres est la fille de François Dugres et de Guyonne De la Cuche » (Stephane Delanoue, mars 2012)

Françoise DUGRÈS °Renazé Bourg aux Nonains 4 juillet 1638 †/1695 Que l'on suppose fille de François DUGRAIS et de Guyonne DELACUCHE x Renazé Le Bourg aux Nonains (53) le 25 février 1666 Mathurin **HYRET**

1-Mathurin HYRET °Renazé Bourg aux Nonains 8 février 1672 †1721/ Vit à Bouillé-Ménard en 1721 x1 Renée CHAUVIN x2 Bouillé-Ménard 1695 Denise PIGNET

11-Mathurin HIRET x Bouillé-Ménard 21 juin 1723 Anne POURIAS

111-Mathurin HIRET x1 Bouillé-Ménard 8.10.1765 Madeleine ESLUARD x2 Bouillé-Ménard 17.11.1772 Anne PRIMAULT

12-Françoise HIRET x Bouillé-Ménard 24 mai 1784 Julien **DUPUIS**

2-Françoise HIRET °Bouillé-Ménard 27 décembre 1667 « fut baptisée en l'église de Bouillé par moy curé dudit lieu soussigné Françoise fille de Mathurin Hiret et de Françoise Dugrès sa femme fut parrain Guillaume Hiret **marraine Anne Dugrais** » x Noyant-la-Gravoyère 18.11.1696 René **GAGNEUX**

3-Jean HYRET °Bouillé-Ménard 29 mars 1669 « fut baptisé en l'église de Bouillé par moy curé dudit lieu soussigné Jean fils de Mathurin Hiret et de Françoise Dugrée sa femme fut parrain Jean Menard soussigné marraine Jehanne Hyret qui a dit ne savoir signer » Dont postérité suivra

« Le samedi 5 février 1701 ont receu la bénédiction nuptiale en l'église paroisse de l'Hôpital de Bouillé, chacuns de Jean Hiret marchand filettier fils de Me Mathurin Hiret notaire de Bouillé, et de defuncte Françoise Dugres ses père et mère d'une part, demeurant en la paroisse de Bouillé, et de Charlotte Judé veuve de Jean Coecot cordonnier demeurante à l'Hôpital de Bouillé en présence de Mathurin père dudit Jean Hiret de Jean Judé et Pierre Judé, René Viel et Pierre Cléments, lesdits Judé frères de ladite veuve, et lesdits Vieil et Clément oncle et cousin - vue 60 registre Hôpital de st Gilles »

Jean HYRET °Bouillé-Ménard 29 mars 1669 †Grugé-l'Hôpital 1.3.1721 Fils de Mathurin HIRET & de Françoise DUGRES. Vit à la Forsetière. Beau-frère de François Viel x Grugé-l'Hôpital 5 février 1701 *samedi* Charlotte JUDÉ V^e de Jean Peccot

1-Charlotte HIRET °Grugé-l'Hôpital 7 novembre 1701 †22 novembre 1701 « a été baptisée, née de ce matin sur les 4 heures, Charlotte fille de Jean Hiret marchand et de Charlotte Jude son esouse, a esté marraine Mathurine Hiret non mariée demeurant en la paroisse de Bouillé, et parrain M^e Mathurin Hiret notaire à Bouillé son grand-père (s) »

2-Jeanne HIRET °Grugé-l'Hôpital 14 octobre 1702 †idem 15.1.1707 Filleule de Mathurin Hiret

3-Jean HIRET °Grugé-l'Hôpital 17.10.1703 †idem 27.6.1765 Filleul de Pierre Hiret & de Mathurine Hiret x Grugé-l'Hôpital 13.7.1728 Marie ROUSSEAU

31-Mathurin HIRET °Grugé-l'Hôpital 11.10.1731 Cité en 1765

32-Anthoine HIRET °Grugé-l'Hôpital 26.1.1736 Cité en 1765

33-Jean HIRET Cité en 1765

34-Gabriel HIRET °Grugé-l'Hôpital 16.1.1737 †idem 8.7.1738

35-Renée HIRET °Grugé-l'Hôpital 27.9.1738 x Bouillé-Ménard 1.11.1764 Pierre **TREMULOT**

36-Marie HIRET Cité en 1765

4-Charlotte HIRET °Grugé-l'Hôpital 3.1.1705 †20.6.1707

5-Pierre HIRET °Grugé-l'Hôpital 16.10.1710

6-Pierre HIRET °Grugé-l'Hôpital 15.9.1711

les Dugrais de Brain-sur-Longuenée et Angers

*Pierre Dugrès de Brain-sur-Longuenée
transige avec Jean Grouhin de Challain
Angers le 7 janvier 1548
(voir acte ci-dessous)*



: « Le 7 janvier 1547¹¹ (donc le 7 janvier 1548 n.s.) en la cour du roy notre sire endroit par devant nous Marc Toublanc notaire de ladite cour personnellement estably chacun de Jehan Grouhin demeurant en la paroisse et bourg de Challain d'une part

et Pierre Dugres demeurant au bourg de Brain sur Longuenée ainsi qu'ils disent d'autre part, soubzmetans lesdites parties d'une part et d'autre leurs hoirs etc confessent etc c'est à savoir ledit Dugres debvoir et loyayment estre tenu et par ces présentes promet payer audit Grouhin à ce présent stipulant et acceptant

la somme de 12 livres tournois à 2 termes et payement scavoir aux jours et festes des Pasques et Angevyne par moitié le tout prochainement venant à peine de tous intérests ces présentes néanmoins demeurant etc

et est ce fait pour demeurer quicte ledit Dugres envers ledit Grouhin et lequel Grouhin a quicte et quicte par cesdites présentes ledit Dugres tant de la somme de 28 sols 8 deniers tournois que ledit Grouhin demandoit audit Dugres pour raison de la vendition de certaine avoyne et dont y avoit procès pendant entre

¹¹ AD49-5E2 Marc Toublanc notaire royal Angers, transaction entre Pierre Dugres et Jean Grouhin

eux par devant monsieur le lieutenant général de monsieur le sénéchal d'Anjou à Angers que des despens dudit procès et autres choses qui luy pouroit et eust peu faire question et demande et généralement sont demeurés quictes et s'entre sont quictés et quictent lesdites parties par cesdites présentes de tout le temps passé et autres affaires qu'ils ont eu ensemblement dudit temps cy dessus jusques à cedit jour moyennant cesdites présentes et de cesdites présentes sont demeurés à ung et d'accord et à rendre et payer ladite somme cy dessus au terme que dit est et s'entre garantir sur ce de toutes pertes dommages et intérêts dommages etc ont obligé et obligent lesdites parties d'une part et d'autre leurs hoirs etc mesmes ledit Dugres ses biens à prendre vendre etc renonçant etc foy jugement condamnation etc - fait et passé en ceste ville d'Angers en présence de René Blouyn demeurant à Rablay Jehan Chaillou marchand demeurant en ladite ville d'Angers et Maurice Saulnoye aussi y demeurant et Denys Babin demeurant audit Challain ainsi qu'il dit tesmoings »

Yves DUGRES A^t Angers x Angers ^{StMaurille} 27.5.1600 (sans filiation) Françoise DELAPORTE
1-Charles DUGRES °Angers ^{StPierre} 3.2.1612 Filleul de n.h. Charles Mesnard Cr du roy Angers & de Jacqueline Trochon V^e de Jehan Dugres At Angers

Jean DUGRES sieur de la Tremblaie (Brain-sur-Longuenée, 49) licencié ès loix vit à Angers en 1594¹²

Mathieu DUGRES S^r de la Tremblaie †Angers ^{StMartin} 12.1.1659 x Françoise CUPIF †/1635
1-Françoise DUGRES x Angers ^{StPierre} 28.1.1635 *dimanche* Berthélémy **TALLOURD** S^r de la Carterie Fils de n.h.
Berthelemy Sr de la Carterie & de Claude Herbereau
11-Berthélémy THALOUR x Angers ^{StAignan} 5.5.1675 Marie DENAIS

Jacques DUGRAIS A^t à Angers x Françoise COMMEAU
1-Francois DUGRAIS °Angers ^{StMaurille} 18.3.1606

Le 18.8.1574 Inventaire (cahier épais) des biens de †Jehan Dugrès licencié es loix & Marie Cornilleau, dont Jehan Dugrès le Jeune (AD49-5^E5/55 d^{vt} Falloux N^{re} Angers)

non rattachés pour le moment

Le 18.2.1717 Antoine Morillon M^d **meunier** D^t **au moulin de Cévillé à Chatelais** et h.h. René Dugrès M^d fermier D^t au bourg de Chatelais nous ont déclaré que lundi dernier qui est le 15 du présent mois étant en la ville de Craon ils furent requis par Jean Judé, Michel Bazille, René Viel et Louis Lamy particuliers habitants et collecteurs du sel de la paroisse de Chatelais pour 1715, et furent d'avis que lesdits collecteurs acceptent la somme de 125 L au sieur Budet receveur au **grenier à sel de Craon** laquelle somme il refusé prendre pour ladite année 1715 disant qu'il lui était du un reste par Michel Lemanceau et autres collecteurs de l'année 1711 (AD49-5^E32/70 Allard N^{re} royal en Anjou résidant à Nyoiseau)

Alexandre DUGRES x Guillemine

- 1-Jean DUGRES °Lion-d'Angers 31 août 1586 Mère non nommée et acte très incomplet « fut baptisé par moi prêtre soussigne Jean fils d'Alexandre Dugres »
- 2-Jehanne DUGRES °Lion-d'Angers 21 mars 1596 « fut baptisée Jehanne fille d'Alexandre Dugres et Guillemine sa femme parrain et marraines Jehan Peccantin et Françoise Bellaye femme de Maurice Huay, et Rose femme de Pierre Dugres »

Pierre DUGRES x N. BEDOUEU

- 1-Jehan DUGRES °Lion-d'Angers 22 janvier 1596 « Le 22 janvier 1596 je soussigné prêtre ai baptisé Jehan fils de Pierre Dugres et (blanc) Bedouet sa femme parrains et marraine Guillaume Pitet Jehan Coconnier et Guillemine femme d'Alexandre Dugres »

¹² AD49-5E1 Goussault notaire, le 29 septembre 1594 Jean Dugres licencié ès loix demeurant à Angers baille à moitié à René Allard la closerie du Tremblaie en Brain sur Longuenée, lui appartenant (voir mon blog)

Le 6.5.1705, condamnation de Me Pierre-Charles de la Saugère, prêtre, S^{gr} & propriétaire de la terre de Feschal, en Chérancé, renant fait & cause de Nicolas Barocher, son fermier, à payer à Pierre Dugrée sous-fermier de la prée de Feschal 60 L pour dommages par lui soufferts à cause de l'inondation de la rivière du Moulin-Neuf (AD53-B2/2990)

Pierre **DUGRÉE** Sous-fermier de la prée de Feschal en 1705

Gabriel DUGRES M^e carleur de souliers x Renée CONNIER
1-Pierre DUGRES °Angers ^{StPierre} 14.12.1593

Renée DUGRES x Jean **PICANTIN**
1-Claude PICANTIN °ca 1694 x Le Lion-d'Angers 2.3.1620 Jean **ROSSIGNOL** °Montreuil-sur-Maine

Mathurine DUGREZ †/1814 x René **LECOMPTE**
1-Pierre LECOMPTE °Craon ^{StClément} x La Chapelle-sur-Oudon 10.11.1814 Marguerite PASQUIER

Marguerite DUGRAIS x François **LEROYER**
1-Renée LEROYER x S^{te}Gemmes-d'andigné 3.2.1684 Louis RONFLÉ

François GRAIS †/1730 x Marie DUBIER
1-Marie [Madeleine sur son remariage] GRAIS x1 Chazé-sur-Argos 16.1.1730 Pierre **BARDOU** x2 Chazé-sur-Argos 23.9.1740 Louis **GAUDIET**

François GREEZ x Jeanne BOURNEUF
1-René GREEZ °Loiré x Boug-d'Iré 16.2.1694 Louise HALNAULT

René GRAIS †/1751 x Marie DENIAU
1-Pierre GRAIS x Chazé-sur-Argos 20.11.1751 Anne HERAULT

Marie DUGRAIS x Aimé **DELHOMMEAU**
1-Marie-Aimée DELHOMMEAU °Nyoiseau ca 1739 x L'Hôtellerie-de-Flée 5.7.1763 Charles **MONGAZON**

Louise DUGRAIS citée 1743, que je suppose celle qui °ca 1720 †Nyoiseau 29.10.1752 x Nicolas **LEMÉ** M^d de fil
1-Jean-Louis et Nicolas LEMÉ jumeaux °Nyoiseau 29.10.1752 et leur mère morte en couches

Pierre GRAIS †/1682 x Anne DROUIN
1-René GRAIS °ca 1659 †Loiré 10.8.1691 x Loiré 25.6.1682 Michelle ROYER
11-Françoise GRAIS †Loiré 13.9.1688
12-Madeleine GRAIS °Loiré 18.4.1689 Filleule de Jacques Grimault & de Madeleine Grais
13-Charlotte GRAIS °Loiré 2.4.1691 Filleule de François Grosbois & Charlotte Colas
2-Pierre GRES x La Chapelle-sur-Oudon 31.10.1665 Jeanne GUEMAS

Pierre GRAIS x Anne DROUIN
1-René GRAIS x Loiré 25.6.1682 Michelle ROYER

Françoise GRAIS Soeur de René x1 René LEMERCIER x2 Loiré 27.4.1690 François BERTRON Fils de Charles & Etienne Robert. Frère de Marc & Jacques Bertron. Cousin de Jacques Faucillon

François GRAIS †/1769 x Marie MOTET Remariée au Bourg-d'Iré en 1769 à Jean Beillau

Mathurine GRAIS †/1741 x Mathieu **POIRIER**
1-Mathurine POIRIER x Chazé-sur-Argos 17.10.1741 Antoine TURPIN CLosier

Le 17.12.1685 condamnation de René Arthuis & Madeleine Dugrée sa femme, anciens métayers de la Raguinière à **Simplé**, à faire les réparations dudit lieu au désir du bail à eux consenti par M^e François de Farcy S^{gr} de Pontfarcy, juge de fermes royales aux provinces du Maine, Bas-Anjou, & Basse-Normandie, mari d'Anne du Breil (AD53-B2/2981)

Madeleine **DUGRÉE** x René **ARTHUIS**

Le 13.7.1703 condamnation de Guy Pierre écuyer Sr de la Quérye, à payer à Pierre Dugrée M^d 500 L sauf recours contre Nicolas Harangot chirurgien à Craon, & Me Jean Trouillet prieur du prieuré-dure de Livré (AD53-B2989) - Le 27.11.1698 procès entre Pierre Dugrée M^d & Henri Peltier (AD53-B3026)
Pierre DUGRÉE M^d

les Gerard

« Macé Goucet fils dudit André et frère des susdits par ledit acte du 20.1.1522. Il épousa **Michelle Gerard** ce qu'on apprend par un acte du 28.12.1534. Ladite Gerard était fille de **Jamet Gerard** par acte du 28.7.1526. Elle mourut le jour Saint Jean Baptiste, elle fut enterrée à Châtelaïs sous le balet de l'église. Il y eut chanterie à tous venants, où y assista 26 prêtres qui reçurent chacun 2 s 6 d, et mourut avant son mari par acte du 22.12.1534. Il fut seigneur du fief de Cevillé après le décès de Jean Goucet prêtre. Il fut exécuteur testamentaire avec Jean Chevalier métayer de la Trourie et René Baron de defunt Mathurin Cevillé second mari de Thieurine Goucet sa fille par acte du 6.2.1546... Ladite Michelle Gerard était sœur de **Macé Gerard** demeurant à la Malvalière en Renazé par acte du 12.8.1511 » (Chronique de la famille de Cevillé 1638¹³, f°5 de 162) F

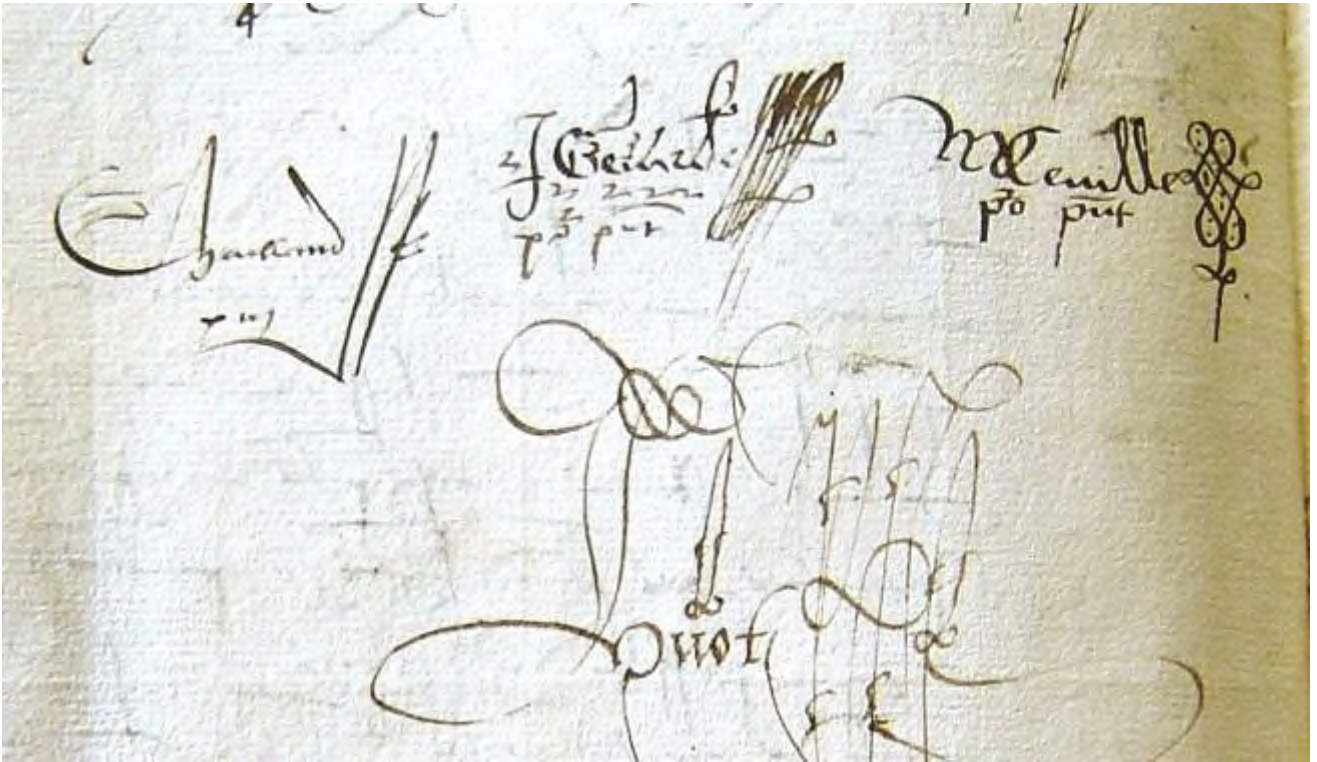
François CORMIER sieur de la Hée (Bourg-d'Iré, 49) °ca 1495 †1540/1551 x ca 1515/1530 **Perrine GERARD** †/3.1551 Couple connu, ainsi que leur postérité par la succession de 1598 que j'ai entièrement retranscrite (AD49 E2090)

« Thieurine Goucet, fille de Macé Goucet et **Michelle Gerard**, fut mariée à Jean Cheviller, à laquelle ils donnèrent 100 L, un trousseau et un an de nourriture chez eux, comme en appert de l'acte D^{vt} Maceot N^{re} le 6 Décembre 1526 » (Chronique de la famille de Cevillé 1638, f°7)

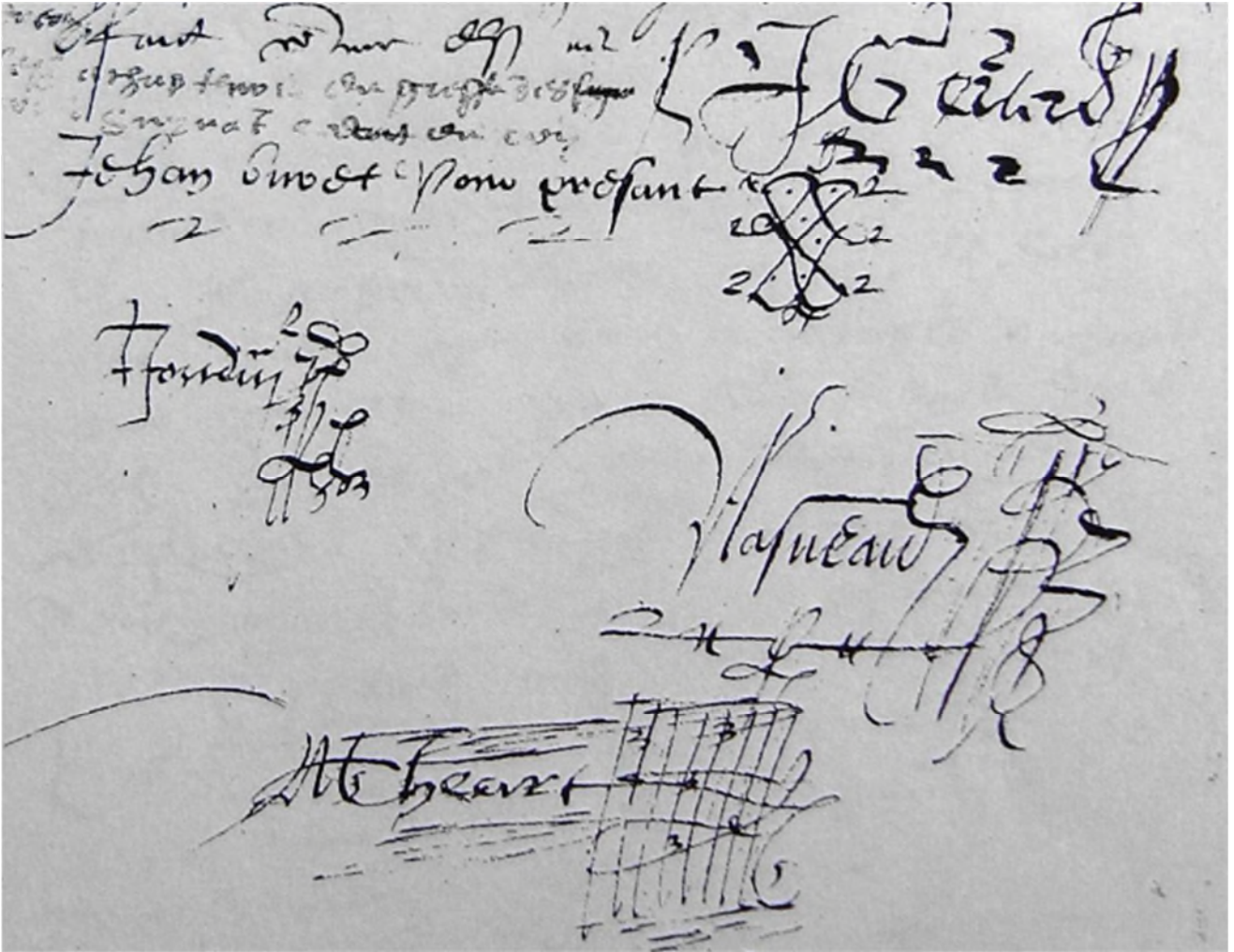
« Jean Cevillé, fils et frère des susdits. Il fut né le 10 Janvier 1540 et baptisé à Châtelaïs par René Cosneau. Son parrain fut **Jean Gerard Bois Pepin** et Me Estienne Goucet et sa marraine fut Marie Houdemon femme de Guyon Ferrier ainsi que René Cevillé l'a cotté en son journal et tiré des mémoires du Sr de la Vilatte. » (Chronique de la famille de Cevillé 1638, f°23 de 162)

Le 13 mars 1544 n.s., Jean Gerard marchand à la Boissière et Mathurin Cevillé tanneur sont venus à Angers avec Pierre Cheviller tanneur demeurant au lieu de la Guyscharderye en Châtelaïs pur qu'il transige avec Jehan Desboys meunier au moulin de Marsillé à Châtelaïs « présents à ce honorable homme et saige maiste Guillaume Chailland licencié ès loix demourant à Angers Mathurin Cevillé tanneur et **Jehan Gerard marchand paroisse de La Bouessière** tesmoins » (AD49-5E121 Huot notaire Angers)

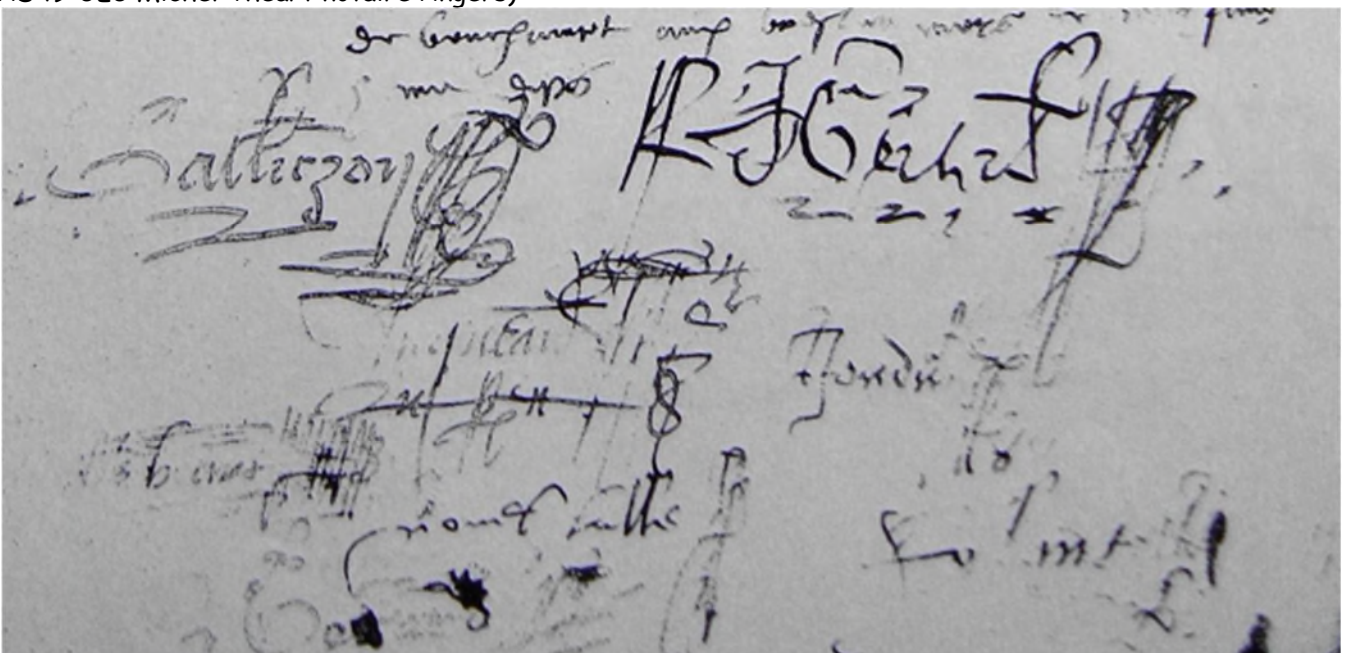
¹³ Intégralement publiée sur mon site, voir CHATELAIS



Le 5 avril 1556 en la cour royale d'Angers par davant nous Michel Théart notaire de ladite cour personnellement estably « **honneste personne Jehan Gerard dit Cochant demeurant au bourg de St Christophe en la paroisse de La Bouessière** » engage 2 closeries à « honnestes personnes Nicollas Allaneau marchand demeurant en la ville de Pouancé et Jehan Joudin marchand demeurant en la paroisse Chazé-Henry » les lieux clouseriers appartenances et dépendances de la Poyssonnerye et de la Chaumenerye situés audit bourg de St Christophe en ladite paroisse de La Bouessière ... et ung quartier de vigne ou environ en plusieurs pieczes sis ou cloux de la Massonnaye en ladite paroisse de Bouschampt » (AD49-5E5 Michel Théart notaire Angers)

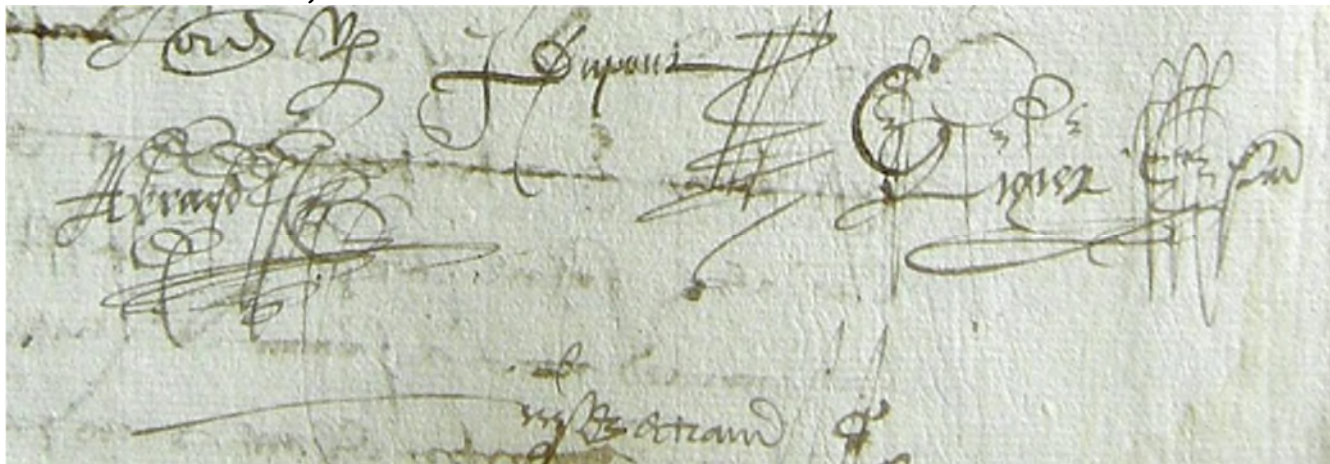


Le 27 juillet 1560 « Jehan Gerard demeurant au bourg de St Christofle en la paroisse de la Bouessière tant en son nom que au nom de Mathurine Boutailleur sa femme » engage à « honneste homme Nycollas Allaneau seigneur de la Bissachère demeurant en la ville de Pouancé les lieux et closeries appartenances et dépendances de la Bretonnyère et la Mercerye sis au bourg de Lospital de Bouillé ... pour 700 livres tz ... (AD49-5E5 Michel Théart notaire Angers)

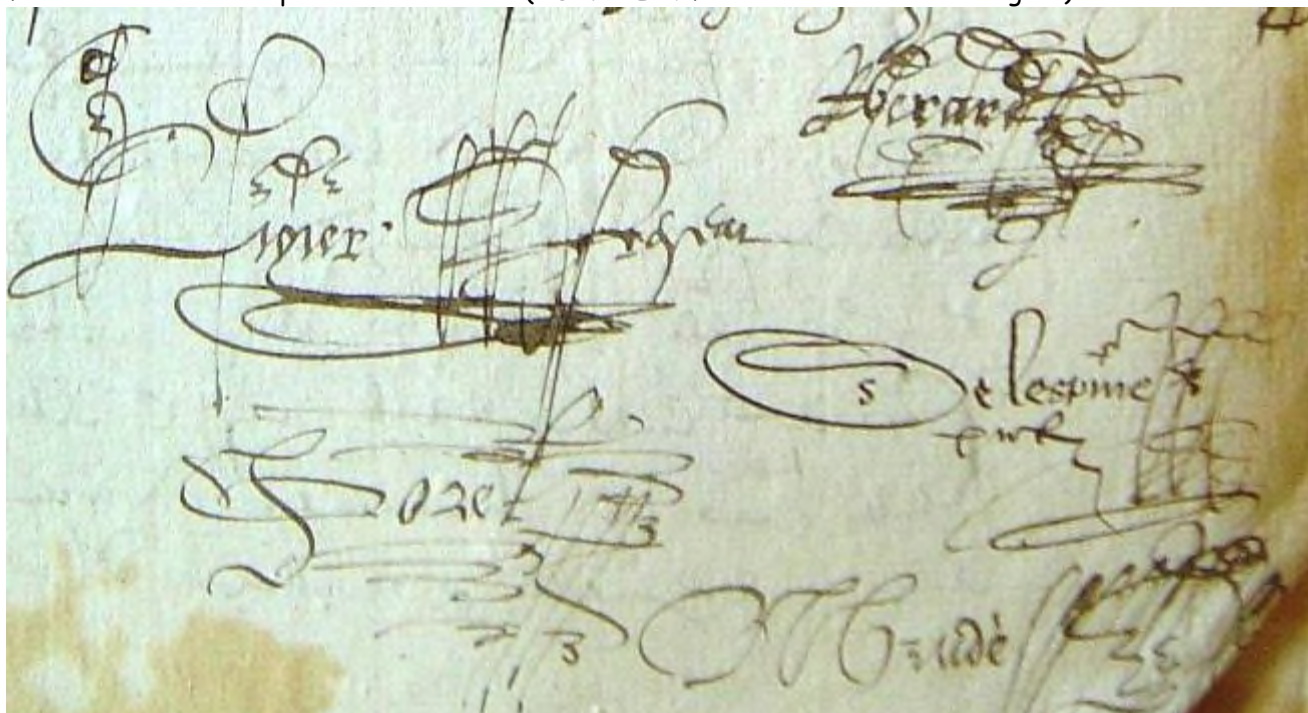


« François Cevillé (fils de Mathurin et Thieurine Goucet)... Le 24 décembre jour des Innocents 1570 il épousa Jeanne Cohon fille de Pierre Cohon et de **Anne Gerard** en l'église de Saint Laurent à Angers... » (Chronique de la famille de Cevillé 1638, f°27 de 162)

Le 21 janvier 1574 n.s.,) « maistre **René Gerard receveur de Bouillé et chastellain de Segré** cy devant exécuteur testamentaire de deffunt maistre Jehan Savary vivant sieur de Chasteauneuf demeurant à Nyoiseau » fait les comptes avec « Mathurin Sohier mary de Marguerite Savary et soy faisant fort d'elle demourans en la paroisse de la Lande Charles et Charles Brossier au nom et comme procureur stipulant et soy faisant fort de Pierre Lucas et Ollive Savary sa femme demourans en la paroisse de Cuon » (AD49-5E5 Nicollas Bertrand notaire)



En 1575 « **René Gerard châtelain de Segré demeurant à Nyoiseau** » fait les comptes avec les héritiers de feu René Garnier vivant fermier pour une moitié de la terre fief et seigneurie de Segré de la Couere et autres choses : « Jehan Garnier Laurens Huet mary de Françoise Garnier Mathurin Garnier tant en son nom que comme curateur des enfants mineurs de Guillaume Bessoin et deffunte Renée Garnier tous héritiers ... demourans savoir ledit Jehan Garnier en la paroisse de Vern, ledit Huet au Loroux Besconnoys et ledit Mathurin Garnier en la paroisse d'Avrillé » (AD49-5E7 Mathurin Grudé notaire Angers)



« Le 11 août 1580 furent baptisées Françoise et Perrine filles de Macé Chevallard et de **Renée Gerard sa femme** parain de ladite Françoise François Patry marraines Jacqueline Pouriatz femme de Guillaume Ryvaut et Nycolle Galligon femme de Jehan Perdriau Vionnier parrain de ladite Perrine Pierre Popin marraines Jehanne Bouteiller femme de Pierre Maillot et Jullienne fille de Pierre Tessart par moy soubzsigné Hallenault » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°5-144)

« Le 9 juin 1583 fut baptisé François filz de Guillaume Chevallier et de **Renée Gerard sa femme** parrains nous soubzsigné et Jehan Gerard marraine Barbe Gerard de l'église de l'Hospital par Me Pierre Cadoz vicairé dudict lieu, ledit enfant estoit nay dès le premier jour dudict juign signé Hallenault » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°22-144)

« Le 3 décembre 1585 fut baptisé (blanc) filz leur premier enfant de Benoist Desvents et de Jehanne Geslin sa femme parrains François et Jehan les Geslins marraine **Renée Gerard épouse de Me Guillaume Chevallier** par Me André Beauxamys signé Hallenault » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°37-144)

« Le 25 janvier 1586 fut baptisée Françoise fille de Jehan Coquauld et de **Tienotte Gerard sa femme** parrain François Truillot marraines **Macée Gerard** et (blanc) fille de Jehan Perdriau par moy soubzsigné Hallenault » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°38-144)

« Le 30 décembre 1588 fut baptisée Jehanne fille de Jehan Labagousse et de (blanc) sa femme parrain Guillaume Chevallier marraines Jehanne Fauveau femme d'Estienne Hautery et **Vincente Gerard** par moy soubzsigné Hallenault - elle esté née dans le jour précédent » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°55-144)

« Le 27 février 1590 fut baptisée Loyse fille de Guillaume Chevallier et de **Renée Gerart sa femme** parrain Georges Viot marraines Nycolle Guerrif femme de René Letessier et Loyse fille de Gilles Gerbé sergent royal par nous soubz signé Hallenault » (Registre paroissial de Bouillé-Ménard v°65-144)

« Le 20 décembre 1587 fut baptisée Renée fille de Guillaume Chevallier et de **Renée Gerard sa femme** parrain Me Pierre Viot S^r de la Lixandriere marraines (acte incomplet) » v°48-144

« Le 5 novembre 1584 fut baptisé Guillaume Chevalliez filz de Jacques Chevalliez laboureur D^t au lieu de Courtpivert le hault, et sont les **parains Guillaume Gerard leur maître**, Guillaume Haloppé jeune filz D^t à la Bourrière, et Perrine Rabory fille de deffunct Pierre Rabory D^t pour lors au Bas Courtpivert » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

« Le 13 mars 1585 fut baptisée Mathurinne Houdemon fille de Mathurin Houdemon D^t à la Bretinay, et de Mathurine Sitolleulx, et sont les parains Mathurin Cherbon **couturiez** D^t au Pressouez Bidault, **Thieunerinne Gerard femme de Jehan Perrault D^t à la Copprie**, Perrine Duchesne fille de Jullian Duchesne D^t à Loupvaines » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

« Le 13 novembre 1585 par ung mercredi matin le jour St Briz fut baptisé Pierre Boullay fils de René Boullay meunier à Courtpivert, et de Andrée Rabory, et sont les parains Pierre Davy sergent royal D^t à Segré, **Gilles Gerard sieur de Courtpivert qui est de la Closerie**, et Louysse Ernoul femme de Sébastien Gallerneau receveur de l'Isle Baraton » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

« Le 1er mai 1589 fut baptisée Renée Hamez fille de René Hamez et de Gorginne Drouet closiers D^t aulx Patiz, et sont les parains Jehan Hamez D^t à Ste Jame, **Renée Desmolins femme de Guillaume Gerard, D^t à Courtpivert**, et Renée Guittet femme de Charles Trigory forgeulx D^t à la Brosse en Ste Jame » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

« Le 10 mars 1590 fut baptisé Guillaume le Jeune filz de Jehan Lerbette et de Mathurine Lemelle **métaiez** à la Maladrie, et sont les parains **Gilles Gerard S^r de Courpivert**, (mangé) Lerbette couturiez oncle de l'enfant D^t aulx Vat... (mangé), et A... (mangé) Vieul fille de deffunct Ollivier Vieul métaier D^t à la Maladrie » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

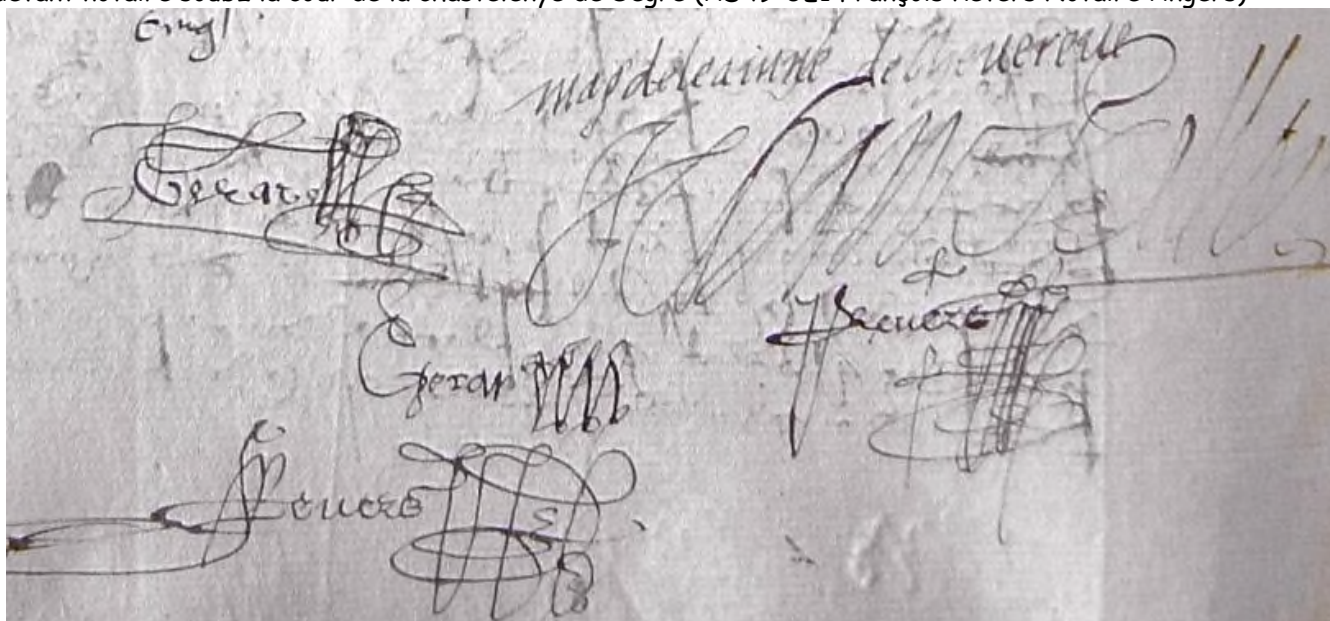
« Le 27 mai 1590 fut baptisé Jullian Gasniez filz de Guyon Gasniez et de Françoise Glemas, monniers à Courtpivert, et est leur premier enfant, et sont les parains Thomas Joncheray clossiez à St Aubin, Jacques

Delanoe filz de Jullian Delanoe D⁺ à Margerie, et **Renée Demollins femme de Gillez Gerard D⁺ au Haut Courtpivent** » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

« Le 28 juillet 1591 fut baptisée Perrine Dugast fille de Jehan Dugast et de Michelle Quoconnier clossiers D⁺ aux Pastiz, et sont les parains missire Pierre Dauldin prêtre vicayre de St Aubin du Pavoil, **Renée Demollins femme de Gilles Gerard D⁺ à Courtpivent**, et Andrée Quittet fille de Jacques Quittet D⁺ au Perrin près le Chandelier » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

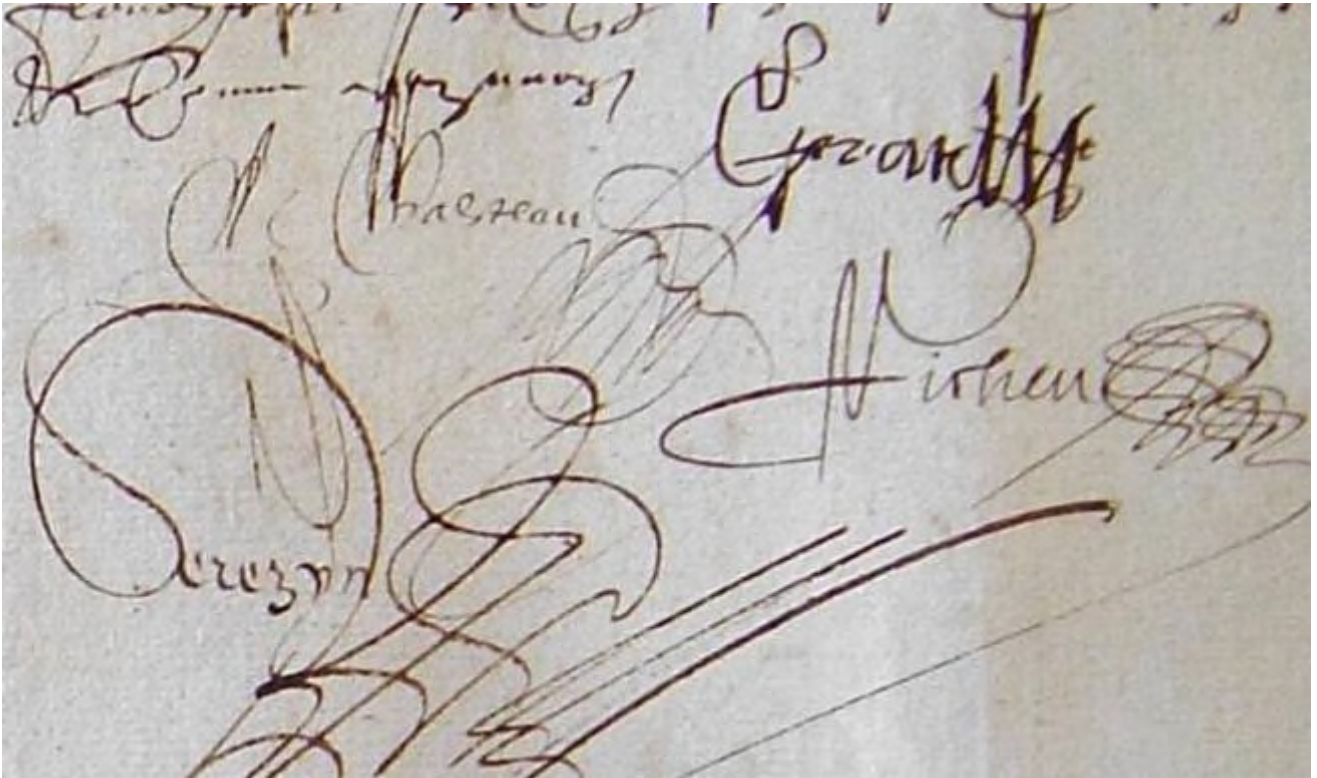
« Le 2 mars 1592 fut baptisé René Gallerneau filz de René Gallerneau et Renée Davy et sont les parains missire René Hamon prêtre curé de Nyouayseau, **Jehan Gerard jeune enfant S^r de la Bretonnière filz de deffunct René Gerard en son vivant receveur de Bouillé Ménard**, et Michelle Gallerneau fille de deffunct Sébastien Gallerneau » (Registre paroissial de Saint-Aubin-du-Pavoil)

Le 14 juin 1594 « **honneste homme Jehan Gérard chirurgien demeurant au lieu domaine et seigneurie des la Bigeottière paroisse du Bourg d'Iré** » a « reçu de Michel Veillon escuyer sieur de la Basse Rivière et damoiselle Magdeleine de Cheverue sa femme demeurant audit lieu et maison seigneuriale de la Basse Rivière la somme de 333 escuz un tiers ... pour le réméré du lieu et métairie du Chandelier sis en la paroisse de monsieur saint Aubin du Pavoil cy devant et dès le 25 octobre 1585 vendu par ledit Veillon avec grâce par devant notaire soubz la cour de la chastelenye de Segré (AD49-5E1 François Revers Notaire Angers)



« Le 22 Février 1607 René Cevillé eut lettres et permission signée Pierre de Rohan, portant qu'au lieu de **Jean Gerard** déchu du pouvoir de notaire des juridictions de Mortiercrolles, Flée, Châtelais et autres à cause de crime, il était subrogé audit office de notaire au lieu dudit Gerard » (Chronique de la famille de Cevillé 1638, f°32 de 162)

Le 18 décembre 1607 « **honneste homme Gilles Gerard demeurant à Saint-Aubin-du-Pavoil** » donne pouvoir et mandement général de comparoir pour luy et sa personne représenter en toutes courts et par devant tous juges et commissaires qu'il appartiendra ... en l'assignation à luy baillée sur défaut à la requeste de Mr Mathurin Boumier (AD49-5E8 Serezin notaire Angers)



« Le 21 juin 1622 furent épousés **Jacques GERARD, de l'Hotellerie de Flée** avec Perrine CHEVILLER fille de †Pasquer et de Françoise Cohon CHEVILLER » (Registre paroissial de Châtelais)

« Le 17 juillet 1666 fut inhumé Anselot ou Anselme (sic, les deux écrits ainsi) GERARD, 94 ans » (Registre paroissial de Châtelais)

« 1692 partages en 7 lots de la succession de †Renée Bauxamis, ladite Bauxamis fille et héritière de †René Bauxamis et Louise Genet, ladite Genet fille de †Claude Genet et de Françoise de Cevillé, ladite de Cevillé fille de †François de Cevillé et de Jeanne Cohon, ladite Cohon fille de Pierre Cohon et de **Anne Gerard**, et sœur de Me Sébastien Cohon scolastique de St Pierre de Nantes fondateur de la chapelle de St Marq » (AD53 Duroger Nre Craon)